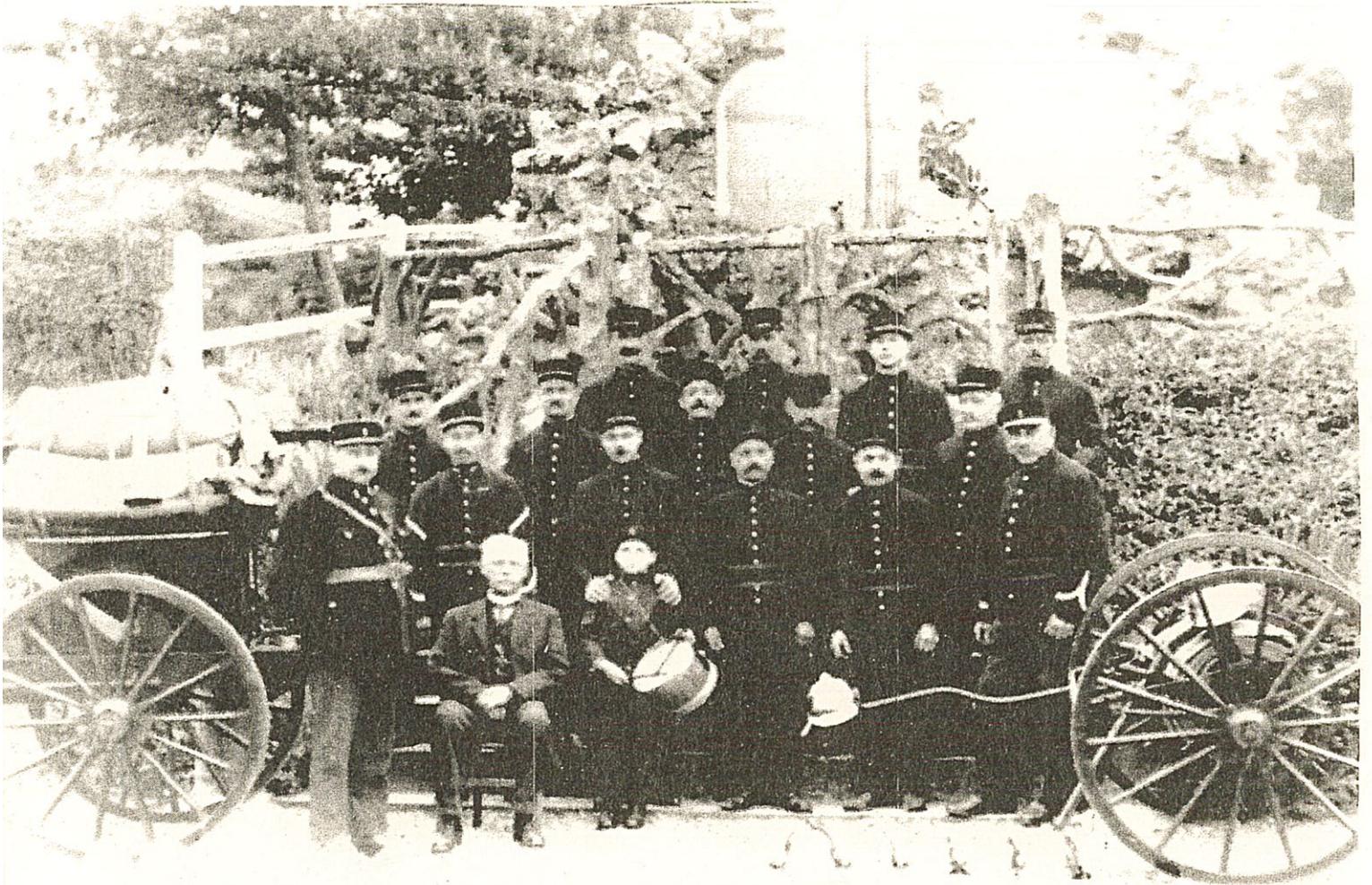


# *Histoire & Traditions populaires*



*Compagnie des sapeurs-pompier de Saint-Martin-de-Fresnay vers 1930*

N° 135

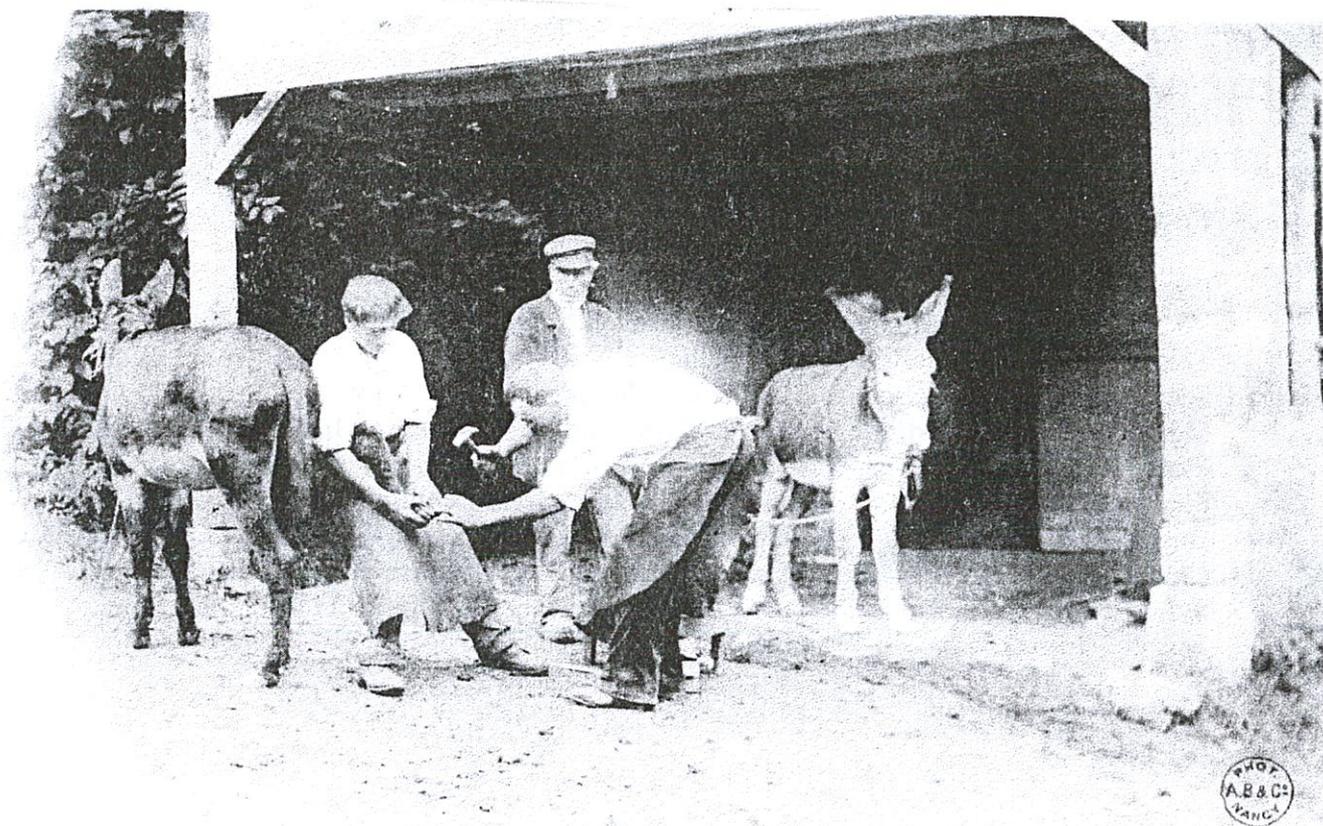
Septembre 2016

Bulletin trimestriel publié par le Foyer rural du Billot 14170 L'Oudon

*Histoire et traditions populaires*

Foyer rural Le Billot

14170 L'Oudon



paisible attend, sans tirer sur sa longe,  
saisse son cou vers le buisson qu'il rouge,  
sais que l'apprenti présente, méchant,  
sais qui sort du feu, rouge encore et brillant,  
sais qui roussit et fume en grésillant.

Maurice LEVAILLANT.

A travers la Campagne Normande

23. Forge aux Ane

carte postale – coll. J.C. Bosquain

**HISTOIRES ET TRADITIONS POPULAIRES  
FOYER RURAL LE BILLOT  
14170 L'LOUDON**

Tél 02 31 20 62 72

Mail : [j.maneuvrier@gmail.com](mailto:j.maneuvrier@gmail.com)

**JOURNÉE MANOIRS du dimanche 25 septembre**

A la découverte de l'architecture du Sud Pays d'Auge

- 9h Accueil au Foyer du Billot  
9h15 Départ vers Grandmesnil  
9h30 Visite du Manoir de « La Croix blanche » à Grandmesnil.  
10h45 Visite du Manoir d'Harmonville (ou Thomas Dunot) à St Pierre sur Dives.
- 12H30 Repas dans la salle des fêtes du Billot :  
Apéritif offert par le Foyer  
Tomate - œuf dur  
Rôti de porc – Rôti de bœuf  
Frites fraîches d'Alain Coeuret  
Fromage  
Glace  
Café
- 14h30 Départ vers Boissey  
14h45 Association « Vie et Partage » (Le Manoir de Mittois).  
15h45 Presbytère de Boissey  
16h30 Château du Tilleul à St Georges en Auge.

Pot de l'amitié et possibilité de retourner visiter l'exposition « les Arts du Feu ».

**Participation**

- Adulte: 16€ comprenant les visites, le repas (sans les boissons) et la visite de l'exposition.
- Enfant de moins de 14 ans : 8€

---

**Bulletin d'inscription** (nombre de places limitées)  
(à renvoyer avant le lundi 17 septembre)

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
.....

Nombre de participants : Adultes ..... Enfants .....

ci-joint chèque de ..... à l'ordre du Foyer du Billot.

## *51<sup>e</sup> Congrès des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie*

**Lisieux**

**Espace Victor Hugo, 12-15 octobre 2016**

### **Événements contestataires et mobilisations collectives en Normandie, du Moyen Âge au XXI<sup>e</sup> siècle**



Lisieux, 27 septembre 1946. Manifestation de sinistrés qui réclament la réparation intégrale « selon le jeu de la solidarité nationale ». © Société historique de Lisieux, Alcide Goupil. SHL00552.

**Programme**

### **Mercredi 12 octobre**

#### **13h30 Accueil des participants**

Espace Victor Hugo, Place Boudin-Desvergées, Lisieux

#### **14h Ouverture du congrès**

Mme Clotilde VALTER, Secrétaire d'État chargée de la formation professionnelle et de l'Apprentissage,

M. Hervé MORIN, Président du conseil régional de Normandie,

M. Jean-Léonce DUPONT, Président du conseil départemental du Calvados,

M. Bernard AUBRIL, Maire de Lisieux,

M. Paul MERCIER, Vice-Président à la Culture de Lintercom - Lisieux - Pays d'Auge

M. Daniel DESHAYES, Président de la Société historique de Lisieux,

M. François NEVEUX, Président de la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie.

#### **14h30 Conférence inaugurale**

Philippe HAMON (Université de Rennes 2), *Des mobilisations armées sans révoltes ? Parcours ruraux normands du Moyen Âge à la Révolution.*

15h30 Pause.

#### **Émeutes de la faim**

16h Sophie MONTAGNE CHAMBOLLE (Amis du Perche de l'Orne), *L'arrêt d'un convoi de blé par les habitants de La Chapelle-Montligeon, l'an II de la République.*

16h20 Bernard BODINIER (Société d'Études diverses de Louviers), *À l'hiver 1792, les manifestations réclamant la taxation de nombreux produits dans le Pays d'Ouche.*

16h40 Daniel DESHAYES (Société historique de Lisieux), *Les troubles de 1847 à Lisieux en raison du coût élevé de la farine et du pain.*

17h Jean-Pierre CHALINE (Société de l'Histoire de Normandie), *L'affaire Noiret : 1836, un ouvrier publie.*

17h20 Discussion.

18h30 Réception à la mairie de Lisieux

### **Jeudi 13 octobre**

#### **Mobilisations et manifestations collectives**

9h Christophe MANEUVRIER (Université de Caen Normandie, CRAHAM/MRSH), *À propos du « taque-hain » rouennais de 1351 : émeute anti-fiscale ou révolte des travailleurs ?*

9h20 Charlotte FETROT (Université de Caen Normandie), *Femmes et contestations : être « brigante » en Normandie durant la domination anglaise (1418-1450).*

9h40 Nicolas ABRAHAM (Société d'Archéologie et d'Histoire de la Manche), *Galants de la Feuillée et Bretons : contestation populaire d'une occupation militaire à la fin du Moyen Âge.*

10h Discussion.

10h20 Pause.

10h50 Sylvie PELLERIN-DRION (Université de Paris-Ouest Nanterre), *L'attribution d'une Appellation d'Origine pour le Calvados (eau-de-vie de cidre) un sujet de revendications ?*

11h10 David GIFFARD (Souvenir napoléonien), *Propagande, mobilisation morale et manifestations des Français en Seine-Inférieure durant la campagne de France de 1814.*

11h30 Benoît NOËL (Société historique de Lisieux), *Mobilisations des bouilleurs de cru normands en amont, à l'appui ou après la révolte majeure de 1935.*

11h50 Discussion.

14h Visite de la ville ou du musée.

16h Franck BEAUVALET (Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Eure), *Mobilisations collectives des instituteurs de l'école publique dans le département de l'Eure durant l'Entre-deux-guerres.*

16h20 Dominique GUÉRIN (Le Pays d'Auge), *L'opposition au Remembrement dans le bocage domfrontais dans les années 1980 : les exemples de Lonlay-l'Abbaye et de Saint-Bômer-les-Forges (Orne).*

16h40 Robert CHEVALLIER (Société historique et archéologique de l'Orne), *Jean Gabin et les agriculteurs de l'Orne.*

17h Mélise WOJCIECHOWSKI (Société historique et archéologique de l'Orne), *Mémoires de la grille de la préfecture de l'Orne.*

17h20 Discussion.

17h40 Pause.

18h **Conférence publique**

Jean QUELLIEN (Université de Caen), *Le bocage normand, terre de révolte, de l'occupation anglaise du XV<sup>e</sup> siècle à la révolte des bouilleurs de cru de 1935.*

20h **Dîner du congrès**, restaurant La Terrasse, 25, avenue Sainte-Thérèse (de la Basilique) - sur inscription.

#### Vendredi 14 octobre

##### **Mouvements ouvriers, grèves et syndicats**

9h Bernard BODINIER (Société d'Études diverses de Louviers), *Un mouvement ouvrier lovérien peu dynamique (1895-1939).*

9h20 Pierre COFTIER (Société des Antiquaires de Normandie), *Grève ouvrière et exigence de dignité. Deux expériences autour de Condé-sur-Noireau (Calvados), 1897 et 1956.*

9h40 Daniel FAUVEL (Société libre d'Émulation du Commerce et de l'Industrie de la de la Seine-Maritime), *Les grèves de 1904 dans l'industrie textile de l'agglomération rouennaise.*

10h Discussion.

10h50 Paul LABESSE (Amys du Vieil Eu), *Les mouvements ouvriers dans les verreries de la Bresle au début du XX<sup>e</sup> siècle.*

11h10 Jacques MARIE (Société historique de Lisieux), *La SMN, Grèves, manifestations, révoltes, une fin dans la douleur.*

11h30 André GOUDEAU (Cercle d'Études vernonnais), *Les grèves des ouvriers agricoles dans l'Eure en 1936 et 1937.*

11h50 Discussion.

14h **Visite de la ville ou du musée**

##### **Mémoire(s) et représentations**

16h Julie DESLONDES (Société des Antiquaires), *Conflits du travail et archives syndicales.*

16h20 Martin BOSTAL (Université de Caen Normandie, Centre Michel de Bouïard/CRAHAM), *Évoquer le passé pour contester le présent : discours politiques et identitaires à travers la reconstitution historique du Moyen Âge.*

16h40 Brice EVAÏN (Université Rennes 2, CERHIO), *La révolte des Nu-Pieds (1639) : échos, mémoires, postérité.*

17h Paul MANEUVRIER-HERVIEU (Université de Caen Normandie, CRHQ et GRHis), *La mise par écrit des cahiers de doléances normands : entre contestation et réforme.*

17h20 Discussion.

20h30 **Concert à la cathédrale** (entrée gratuite avec une libre participation aux frais) par le groupe Gabriel Fauré.

### Samedi 15 octobre

#### **Oppositions politiques et religieuses**

9h François NEVEUX (Société des Antiquaires de Normandie), *Un rebelle lexovien, Jacques Anquetil.*

9h20 Nicolas TROTIN (Société des Antiquaires de Normandie), *Jansénisme et jansénistes au XVIII<sup>e</sup> siècle. Essai sur la contestation religieuse et ses implications politiques et sociales en Normandie, de la mort de Louis XIV à la veille de la Révolution.*

9h40 Marc-Alphonse FORGET (Société d'Archéologie et d'Histoire de la Manche), *Malo Sylvestre Russette, prêtre constitutionnel de la Manche à Sourdeval-les-Bois, victime de la chouannerie.*

10h Discussion.

10h20 Pause.

10h50 Claude LE ROY (Société des Écrivains normands), *Deux chouans du bocage d'Athis : les frères de Prépetit.*

11h10 Claude CORNU (Société d'Études diverses de Louviers), *Le banquet comme manifestation politique : la campagne réformiste de 1847 en Normandie.*

11h30 Jean BOURIENNE (Montivilliers Hier, Aujourd'hui, Demain), *La mobilisation des catholiques havrais pour la défense des congrégations religieuses (1879-1904).*

11h50 Discussion.

14h Daniel DESHAYES (Société historique de Lisieux), *Août 1919, la vie chère, terreur sur le marché de Lisieux et plusieurs marchés Normands.*

#### **Mai 1968 en Normandie**

14h20 Chantal CARPENTIER (Cercle d'Action et d'Études normandes), *Mai 68 vu du Havre.*

14h40 Yves ROBERT (Société historique de Lisieux), *Dans les pas d'un piéton de mai... en 68.*

15h Discussion.

15h20 Pause.

#### **La répression**

15h40 Jean POUËSSEL (Cercle d'Études vernonnais), *La répression de la chouannerie dans la Manche : une guerre impossible ?*

16h Guy de GAND (Société d'Archéologie et d'Histoire de la Manche), *Vie et mort des prisonniers de la Commune sur les pontons de Cherbourg en 1871-1872.*

16h20 Jean BABOUX (Cercle d'Études vernonnais), *La CRS 31, une compagnie républicaine de sécurité basée en Normandie, à Darnétal, près de Rouen.*

16h40 Discussion.

17h **Conclusions du congrès.**



Congrès organisé par La Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie  
avec le concours de la Société historique de Lisieux,  
de la ville de Lisieux, du département du Calvados et de la Région Normandie

## BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner **avant le 30 septembre 2016** (délai de rigueur) accompagné du chèque correspondant  
à l'ordre de la FSHAN  
au trésorier de la Fédération  
**M. Jean BOURIENNE 21, allée de la Serverie 76610 LE HAVRE**  
Courriel : [annejean.bourienne@wanadoo.fr](mailto:annejean.bourienne@wanadoo.fr)

NOM (M ou/et Mme).....  
Prénom (de chaque membre d'un couple).....  
Adresse.....  
Code postal..... Commune.....  
Téléphone..... Courriel.....  
Membre de la société adhérente.....

### INSCRIPTION OBLIGATOIRE Y COMPRIS POUR LES AUTEURS DE COMMUNICATIONS

	Montant	(report du montant retenu)
• <b>Membre d'une société adhérente</b>		
- inscription individuelle	12 €	=.....€
- couple (1 seul dossier)	18 €	=.....€
• <b>Non membre d'une société adhérente</b>		
- inscription individuelle	18 €	=.....€
- couple (1 seul dossier)	24 €	=.....€
• <b>Étudiant (moins de 30 ans)</b>	5 €	=.....€
• <b>Auteur de communication</b>	<b>GRATUIT</b>	
• <b>Dîner amical jeudi 13 octobre</b>	25 € x (nombre).....	=.....€
• <b>TOTAL à régler (inscription, dîner amical)</b>		=.....€

Règlement par chèque à l'ordre de :

### Fédération des Sociétés Historiques et Archéologiques de Normandie

Pour faciliter l'organisation, merci de vous inscrire aux **manifestations suivantes en cochant les cases qui conviennent** :

- |   | oui                   | non                   |
|---|-----------------------|-----------------------|
| • Mercredi 12 octobre à 18 h 30, réception à l'Hôtel de Ville   | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| • Jeudi 13 octobre à 14h, visite de la ville <u>ou</u> du musée ( <b>entourez la visite choisie</b> )   | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| • Vendredi 14 octobre à 14h visite de la ville <u>ou</u> du musée ( <b>entourez la visite choisie</b> ) | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| • Vendredi 14 octobre à 20 h 30 concert à la cathédrale (libre participation aux frais)                 | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |

Les réservations hôtelières sont laissées à l'initiative des congressistes. Pour recevoir la liste des hôtels et hébergements locaux, s'adresser à :

Office de tourisme de Lisieux-Pays d'Auge-Normandie  
11 rue d'Alençon BP 26020 14106 LISIEUX CEDEX  
Tel : 02 31 48 18 10  
Courriel : [tourisme@lintercom.fr](mailto:tourisme@lintercom.fr)

## Méridienne et méridien

Thriller ésotérique qui connut un énorme succès lors de sa parution en 2003, le roman intitulé *Da Vinci Code*, écrit par Dan Brown, vendu à plus de quarante-deux millions d'exemplaires et à plus de deux millions en France, consacre quelques pages à Saint-Pierre-sur-Dives en évoquant le gnomon de l'abbatiale de cette ville.

Voici le passage en question : « *L'homme attendait, assis, dissimulé derrière un pilier. Il était entré discrètement, profitant des allées et venues des fidèles que le marché du lundi avaient fait venir des environs. Il voulait être au calme et surtout que personne ne le remarque mais les fidèles s'éternisaient, faisant plus de bavardages que de prières. L'homme patientait, agenouillé puis assis, il contemplait la vaste nef et les lourds piliers. L'élévation du bâtiment imposait l'humilité à celui qui entrait pour se recueillir ou par simple curiosité. Il découvrait le lieu, savait qu'il avait une longue et glorieuse histoire qui le liait à Guillaume-le-Conquérant et, par delà, aux familles royales de France et d'Angleterre. Il sentait le poids des ombres.*

*Mais ce n'était pas cette histoire là qui l'avait mené en cette nef. Dans cette antique abbaye se trouvait peut-être la clef du mystère qu'il avait cherché vainement à Paris puisqu'il n'était tombé que sur un verset obscur de la Bible, dissimulé sous la dalle fatale de l'église Saint-Sulpice. Une évidence s'était faite, il devait chercher ailleurs. Il avait été intrigué, au cours de ses lectures par plusieurs éléments de l'histoire de l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives. Le manuscrit de l'abbé Haymon, datant de 1140, relatait nombre de miracles lors de la construction des bâtiments qui s'élevaient dans un lieu autrefois appelé l'Epine ou l'Epinay. Aussitôt il supposa un lien secret avec la couronne d'épines du Christ lien d'autant plus évident qu'aucune autre abbaye n'avait, à sa connaissance, été élevée dans un site portant ce nom. Ses convictions furent renforcées quand il lu, dans un autre grimoire que le premier abbé, Ainard, fut comparé à trois étoiles scintillante jetant au loin le plus grand éclat pour en faire resplendir sa piété et ses dons pour la musique et la versification. Les étoiles, par leur disposition, un triangle, constituaient un autre signe patent. Il détenait deux indices majeurs, la relation avec la couronne d'épines et la manifestation du triangle de la Trinité. Il était décidé à poursuivre dans cette direction quand sa décision fut enlevée par un nouveau fait : il y avait dans l'abbatiale un gnomon (1) mis en place en 1776, soit trente-trois ans après celui de Saint-Sulpice. Trente-trois ans, l'âge du Christ à sa mort ! Abandonnant toute recherche il quitta Paris, pris la route de vers la Normandie et rejoignit Saint-Pierre-sur-Dives et se trouvait à ce jour, dans les lieux à la recherche de réponses.*

*Comme l'heure de midi approchait l'homme de trouva de plus en plus seul, puis il se leva chemina lentement dans la contre-allée. C'est alors qu'il fut tétanisé. Entré dans l'église, le regard portant vers la voûte, il n'avait pas remarqué le pavage, un sol en céramique de couleurs vives où les jaunes, les bruns le disputaient au noir et à des pointes de bleu et de vert acide se déployait en un vaste carré. Il dû observer de longues minutes pour déchiffrer ce qui apparaissait sous ses pieds. Dans la forme carrée s'inscrivait une rosace formée de neuf cercles concentriques, eux-mêmes divisés en parties égales par une croix tracée au moyen de deux bandes de pierres blanches. Neuf, le nombre sacré ! La croix ! Les cercles inscrits dans un carré ! Tous les symboles étaient là, il n'en croyait pas ses yeux, il enregistrait, aussi vite que son esprit le pouvait, les éléments qu'il comptait et recomptait comme il tentait de décoder les détails du décor. Le premier cercle des cerfs passant au milieu d'ornements empruntés à des étoffes orientales avec des décors végétaux. Le deuxième cercle s'ornait d'aigles à deux têtes et de lions rampants. Il attribuait à mesure un sens à ces motifs. Le troisième cercle se composait d'un décor dans le goût des enroulements d'étoffes du Moyen-Age. Des griffons ailés couraient dans le quatrième cercle. On retrouvait aux cinquième et sixième cercle les mêmes mouvements d'étoffes. Des lions passants se succédaient, précisément sur un cercle portant le nombre sept, cela ne pouvait être l'effet du hasard. Les deux derniers avaient pour décor*

*des lys. Le carré magique de l'abbaye renfermait une symbolique dont surgissait à mesure le sens, la pureté du lys central, la puissance des lions, des griffons et des ailes dans les cercles médians, le tout enclos par la sérénité de la nature paisible avec les cerfs et les plantes rappelant peut-être l'innocence première. Il était affolé, son esprit partait dans toutes les directions. Son émotion était au comble, hypnotisé par le sol qu'il ne se lassait pas d'observer, persuadé que la résolution de l'énigme était là, dans cette abbaye et que, jusqu'à cet instant il n'avait fait que s'égarer dans les autres lieux. »*

## **Le gnomon**

La fantaisie de l'auteur du Da Vinci Code s'égarer, lorsqu'il aborde le sujet du gnomon et de la méridienne dans le chapitre qui suit, écrivant : *« Il finit par s'arracher à sa contemplation fiévreuse et alla se placer à l'entrée de la nef. Son regard chercha dans le sol la ligne oblique creusée à même les dalles. Elle partait bien du côté droit et se terminait près de l'escalier de l'orgue. Il la suivit. Pas de doute il tenait là son gnomon, un autre chaînon vers la solution. Il fallait vérifier par quel moyen les rayons du soleil pouvaient entrer. Il se déplaça jusqu'à remarquer qu'un des carreaux de la fenêtre était remplacé par une plaque de métal percée d'un trou. Il comprit aussitôt le mécanisme, quand la rotation de la terre amenait cet orifice dans l'axe nord-sud, les rayons de l'astre, passant par le trou frappaient, selon les saisons un point ou l'autre de la ligne. La méridienne de Saint-Pierre-sur-Dives était là, sous ses yeux, plus fiable, plus exacte que celle de Saint-Sulpice. De juin à décembre, puis de décembre à juin tous les points de la ligne étaient, tour à tour frappés par le soleil.*

*L'homme chercha des signes, il aperçut, gravés dans les dalles l'empreinte du Capricorne, marque du solstice d'hiver, placé à l'extrémité de la ligne. Il vit ensuite le Cancer que les rayons frappent en juin, au solstice d'été, il restait à suivre sur le sol le Lion (juillet), la Vierge (août), la Balance (septembre), le Scorpion (octobre), le Sagittaire (novembre). Sans peine, il retrouvait les signes du zodiaque. Ainsi, ce qu'il avait lu dans ses recherches se confirmait : le gnomon de cette abbaye se trouvait exactement sur la méridienne partant de Greenwich alors que celui de Saint-Sulpice est situé à presque deux cents mètres du méridien de Paris. Plus exact, plus fiable, le gnomon de Saint-Pierre-sur-Dives ne pouvait être que plus proche de la vérité ».*

## **La méridienne**

Dans son ouvrage intitulé « Saint-Pierre-sur-Dives et son abbaye », paru en 1895, Aristide Bisson décrit cette ligne qu'est la méridienne en expliquant son rôle. Il écrit : *« Placez-vous dans la nef, sur la méridienne et regardez à droite et dans sa direction, levez la tête, vous apercevrez une fenêtre dans laquelle l'un des carreaux est remplacé par une plaque de zinc percée d'un petit trou au centre. Ce trou s'appelle gnomon. Quand le mouvement de rotation amène ce trou en face du soleil et sur la direction sud-nord, les rayons de l'astre passant par l'ouverture éclairent, suivant les saisons, tantôt un point, tantôt un autre de la méridienne. De telle façon que, de juin à décembre puis de décembre à juin, toutes les parties de la ligne sont parcourues deux fois dans une année. Maintenant, chacun sait que plus le soleil est élevé au-dessus de l'horizon, plus ses rayons approchent de la verticale. Ce moment de l'année arrive au solstice d'été du 21 au 22 juin. Le soleil entre alors dans le signe du Cancer. C'est pour cette raison qu'on a placé ce signe en tête de la méridienne et plus près que les autres du gnomon. Mais, à partir du mois de juin le soleil décline et l'obliquité de ses rayons augmente de jour en jour, jusqu'au solstice d'hiver du 21 au 22 décembre où le soleil entre dans le signe du Capricorne. Aussi l'a-t-on placé à l'extrémité de la ligne. Entre les deux solstices le soleil entre dans les constellations suivantes, Lion (juillet), Vierge (août), Balance (septembre), Scorpion (octobre), Sagittaire (novembre), Capricorne (décembre). Ces constellations s'éloignent d'autant plus de la naissance de la méridienne que les rayons du soleil deviennent plus obliques. Du solstice d'hiver à celui de l'été le soleil augmente chaque jour du*

*hauteur au-dessus de l'horizon, aussi ses rayons sont de moins en moins obliques. Dans cet espace de temps l'astre parcourt les signes suivants qui se rapprochent par degrés du point de départ de la méridienne : Verseau (janvier ), Poissons (février), Bélier (mars), taureau (avril), Gémeaux (mai), enfin Cancer (juin). D'après ce que nous venons d'indiquer, les constellations suivent, pendant six mois, du 21 ou 22 juin, au 21 décembre la marche descendante et, le reste de l'année, la marche ascendante, en même temps que les rayons du soleil, à midi, sont plus ou moins obliques. Cette méridienne a été tracée par Monsieur le curé de Fresney en 1 776 ».*

## **Le méridien 0**

Contrairement aux assertions du Da Vinci Code, le méridien de Greenwich n'a aucun rapport avec la méridienne figurant sur le sol de l'abbatiale. Le méridien de Greenwich, encore appelé méridien 0, a pris le nom de cette ville qui, située près de Londres, abritait un observatoire. Il a été adopté en France en 1911 remplaçant, comme méridien d'origine celui de Paris. Cette ligne, on ne peut plus conventionnelle et bien sûr invisible sert de base au calcul du temps universel. Elle aborde la France à Villers-sur-Mer, où elle est matérialisée par une inscription sur la digue du front de mer. Plus près de nous, elle traverse Beaufour-Druval, Notre-Dame-d'Estrées, Crévecoeur-en-Auge, Saint-Loup-de-Fribois, Le Mesnil-Mauger, Sainte-Marie-aux-Anglais, passe à l'est d'Ouille-la-Bien-Tournée, de Bretteville-sur-Dives, Hiéville, Lieury, où elle traverse le lycée du Robillard. Elle file ensuite sur l'Orne où elle frôle Argentan. Elle ne traverse donc en aucun cas Saint-Pierre-sur-Dives et encore moins son abbaye.

(1) Selon le dictionnaire un gnomon est un instrument astronomique servant à établir la hauteur du soleil. Celle-ci est déterminée par la longueur de l'ombre projetée par l'instrument.

**François Havin**

## **Les premières haches à lame de métal en Normandie (2000-50 avant notre ère)**

### **D'abord conserver ces témoins fragiles !**

Les fouilles archéologiques fournissent l'essentiel des informations sur les lames de haches préhistoriques. Encore faut-il reconnaître que le manche a presque toujours Les lames de pierre résistent également à leur long enfouissement. En revanche, les lames métalliques subissent les outrages du temps, qu'il s'agisse du verdissement des haches en cuivre et en bronze (**fig. 1**), initialement de couleur dorée ou de la corrosion des lames de fer. Ainsi ces matériaux s'avèrent fragiles dès qu'ils sont abandonnés. Au laboratoire de restauration, un examen attentif (à la loupe binoculaire, par exemple) permet de comprendre l'état de la pièce et les modalités de ses altérations. Pour une hache en fer, une radiographie peut être effectuée afin de déterminer sa forme initiale, mais aussi pour mieux comprendre les techniques de fabrication ou détecter d'éventuels décors.

La restauration d'une hache en fer s'effectue en plusieurs étapes (**fig. 2**). Il s'agit d'abord de stabiliser la corrosion par des bains chimiques d'une durée de plusieurs mois à un an. Cette opération s'accompagne de relevés, de dessins et de photos qui permettent de décrire la lame sur une fiche de suivi. Le long nettoyage de la pièce est ensuite effectué à l'aide de scalpels, d'un micro-tour et éventuellement d'une micro-sableuse. Des résines synthétiques peuvent consolider les parties fragiles. Enfin, un vernis ou une cire sont appliqués pour la protéger.

### **Les premières lames métalliques en cuivre et en bronze**

Au cours du troisième millénaire avant notre ère, le cuivre puis le bronze (alliage plus résistant fait d'un mélange de cuivre et d'étain) modifient radicalement les réseaux d'échanges. Avec l'avènement des métaux, c'est toute l'économie protohistorique qui se voit bouleversée. Alors que pendant les millénaires qui précèdent elle était pour partie adossée sur la recherche de matériaux lithiques, ce sont désormais les minerais et leur exploitation qui concourent aux évolutions de la société. Dans ce cadre une partie des régions de l'Ouest de la France profitent de la géologie du Massif armoricain pour connaître un nouvel essor (**fig.3**).

La métallurgie du bronze, alliage qui se travaille en phase liquide par moulage, va permettre une multiplication des formes de haches et de leurs décors. Pour les antiquaires du XIX<sup>e</sup> siècle, il apparaît très rapidement que l'éventail de forme des objets en bronze recouvre un caractère chronologique. Ces travaux débouchent sur la mise en place d'une chronologie des objets archéologiques qui permet de dater les différents contextes d'un site et les sites entre eux. C'est ainsi que les haches de l'âge du Bronze ont été classées en trois grandes familles : les haches plates, les haches à talon et les haches à douille (**fig. 4**).

Globalement, ces trois grandes familles de haches illustrent une séquence chronologique. Les haches plates se rencontrent dans les contextes de l'âge du Bronze ancien, à partir de 2300 ans avant notre ère. Elles seront progressivement remplacées au début du Bronze moyen (vers 1600 ans avant notre ère) par les haches à talon. Enfin, à la fin de l'âge du Bronze, à partir de 1300-1200 avant notre ère et jusqu'à la fin du premier âge du Fer, vers 500-450 avant notre ère, ce sont les haches à douille qui sont produites par milliers. Il est très vraisemblable qu'au-delà

d'une simple évolution technique, les différentes formes de haches illustrent des usages sociaux différents.

### **Un pôle normand de fabrication de haches à talon**

Entre 1500 et 1300 avant notre ère, on assiste à une explosion du nombre d'objets en bronze produits. Pour les haches, cet accroissement de données s'accompagne d'une plus grande diversité de formes et de décors. Très stéréotypés, ces caractéristiques définissent de véritables styles régionaux.

Pour la Basse-Normandie, plusieurs dépôts ont été découverts, par exemple à Vaux-sur-Aure (Calvados) et à Perrou (Orne). On y recense essentiellement des haches à talon de type breton au tranchant étroit et à lame rétrécie dans sa partie médiane. Pour cette période, on dispose également de plusieurs moules de haches. Celui découvert en 1838 à Montaigu-la-Brisette (Manche) est en grès fin. Il a servi à produire des haches de type breton. Il montre la maîtrise parfaite du travail du bronze alors atteinte. Ces moules, qu'ils soient en pierre ou même en bronze, évitent d'avoir à sculpter une copie en cire pour chaque hache et permettent de véritables productions en série très standardisées (fig. 5).

En Haute-Normandie, quelque 50 dépôts de haches à talon normandes sont connus, comme par exemple ceux de la Chapelle-du-Bois-des-Faulx dans l'Eure. La cartographie de ces découvertes permet de localiser les centres d'activités autour de la basse vallée de la Seine. Les haches se caractérisent par la grande largeur du tranchant et par la variété des décors moulés qui ornent les deux faces sous le talon. Le thème décoratif le plus fréquent est celui du « trident ». Des données précises ont été obtenues lors de leur étude : on a ainsi identifié des haches issues d'un même moule à l'intérieur de deux dépôts différents. De plus, l'analyse métallographique des haches normandes a révélé une composition très stable de 85 % de cuivre et 15 % d'étain. On peut donc considérer qu'il s'agit là d'une « recette » du ou des fondeurs ayant utilisé un même lingot pour obtenir ces objets.

L'aire de dispersion des haches normandes couvre en France une région s'étendant de la Somme à la Loire et des côtes normandes à l'Yonne. Mais des dépôts composés majoritairement de ces mêmes objets sont attestés en Grande-Bretagne. Par exemple, à Marnhull, dans le Dorset, près de la côte méridionale de l'Angleterre, des archéologues ont mis au jour en 1989 un dépôt de 90 haches dont la morphologie est exactement la même, mais dont le nombre est plus important que dans n'importe quel dépôt analogue en Normandie. Ces données prouvent que des échanges trans-Manche existaient alors, fondés entre autres sur ce type d'article.

### **Des haches à douille qui ne sont pas des haches ?**

Au Bronze final et au début de l'âge du Fer, entre 1000 et 500 avant notre ère ce sont les haches à douille qui dominent. Très souvent découvertes regroupées au sein de dépôts de plusieurs dizaines d'exemplaires, elles pourraient avoir eu un rôle de paléo-monnaies ou de lingots. Leurs structures évidées et leur forte teneur en plomb en font effectivement des pièces trop fragiles et trop malléables pour les considérer comme réellement fonctionnelles. Dans certains dépôts, comme par exemple celui d'Agneaux (Manche), les haches sont le plus souvent brutes de fonte témoignant d'une absence d'utilisation avant leur enfouissement (fig. 6).

Si la plupart des haches à douille proviennent de dépôts, quelques contextes plus spécifiques peuvent se révéler surprenants. Plus encore que pour les haches à

talon, les modules et les décors apparaissent très variables. C'est ainsi que dans la région plusieurs dépôts donnent leur nom à de types de haches. Le type Chailloué, défini à partir des dépôts découverts dans cette commune de l'Orne et également à Moidrey dans la Manche, se distingue par un tranchant évasé et une douille elliptique (fig. 7). Le type Couville, identifié à partir d'un dépôt de 300 haches mis au jour dans la Manche propose une longueur réduite de l'ordre de 7 cm seulement.

Si tous les regroupements d'objets en bronze sont décrits comme des dépôts, tous ne recouvrent pas nécessairement la même réalité. À Maisons (Calvados), le dépôt était constitué d'objets entiers dont certains ont de toute évidence été utilisés. À Agneaux, les haches à douille ont été découvertes au cœur d'une nécropole. À Marchésieux, en bordure d'une zone marécageuse, ce n'est pas un dépôt unique qui a été mis au jour mais huit, globalement alignés sur une longueur de 80 mètres. Dans certains cas il est possible d'envisager des stocks d'outils destinés aux échanges ou une thésaurisation d'une matière à forte valeur ajoutée. Pour certaines situations, il faut peut-être envisager des cachettes de fondeur regroupant des objets destinés à être refondus. Enfin dans d'autres cas, l'hypothèse d'offrandes à des divinités peut être évoquée.

### **Le métal des Gaulois : le fer**

L'apparition du fer en Europe occidentale se situe autour du 1000 avant notre ère mais c'est surtout à partir du 800 que l'on trouve plus fréquemment des objets de fer notamment en contexte funéraire. Si l'apparition de ce nouveau matériau est encore assez mal connue, les recherches récentes montrent l'existence de véritables aires de production du fer. Pour l'instant aucun bas-fourneau destiné à la production du fer, n'est connu en Normandie pour l'âge du Fer.

Pendant certaines régions ont déjà livré plusieurs dizaines de sites proposant ce type de vestige. Pour ne prendre que des exemples proches, c'est le cas de la région mancelle ou encore du secteur qui partant de l'estuaire de la Rance rejoint la forêt de Paimpont. En Basse-Normandie, il faut cependant noter les découvertes fortuites de résidus de fond de four dans la région de la Ferrière-aux-Étangs (Orne) qui pourraient indiquer la présence de bas-fourneaux à utilisation unique et scories piégées, type utilisé durant l'âge du Fer.

Si pour la région les traces des activités de réduction sont encore très méconnues, les traces de forges sont elles beaucoup plus fréquentes. Un simple recensement des déchets qu'elles génèrent, les scories, montre que dans la région ces activités de post réduction sont présentes sur 70 % des fermes gauloises (fig. 8).

### **De la douille à l'emmanchement vertical**

Pour l'âge du Fer, la hache, et plus généralement l'outillage métallique, est beaucoup moins représentée que durant l'âge du Bronze où les fréquents dépôts en ont livré de nombreux exemplaires. Dans la région, les recherches récentes sur les établissements enclos de type ferme indigène n'ont permis d'en recueillir qu'une petite dizaine. La plupart (6 exemplaires) correspondent à des haches à douille, d'une morphologie assez proche des dernières haches en bronze. S'il faut souligner cette proximité de forme, les techniques mises en œuvre pour les obtenir sont cependant très différentes. Dans le cas du bronze le recours à la fusion du métal et à son moulage est systématique ce qui est impossible pour le fer qui ne peut se travailler qu'en phase solide, à la forge.

L'un des avantages que l'on peut avoir à fabriquer des outils à douille réside dans leur polyvalence. En fonction de l'emmanchement souhaité (dans l'axe ou au contraire perpendiculairement au tranchant), il est possible d'obtenir une hache ou une herminette. On peut même envisager à partir du même outil une utilisation comme ciseau. C'est pourquoi il faut peut-être assimiler certains outils considérés comme des herminettes à des haches. Quoi qu'il en soit, en raison des dimensions assez réduites de leur tranchant et de leur faible masse, il est tentant d'y voir des outils davantage liés à la menuiserie qu'au bûcheronnage.

Les haches à emmanchement vertical, telles qu'on les connaît actuellement font leur apparition seulement vers 250 avant notre ère. L'un des rares exemplaires signalé pour l'instant dans la région a été rencontré comme mobilier d'accompagnement au sein de la tombe à char d'Orval dans la Manche (**fig. 9**). La découverte récurrente de ce type de haches dans des contextes funéraires de guerriers ou dans des sites de statut élevé pourrait par ailleurs indiquer un usage militaire ou pour le moins ostentatoire de ce nouvel instrument à l'emmanchement très novateur.

Par rapport à la hache à douille, sa fabrication est plus difficile. On peut reconnaître deux techniques principales. La première relativement simple consiste à simplement enrouler le talon sur lui-même de manière à dégager un œil central. La seconde qui semble plus usitée est en revanche plus complexe. Il s'agit ici de perforer verticalement le talon ce qui nécessite la fabrication d'outils spécifiques susceptibles de permettre l'alésage de l'œil qui enserrera le manche. Mais, quelles que soient les difficultés de sa réalisation, ce nouveau type d'outil connaîtra une postérité durable puisque il est l'ancêtre des haches que nous utilisons aujourd'hui.

**Hubert LEPAUMIER, Lucie VORACEK, Nolwenn ZAOUR et Jean-Luc DRON**

Textes extraits de « Au fil de la Hache. Histoire millénaire d'un outil en Normandie. », dir. Jean-Luc Dron, Orep, 2015.

## Iconographie

**fig. 1** : Photo de hache à douille en bronze corrodée, Musée de Normandie, Caen (L. Voracek)

**fig. 2** : Photo de fer de hache en cours d'inventaire au laboratoire du Musée de Normandie, Caen (L. Voracek)

**fig. 3** : Carte des gisements de cuivre et d'étain en Europe de l'Ouest (d'après J.P. Mohen ; La Normandie à l'aube de l'histoire, Somogy)

**fig. 4** : Dessin de l'évolution des haches normandes au lie millénaire avant notre ère : hache, plate, hache à rebords et hache à talon (H. Lepaumier)

**fig. 5** : Photo d'un moule en grès de hache à talon bivalve de type breton, Montaignula-Brisette, Manche (La Normandie à l'aube de l'histoire, Somogy)

**fig. 6** : Photo de fouille d'un dépôt de haches à Agneaux dans la Manche (Marcigny)

**fig. 7** : Photo d'une hachette de Moidrey, Manche ; elle a conservé le lien de chanvre qui la reliait à d'autres objets du même type dans un dépôt de plusieurs dizaines d'exemplaires du même type regroupés en petits lots (G. Verron)

**fig. 8** : Carte des fermes gauloises avec traces de forge en Normandie (H. Lepaumier)

**fig. 9** : Photo de lame de hache en fer gauloise provenant d'Orval, Manche ; brute de fouille, radiographiée et restaurée (H. Lepaumier)



FIG 1

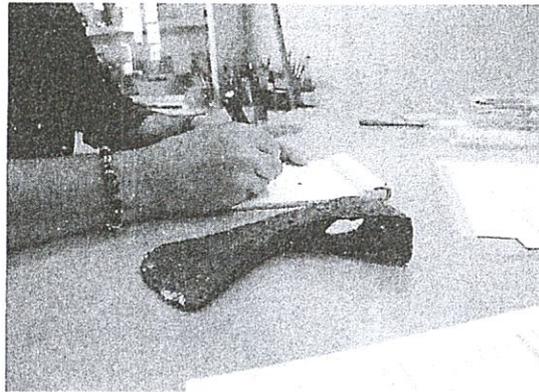


FIG 2

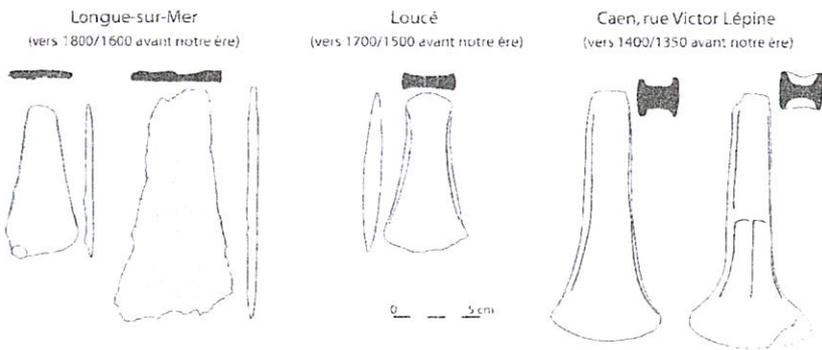


FIG 4



FIG 5



FIG 6

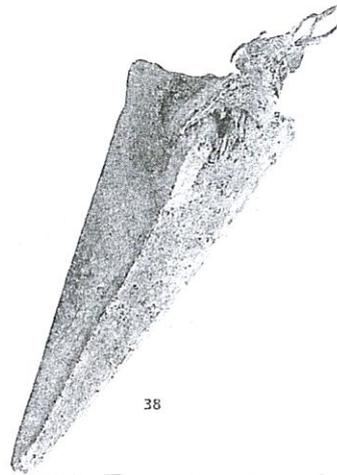


FIG 7

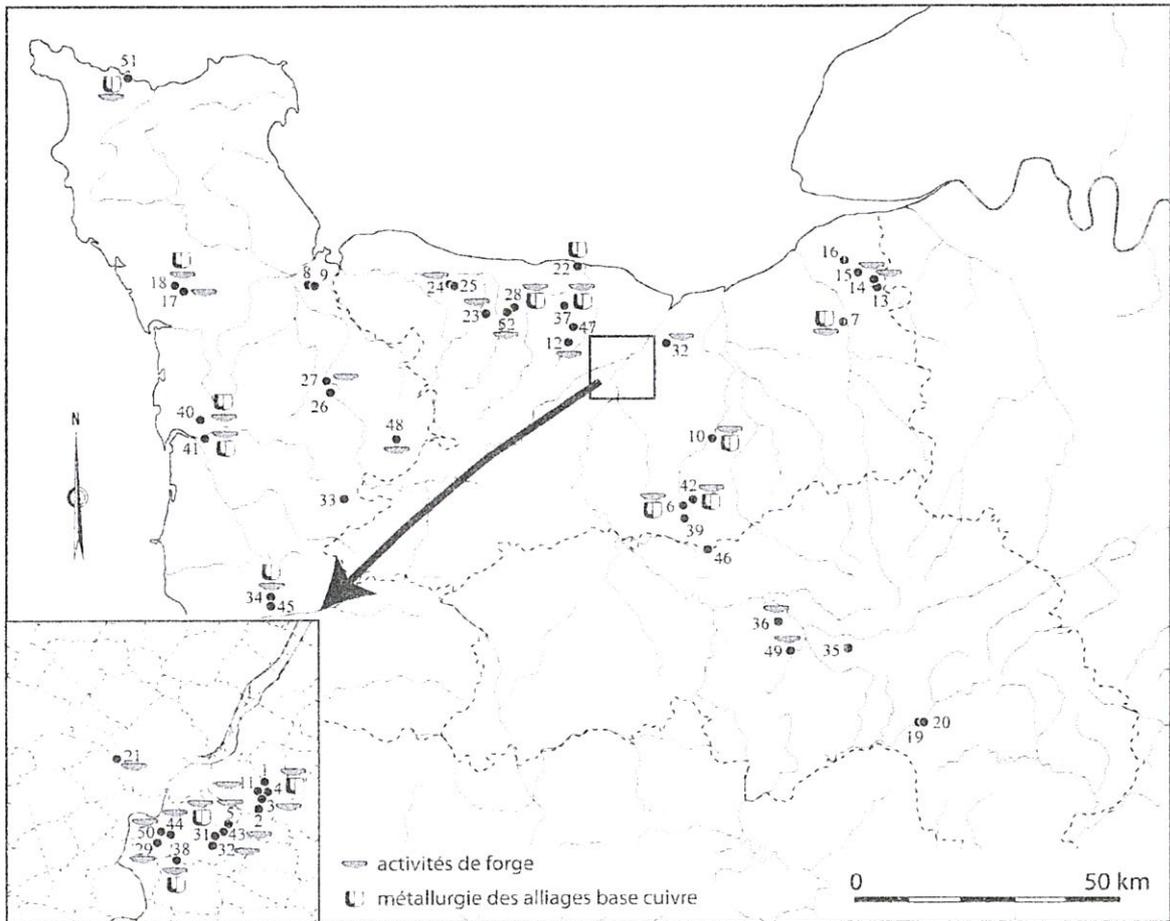


FIG 8

## Jouons avec le feu

Yves ROBERT

Jacky m'a sollicité pour parler du feu, un sujet brûlant.  
La précaution s'impose, abordons le avec des pincettes!  
Avant tout, saluons la perspicacité du choix du lieu, évoquer le feu au...Foyer du Billot, il fallait y penser!

Les mots m'ont semblé les bienvenus pour cerner la question. Avec eux aucun souci, jamais de déception, ils sont percutants, attachants, drôles et marquent les esprits aussi forts qu'un fer...au feu. J'ai puisé dans le vocabulaire, les expressions du quotidien, elles sont multiples.

Permettez-moi d'ouvrir le feu avec le baptême. Tout commence avec lui.

Le coup de feu peut signifier un tir mortel où l'engorgement des cuisines dans un grand restaurant. Halte au feu est un commandement empreint de soulagement, tout comme il n'y a pas le feu se veut rassurant.

Par contradiction, crier au feu n'est pas synonyme de quiétude. Le feu de camp a tous les aspects d'un feu de joie. Le feu du rasoir laisse parfois des traces. Au coin du feu, la sérénité est proche, souffler le feu active la guérison, le feu d'artifice offre son bouquet de couleurs et le feu follet est spontané.

Le feu et l'eau ne font bon ménage qu'à l'heure des secours. L'arme à feu à de multiples dangers et la pierre à feu sert à aiguiser.

Le bon vieux pot au feu est ici-même un rendez-vous immuable pour favoriser la convivialité. Le feu d'un regard peut-être à l'origine d'un coup de foudre et provoquer l'inévitable feu aux tempes, prémices de l'acte charnel.

Mettre le feu une spécialité de Johnny Halliday, il n'y a pas le feu au lac, une expression helvétique bien dans la note du parler genevois.  
Feu la mère de Madame, cher à Feydeau est macabre, le feu aux joues trahit la timidité et avoir plusieurs fers au feu assure tranquillité et confiance.

Jeanne d'Arc a péri sous sa violence et Carthage a été anéanti par ses effets.

Les feux de Bengale signifient l'allégresse et ceux de...l'Amour une interminable série télé.  
A feu et a sang n'a rien de réjouissant et faire feu des quatre fers évoque vitalité et enthousiasme.  
Un feu nourri n'est inoffensif qu'à la condition de lancer des questions, sinon gare à la casse!

Mon glorieux ancêtre...le Petit Robert et les linguistes Claude Duneton et Alain Rey ont consacré des colonnes au mot FEU. Régalons-nous...  
Le feu de Dieu et feu sacré vont de pair avec l'ardeur.  
Faire feu de tout bois c'est utiliser tous les moyens.  
On peut jouer avec le feu, mettre le feu aux poudres voire sa main au feu.  
Péter le feu n'a rien de déshonorant, jeter l'huile sur le feu est plus dangereux et il n'y a pas de fumée sans feu, pas d'effet sans cause.

Jeter son feu est synonyme de colère, la salle des ventes vit au rythme du feu des enchères et à l'heure de la critique le feu roulant des interrogations est permanent.

Mourir a petit feu évoque l'inquiétude, ne pas faire long feu n'est guère réjouissant et tirer les marrons du feu l'opportunisme.

Les feux de la Rampe ont inspiré Charlie Chaplin ceux du music-hall Fellini et ceux de la Chandeleur ont mis en scène Annie Girardot.

Toujours à la rubrique cinéma, la Guerre du Feu n'a pas marqué les esprits par la qualité des dialogues!

Le feu de paille est passager, le feu de camp toujours chaleureux. Avoir le feu au derrière qualifie la précipitation, ou un appétit sexuel évident et les soldats du feu sont en guerre permanente contre les pyromanes.

Faire la part du feu s'apparente à la sagesse et faire long feu à l'échec.

Vous passez au feu vert et stoppez au feu rouge.

Dans la conduite automobile l'usage des feux de direction se fait rare. A croire qu'ils sont désormais en option!

N'y voir que du feu sent l'embrouille, le piment met la bouche en feu, le feu de la colère peut conduire au crime et celui de l'éloquence est souvent charmeur.

Je m'aperçois que, dans le...feu de l'action, mon bavardage s'éternise. Etre tout feu tout flamme à ses limites.

Il est grand temps d'avoir le dos...au feu, le ventre à table.

Pardon d'avoir joué de la sorte avec le feu et...merci de votre attention.

Yves Robert

Le Billot, août 2016

## L'art de se préserver du feu

Les termes amiante ou asbeste désignent une roche contenant des fibres qui ont de tout temps attiré l'attention des hommes. Parmi ses propriétés dont ils ont su tirer parti, la plus intrigante est la résistance au feu.

### Préserver les cendres des défunts

La période dite du néolithique est associée à la fabrication de céramiques destinées à cuire et conserver des aliments. De nombreuses poteries composées avec une part importante d'amiante ont été mises au jour par les archéologues dans les pays scandinaves. Cette même tradition se perpétue en Corse du Moyen Age jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Mais les fibres d'amiante peuvent aussi être filées et tissées comme le mentionnent de nombreux textes de l'antiquité grecque et latine. Les tissus fabriqués à base d'amiante participent alors à des rites funéraires : les cendres du corps incinéré dans une toile d'amiante n'auront pas été mêlées à celles du brasier et pourront être préservées. Pline l'Ancien (1<sup>er</sup> siècle) est l'auteur le plus souvent cité à ce propos. Il assimile l'amiante à « *un lin qui n'est pas consumé par les flammes. On l'appelle le lin vif, et nous avons vu des serviettes de cette matière flamboyant dans des foyers de banquets : le feu, en éliminant la saleté, leur donnait plus d'éclat que l'eau n'aurait pu le faire. Les linceuls des rois qu'on fait avec ce lin vif séparent les cendres du corps des autres cendres. Il vient dans des déserts de l'Inde brûlés par le soleil, où il ne pleut pas, parmi de terribles serpents, et il s'accoutume ainsi à survivre à l'action du feu. Il est rare d'en trouver, et son tissage est difficile, car il est court.*<sup>1</sup> ».

L'archéologie vient confirmer cet usage funéraire de l'amiante. En 1702 à Rome est découverte « *une grande urne de marbre ou une tombe, dans laquelle étoit une toile d'amiante. [...] Cette toile est tissée comme nos toiles d'aujourd'hui ; les fils sont gros comme ceux de la toile de chanvre : elle est usée et sale comme une vieille nappe de cuisine, mais plus douce et plus pliable qu'une étoffe de soie. On trouva dans cette toile des ossements avec un crâne, le tout à demi brûlé. Il ne faut point douter qu'on n'eût mis dans cette toile le corps du défunt pour le jeter sur le bucher, de peur qu'étant consumé par le feu, les cendres ne s'écartassent et ne se mêlassent avec celles du bucher, on les retiroit ensuite pour les transporter en cet état dans la grande tombe. Cela se pratiquait pour les personnes de qualité.*<sup>2</sup> »

Les toiles d'amiante alimentent une abondante littérature qui dépasse la réalité de leur usage et donnent naissance à des légendes comme celle de la nappe que Charlemagne jetait au feu pour la retirer intacte et nettoyée, à la stupéfaction des spectateurs.

*Le livre des Merveilles ou Devisement du Monde* relate l'expédition de Marco Polo qui découvre, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, l'utilisation en Chine de l'amiante baptisé « *salamandre* » ou « *laine de salamandre* » par analogie « *avec l'animal légendaire qui, disait-on, vivait dans les flammes* ». Marco Polo évoque une mine qui « *produit des filets ayant aspect de laine, lesquels étant desséchés au soleil sont pilés dans un mortier de cuivre. Ensuite on les lave, ce qui emporte toute la terre. Enfin ces filets ainsi lavés et purifiés sont filés comme de la laine, et ensuite on en fait des étoffes. Et quand ils veulent blanchir ces étoffes, ils les mettent dans le feu pendant une heure ; après cela elles en sortent*

---

1 PLINE, *Histoire naturelle*, livre XIX, IV, traduction Stéphane Shmitt, NRF Gallimard, 2013, p.918.

2 Bernard de MONTFAUCON, *L'Antiquité expliquée et représentée en figures*, tome V, Paris, 1719, p.31-32.

blanches comme neige et sans être aucunement endommagées.<sup>3</sup>» Il est probable que cette exploitation médiévale se situait non loin de la route de la soie dans la province du Xinjiang (ancien Turkestan), dans des mines que Kubilai Khan, empereur de Chine, aurait fait ouvrir. Cette zone de l'ouest chinois correspond aux sites d'extraction de l'amiante existant au début du XXI<sup>e</sup> siècle.



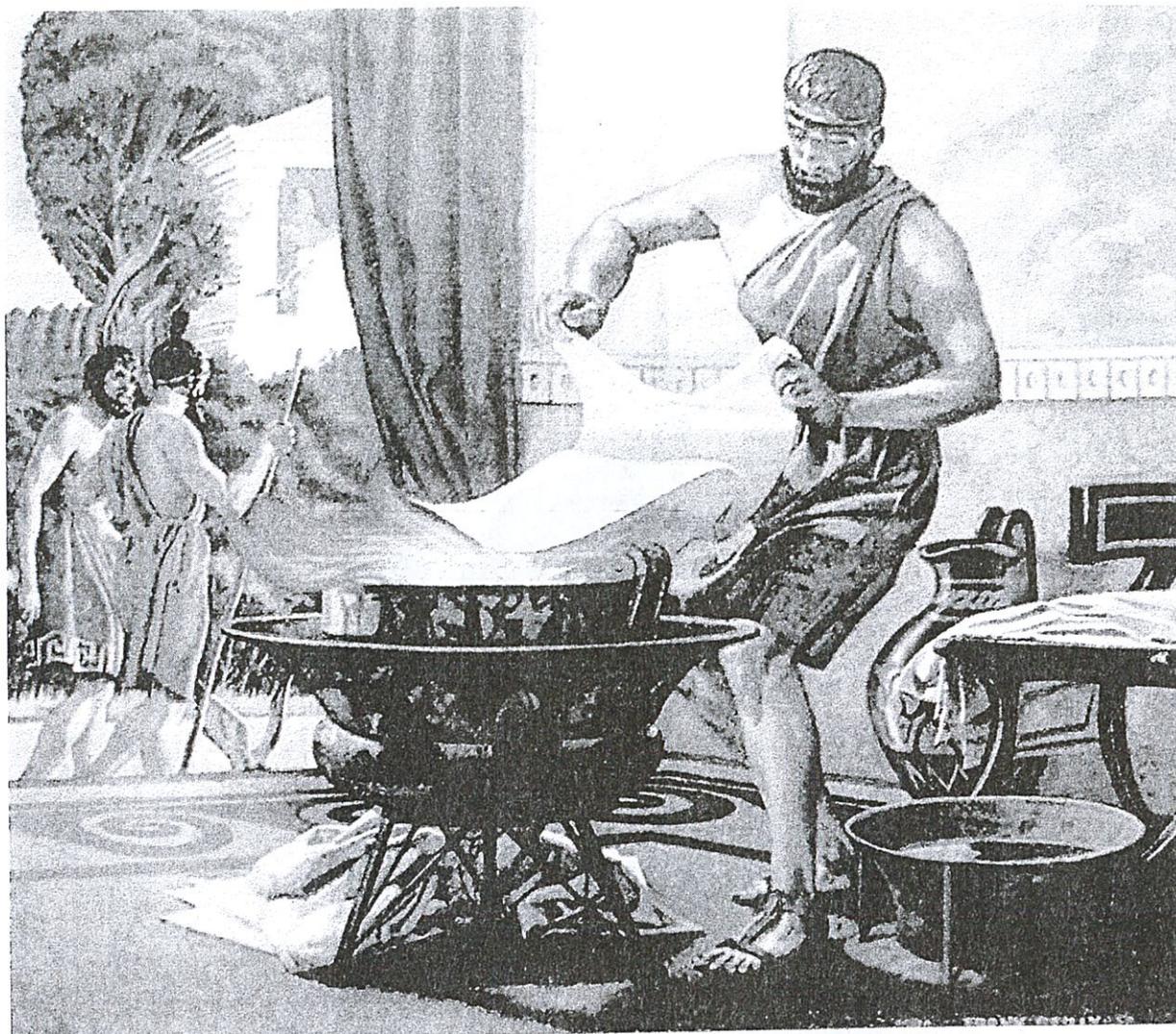
Découvert à Rome en 1702, le sarcophage contenait une toile d'amiante enveloppant des restes humains calcinés ; il fut déposé à la bibliothèque du Vatican, Michaelis Mercati, Metallotheca, Rome, 1717. Bibliothèque de l'Ecole des Mines de Paris.

Les récits sur les propriétés et usages de l'amiante se transmettent d'auteur en auteur jusqu'au siècle des Lumières. Les savants expérimentent alors le minéral, explorent les gisements et concluent au peu d'avenir pour cette matière qui demeure selon eux un objet pour cabinet de curiosités.

### Premières manufactures

Le grand tournant s'opère au tout début du XIX<sup>e</sup> siècle, sous l'impulsion d'une femme de la bourgeoisie italienne vivant à Côme (Lombardie). Passionnée de sciences naturelles, Lena Perpentini fait confectionner avec l'amiante de sa région de la toile, du papier et même de la dentelle. Elle fait connaître ses méthodes de fabrication et diffuse des échantillons de sa production.

<sup>3</sup> MARCO POLO, Deux voyages en Asie au XIII<sup>e</sup> siècle par Guillaume de Rubruquis et Marco Polo, Eugène Muller, Paris, C. Delagrave, 1888, p 186,187.



*Les industriels de l'amiante se plaisent à utiliser à des fins publicitaires l'imagerie de l'amiante dans l'antiquité. Publicité de la compagnie américaine Johns Manville, 1953.*

Ainsi, destiné au prince Napoléon, vice-roi d'Italie, un exemplaire d'un rapport sur l'instruction publique est imprimé en 1807 sur un papier d'amiante fabriqué par les soins de Lena Perpentì<sup>4</sup>. Cet ouvrage transmis à l'Académie des sciences de Paris nourrira longtemps les réflexions sur un papier incombustible qui garantirait la préservation des plus précieux documents.

Inspiré par les travaux de Lena Perpentì, Giovanni Aldini, professeur de physique à l'université de Bologne et également colonel des pompiers met au point en 1827 un équipement destiné à protéger les pompiers du feu. « *Les pompiers garantis par mon appareil pouvaient exposer leurs mains, leurs bras, leurs pieds et même leur visage sur un feu de bois très ardent, sans que, dans ce dernier cas, leur respiration fût pénible, gênée, et sans même éprouver une augmentation considérable de chaleur.*<sup>5</sup> » Il multiplie les démonstrations en Italie puis en France, en Suisse, dans des métropoles

<sup>4</sup> *Compendio del rapporto presentato a S.E. il ministro dell'Interno dal direttore generale della pubblica istruzione, nell'anno 1807*, Cairo et Cie, Milan. Cet exemplaire imprimé sur papier d'amiante est conservé à la bibliothèque de l'Institut de France à Paris.

<sup>5</sup> Giovanni ALDINI, *Art de se préserver de l'action de la flamme, appliqué aux pompiers et à la conservation des personnes exposées au feu; avec une série d'expériences faites en Italie, à Genève et à Paris*, Paris, 1830, p.63.

hantées par la crainte des incendies. Ses écrits sont imprimés en plusieurs langues et ses expériences spectaculaires relayées dans les journaux produisent une grande impression.

5<sup>ter</sup> Jahrgang.

Tab. XIX.



*Das Gewand aus Steinflachs.*

*Antonio Vanossi, Das Gewand aus Steinflachs (Asbest), Munich, 1831. Le vêtement en pierre de lin (amiante).*

L'équipement de Giovanni Aldini est composé de toile d'amiante sur lequel est revêtu un second vêtement de toile métallique. Un autre italien, Antonio Vanossi propose des améliorations à cette invention. En 1830, à Chiavenna, dans sa province riche en amiante de Valteline (Lombardie), Vanossi réalise des expériences au cours desquelles un pompier revêtu d'une tenue complète en amiante pur évolue dans un brasier. Il renouvelle ses démonstrations à Milan devant un public d'officiels et de savants et publie les résultats de ses expériences, animé par le projet de fonder une manufacture. La principale modification qu'apporte Vanossi consiste à éliminer la partie métallique de l'équipement mis au point par Aldini pour ne conserver que le tissu d'amiante. La difficulté technique, le coût, le poids se réduisent et par suite les obstacles à la diffusion de ce savoir-faire. Les

potentialités frappent l'imagination des savants, mais aussi d'industriels et de détenteurs de capitaux.

### **Naissance d'une industrie**

Le 6 octobre 1869, tissu et papier incombustibles occupent la une du journal du Vatican<sup>6</sup>. Dans les locaux de *L'Osservatore Romano* dont il est le directeur, le marquis de Baviera expose les produits de la société qu'il a formée pour exploiter l'amiante de la Valtelline (Lombardie). Augusto di Baviera, associé à un ecclésiastique, le chanoine Vittorio del Corona, a déposé un brevet auprès du gouvernement de l'Etat pontifical au sujet d'un « *nouveau procédé pour fabriquer papier et tissu incombustibles* ».

L'Italie, en cette année 1869, peut être considérée comme le lieu de naissance de l'amiante « *devenu la base d'une industrie spéciale* ». La production annuelle consacrée essentiellement à la fabrication de garnitures calorifuges pour les machines à vapeur est de 200 tonnes en moyenne entre 1875 et 1879 et occupe 400 ouvriers.<sup>7</sup>

L'Exposition universelle de Paris en 1878 met en lumière une matière qui apporte une réponse aux inconvénients majeurs des techniques contemporaines, les dégagements de chaleur extrêmes, les frictions multipliées dans les machines de plus en plus puissantes et rapides. « *On remarquait dans l'Exposition italienne de magnifiques échantillons d'amiante de la Valtelline et de la vallée d'Aoste. On l'emploie principalement à la confection des joints pour les machines à vapeur, mais on voyait aussi des cartons, des papiers et même des tissus fabriqués avec cette matière.* »<sup>8</sup>

La *Furse Brothers and Company*, établie à Rome, valorise l'amiante des régions montagneuses du nord de l'Italie, concurrencée par d'autres compagnies associant Italiens et Britanniques. En 1880, trois firmes qui exploitent l'amiante italien fusionnent pour former une nouvelle société dont le siège est à Londres. La *United Asbestos Company Limited* se constitue un véritable monopole sur l'amiante provenant d'environ 180 mines et carrières en Italie mais s'intéresse également aux riches gisements récemment découverts au Canada. « *La fabrication industrielle de l'amiante prend aujourd'hui un nouveau développement sous la direction d'une compagnie anglaise résultant de la fusion de trois compagnies rivales anglo-italiennes, et dont les usines sont installées en Angleterre à Birmingham et à Harefield [...] Cette compagnie s'est assurée la propriété des principaux gisements d'asbeste dont la présence a été reconnue dans différents pays.* »<sup>9</sup>

Un éventail illimité d'applications se dessine désormais, lié à toute activité qui engendre chaleur ou combustion. « *L'amiante est resté une curiosité naturelle dont on n'a pas songé avant nos jours à faire une application industrielle. Toutefois cette question paraît résolue et on est récemment arrivé à tisser l'amiante pour en fabriquer une grande quantité d'objets qui seront d'un usage précieux dans les incendies en raison de leur incombustibilité: on en fait des gants, des habits, et surtout des cordes de sauvetage, l'amiante est entré dans la composition de peintures et de revêtements qui rendent incombustibles les bois sur lesquels ils sont appliqués ; comme il est peu conducteur de la chaleur,*

---

6 *L'Osservatore Romano*, 6 octobre 1869 : Della tela et della carta incombustibili.

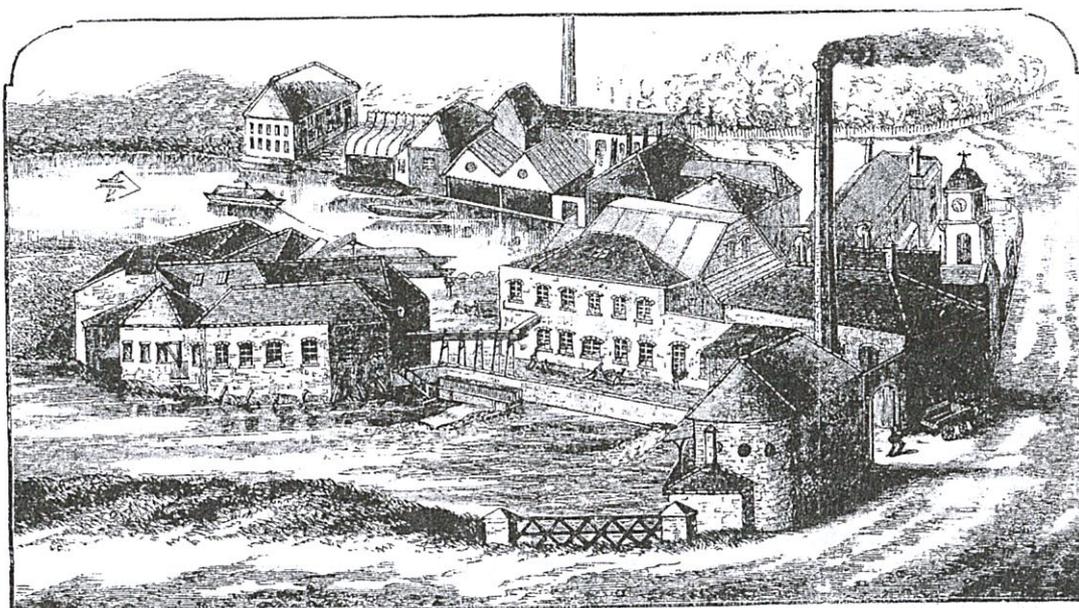
7 *Revue universelle des Mines*, 1882, p.449.

8 Exposition universelle. Paris. 1878. Rapports du jury international.

9 *La Nature*, 27 juin 1885.

*inattaquable par les acides et sans action sur le métal, il sert très avantageusement d'enveloppe et surtout de joint pour les conduites de vapeur et il forme ainsi un revêtement tout à fait inaltérable.*<sup>10</sup>»

Lors de l'Exposition universelle de 1889, la *United Asbestos Company* est le principal exposant de produits amiantés, mais d'autres industriels rêvent déjà d'investir ce marché. L'exemple est suivi aux Etas-Unis, en Belgique, en Allemagne, en France et les usines se multiplient à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.



THE UNITED ASBESTOS COMPANY'S ASBESTOS WORKS  
HAREFIELD MILLS, near LONDON

*L'usine d'Harefield, près de Londres. Brochure de la United Asbestos Company, 1888.*

## Les produits amiantés

L'usage textile de l'amiante hérité de l'antiquité est prolongé par la fabrication vêtements destinés aux professions exposées au feu et à des sources de chaleur intense.

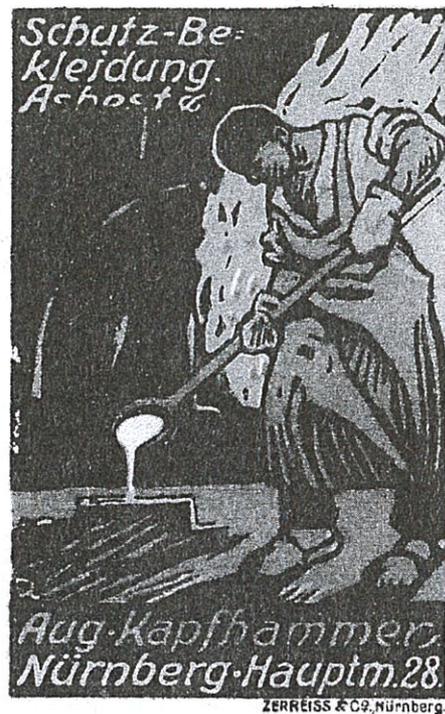
L'usine de Saint-Pierre-lès-Elbeuf (Seine-Maritime) propose par exemple des gants et des moufles, des tabliers en tissu d'amiante. Un tissu double face breveté « *en amiante d'un côté avec envers laine convenant tout spécialement pour vêtements de pompiers, chauffeurs de chemins de fer, ouvriers de fonderies, forges, etc. En effet, l'amiante, par suite de sa propriété d'incombustibilité, ne peut s'enflammer au contact du feu et, d'autre part, la laine étant un très mauvais conducteur permet aux hommes de rester exposés à la chaleur sans être incommodés* »<sup>11</sup>.

Retour à la tradition antique, la toile d'amiante permet aussi l'incinération des corps sans mélanger les cendres au combustible. « *Nous sommes aussi fournisseurs du Père-Lachaise qui consomme actuellement environ cinquante mètres de tissu d'amiante par mois pour l'incinération.* »<sup>12</sup>

<sup>10</sup> *La Nature*, 27 juin 1885.

<sup>11</sup> Catalogue Henry Hamelle, 1909.

<sup>12</sup> Société industrielle d'Elbeuf. Bulletin des travaux de 1894.



*La tenue de protection en amiante. Vignette de la société Kapfhammer, Nuremberg. Allemagne*

Certains lieux publics, menacés d'incendie en raison de la présence de matières inflammables, se garantissent désormais avec l'amiante. Les chemins de fer, pour les équiper les wagons-lits, les lieux de spectacles de plus en plus nombreux et fréquentés, pour les tentures, rideaux, draperies, mais aussi sous forme de papier ou carton, pour les éléments de décor. Les ateliers de Saint-Pierre-lès-Elbeuf fabriquent « des tissus d'amiante qui se prêtent à la décoration artistique. Plusieurs milliers de mètres de ces décors incombustibles ont été fournis à différents théâtres et cafés-concerts de Paris. »<sup>13</sup>

Les usines de transformation de l'amiante fournissent à l'industrie une gamme de produits isolants, tresses, cordes, cordons, bourrelets calorifuges. Les matelas calorifuges « sont employés pour le revêtement des chaudières-marines et des tuyauteries de grand diamètre à haute pression. La Marine française les a adoptés pour les navires de la flotte : cuirassés, croiseurs et torpilleurs. »<sup>14</sup> Ces matelas de tissu d'amiante remplis de déchets d'amiante sont également fabriqués dans l'usine du Platfond (Orne). « C'est par ce procédé que l'on a pu rendre les salles de chauffe des torpilleurs, forcément très exigües, beaucoup plus saines et supportables pour les mécaniciens et chauffeurs qui, auparavant, ne pouvaient résister à une aussi haute température. »<sup>15</sup>

L'amiante envahit aussi le foyer domestique, partout où se dégagent flammes et chaleur.

13 Société industrielle d'Elbeuf. Bulletin des travaux de 1896.

14 Catalogue Hamelle, 1909.

15 Caen et le Calvados, 1894.



Pour éviter l'accident de repassage, des nappes en tissu d'amiante sont proposées ainsi que des porte-fers qui rencontrent partout un grand succès. Fabriqué aux Etats-Unis, le fer à repasser baptisé *Asbestos Sad Iron* est constitué d'un bloc d'acier qui est chauffé sur le poêle et isolé par un capot en acier doublé d'une garniture en amiante.

Au tout début du XX<sup>e</sup> siècle, la société Guénot et Chalot commercialise à Paris des appareils pour la cuisine au gaz dont l'originalité consiste en l'utilisation de l'amiante. « *Les nouveaux appareils à gaz, perfectionnés par la nouvelle application de l'amiante [...] donnent comparativement aux autres appareils du même genre existant à ce jour, une économie de 50% réalisée seulement sur la consommation du gaz.*<sup>16</sup> » Cette économie, argument principal de l'entreprise, repose sur l'équipement des fours avec un plafond d'amiante qui assure la réverbération de la chaleur et accélère ainsi la cuisson.

Les déchets d'exploitation des usines d'amiante, réduits en poudre, peuvent être valorisés. Ainsi, « *l'amiante est entré dans la composition de peintures et de revêtements qui rendent incombustibles les bois sur lesquels ils sont appliqués* »<sup>17</sup>. Dans l'usine de Gonnevillle (Manche), « *les derniers résidus étaient employés à faire des mastics, des couleurs, qui arrêtent l'action du feu sur le bois* »<sup>18</sup>. A Saint-Pierre-les-Elbeuf (Seine-Inférieure), la fabrication de mastics et peintures est mentionnée dès 1896. « *Notre peinture à base d'amiante a pour propriété d'empêcher les matières qui en sont revêtues d'entrer en combustion en produisant des flammes : soumises à un foyer ardent, les matières ainsi protégées finiront par se carboniser à la longue, mais sans produire de flammes.* »<sup>19</sup>

Enfin, un brevet est déposé en Angleterre en 1900 pour un tissu d'amiante imprégné de résines et durci qui permet la confection de garnitures de freins et d'embrayage. Sous la marque Ferodo, ce

<sup>16</sup> Brochure de la société Chalot, début XX<sup>e</sup> s.

<sup>17</sup> *La Nature*, 27 juin 1885.

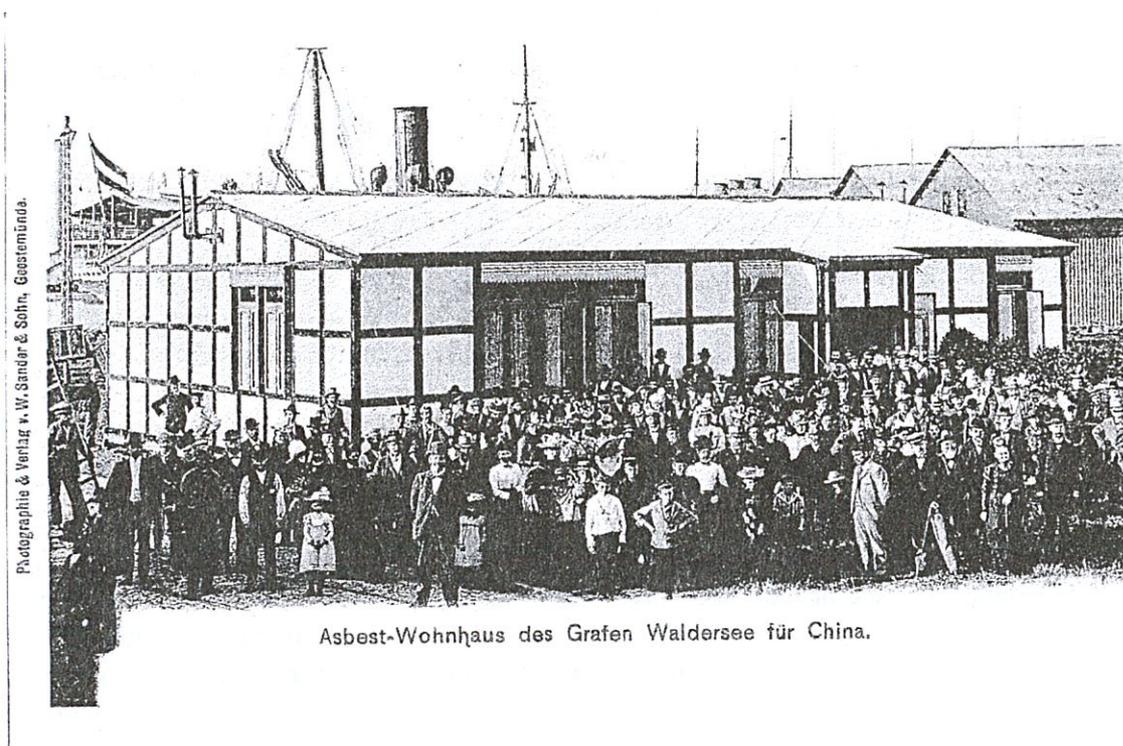
<sup>18</sup> Louis DROUET, *Recherches historiques sur les vingt communes du canton de Saint-Pierre-Eglise*. Cherbourg, 1893.

<sup>19</sup> Catalogue Henry Hamelle, 1909.

produit accompagnera l'explosion de l'industrie automobile avec un centre de fabrication important en Normandie.

## L'amiante-ciment

Le 20 août 1900, sur les quais de Hambourg, devant un public de curieux et de journalistes, un imposant chalet chargé sur un bateau à destination de la Chine. Il accompagne les troupes allemandes qui participent au corps expéditionnaire international chargé de réprimer la révolte des Boxers.



Asbest-Wohnhaus des Grafen Waldersee für China.

*Hambourg 1900, embarquement pour la Chine de la maison en amiante du maréchal Waldersee.*

Le bâtiment a été commandé par le ministère de la Guerre allemand à la société Asbest-und Gummiwerke - Alfred Calmon pour abriter le quartier-général du feld-maréchal, comte Alfred de Waldersee. La société fondée par Alfred Calmon en 1896 possède une usine de produits amiantés à Hambourg.

Démontable en moins de trois heures, assemblée en huit heures, la maison d'amiante (*asbest-haus*) couvre 210 m<sup>2</sup> et comprend sept pièces dont une salle de bain. L'ossature bois des cloisons ainsi que le plancher sont garnis de plaques d'amiante et le toit couvert d'ardoises à base d'amiante. Le bâtiment est réputé à l'épreuve du feu comme de l'eau et doté d'excellentes propriétés isolantes à la chaleur comme au froid. L'*asbest-haus* fait l'objet de nombreux articles dans la presse européenne et américaine.

Le 18 avril 1901, le célèbre bâtiment disparaît dans l'incendie du palais de Pékin. Si le maréchal von Waldersee est sauvé de justesse par des soldats français qui l'extraient de son abri incombustible par une fenêtre, un général allemand meurt avec son chien dans les flammes. Dans les colonnes de

*L'Aurore*, le journaliste anarchiste Charles Malato ironise : « *L'amiante jouirait-il d'une réputation surfaite? Un chien et un général brûlés, c'est beaucoup : pauvre chien!* <sup>20</sup>»

La réponse à la question réside dans la proportion importante de bois utilisé pour la structure, la charpente et le plancher du bâtiment. Un rapport sur l'incendie permet de conclure que « *la maison d'amiante n'a pas été brûlée, mais a été écrasée par la chute de poutres du palais chinois voisin, qui, construit en bois, a été entièrement détruit* <sup>21</sup>». Le feu s'est propagé à la structure de bois qui s'est rapidement disloquée et l'amiante n'est pas en cause, selon le feld-maréchal qui exprime son entière satisfaction quant à la maison.

Quelques années plus tard, grâce à l'innovation de l'amiante-ciment, la société *Asbest-und Gummiwerke - Alfred Calmon* propose un nouveau modèle cette fois sans les inconvénients de la présence du bois. Un bâtiment en amiante-ciment abrite le quartier-général de l'empereur Guillaume II dans les manœuvres de son armée entre 1907 et 1914. Résistante au feu, rapidement démontable et transportable sur camion, l'*asbest-haus* du Kaiser donne lieu à l'édition d'une carte postale et à divers articles dans la presse européenne.

L'innovation résulte d'un brevet déposé en Autriche en 1901 par Ludwig Hatschek qui conçoit des plaques à base de ciment et d'amiante avec un procédé analogue à celui de la fabrication du carton. Une ardoise artificielle est créée par découpage de ces plaques. Pour baptiser les plaques planes ou découpées en ardoises ou les plaques ondulées, l'inventeur dépose le nom d'Eternit, allusion à leur durée de vie indéfinie. Le succès est immédiat. Des entrepreneurs, en Suisse, en Belgique, en Allemagne, en Italie, en France, rachètent la licence du brevet autrichien et se lancent dans la production industrielle de l'amiante-ciment.

L'effort de reconstruction aux lendemains de la Première Guerre mondiale stimule la diffusion de ce matériau économique qui séduit par ses nombreux avantages – « *inaltérabilité, résistance, imperméabilité, légèreté, imputrescibilité, incombustibilité* <sup>22</sup>» – et par sa commodité d'utilisation. L'amiante-ciment conquiert villes et campagnes, sous forme de canalisations, matériaux pour le bâtiment, pour les toitures, éléments décoratifs. Outre Eternit, plusieurs sociétés, Fibrociment, Everite, Ouralithe, vont prospérer sur ce marché, à l'origine d'une profusion de déchets qui seront à l'origine d'un vaste problème environnemental.

## **Le paradoxe**

L'amiante utilisé dans l'antiquité pour préserver les cendres des défunts, objet pour cabinets de curiosité jusqu'au siècle des Lumières, est devenu, l'espace d'un siècle, un matériau industriel, idéal pour protéger les hommes face au feu et aux températures élevées. Les produits amiantés se sont universellement répandus, sur tous les continents et dans tous les domaines de l'activité humaine. Le personnel occupé à l'extraction et au traitement de la roche, celui qui achemine la matière première par voie maritime ou par voie ferrée, ceux qui manipulent l'amiante dans les usines de transformation, les ouvriers et artisans qui l'utilisent dans toutes sortes de travaux, les usagers des matériaux amiantés, tous inhalent la poussière dont les effets pernicieux sur la santé sont reconnus dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Surgit alors le paradoxe de la fibre considérée comme protectrice et contre laquelle il faut protéger les travailleurs concernés mais aussi les populations dans leur ensemble. Le

---

<sup>20</sup> *L'Aurore*, 20 avril 1901.

<sup>21</sup> *The India Rubber World* (revue de l'industrie du caoutchouc), 1<sup>er</sup> août 1901, "Count Waldersee's asbestos house", traduit de l'anglais.

<sup>22</sup> Catalogue Eternit, 1929.

problème insoluble ne sera résolu que par un processus irréversible mais encore inachevé d'abandon de l'amiante.



*Dans les années 1930, la British Buttner Pipe fabriquée à Glasgow (Ecosse). L'originalité du procédé est l'adjonction d'un filtre en porcelaine d'amiante qui s'emboîte dans le fourneau de la pipe*

# NOTES DE TOPONYMIE NORMANDE



## CHERCHONS LA VOIE (première partie)

Nous examinerons dans cet article (ainsi que dans le suivant) les noms de voies évoquant certaines particularités qui leur sont propres, les noms où la rue ou le chemin s'auto-définit, en quelque sorte : l'adjectif ou le spécifique qui accompagne le générique se réfère à la voie elle-même, et donne des renseignements sur l'une de ses caractéristiques formelles (importance, taille, âge, aspect, position, etc.).

### 1. — Classification des voies du Moyen Âge à nos jours.

On ne peut pas dire qu'il ait existé un système de classification rigoureux des voies aux Moyen Âge. Néanmoins, on sait que leur usage était réglementé suivant leur largeur, ce qui a donné lieu à diverses dénominations. Ainsi, le coutumier du Beauvaisis, rédigé vers le 13<sup>e</sup> siècle, et qui concerne une région proche de la Normandie, distingue cinq catégories de voies <sup>1</sup> : le *sentier de quatre pieds* (environ 1,3 m), la *carrière de huit pieds* (soit 2,6 m), le *chemin de seize pieds* (soit 5,2 m), le *chemin de trente-deux pieds* (soit 10,4 m), et le *chemin de Jules César*, large de soixante-quatre pieds (soit 20,8 m).

Ce seul sujet mériterait d'ailleurs une étude de fond, que nous n'aurons évidemment pas la possibilité de mener ici. Léopold Delisle y a consacré quelques intéressantes mais trop brèves pages au chapitre *Police rurale* de son célèbre ouvrage sur l'agriculture normande au Moyen Âge <sup>2</sup>. Qu'il nous soit permis de le citer succinctement dans les lignes qui suivent (l'orthographe de ce texte du 19<sup>e</sup> siècle n'a pas été modifiée) :

*Dans notre province, la police des chemins variait d'après leur largeur. Les plus larges appartenaient au roi, et étaient sous la surveillance de ses vicomtes<sup>3</sup>. D'autres, sous la surveillance du seigneur dont ils traversaient le fief, mais pourvu qu'ils ne dépassassent pas certaines dimensions, vingt-quatre pieds dans quelques seigneuries; ailleurs, douze seulement. À la plupart des seigneurs appartenaient aussi la juridiction des chemins d'intérêt purement local, tels que ceux qui allaient à l'église, au moulin, à la fontaine, ou ne servaient qu'à l'accession des propriétés. Certains seigneurs plus puissants étaient propriétaires de chemins d'une notable longueur, qui traversaient un grand nombre de fiefs. Le meilleur exemple que nous en connaissons nous est fourni par le baron de Briquibec : il possédait un chemin qui, sans parler de quelques*

<sup>1</sup> BEAUMANOIR, t. I, p. 357-358.

<sup>2</sup> DELISLE 1851, p. 107-113.

<sup>3</sup> Ils menaient de cité à cité, ou à château royal. En conséquence, les crimes qui y étaient commis relevaient de la justice royale.

embranchements, traversait tout le Cotentin depuis Briquebec jusqu'à l'entrée des Vès; il s'appelait les Carrières Bertran, et était large de quatorze pieds. C'était la plus grande largeur que pussent avoir les chemins de plusieurs paroisses, dont les habitants avaient des droits d'usage dans la forêt de Littehaire.

Randle Cotgrave, dans son non moins célèbre dictionnaire français-anglais publié en 1611<sup>4</sup>, traduit bien la complexité d'une classification qui pouvait varier de province à province. Ainsi, le *chemin voisin*al (nous dirions *vicinal*) avait huit pieds de largeur; le *grand chemin péage*au (c'est-à-dire sujet au péage) avait quatorze pieds (environ 4,54 m), selon la coutume d'Anjou et du Maine; le *chemin forain de Boullenois*, quinze pieds (environ 4,87 m); le *grand chemin* était une route ordinaire de seize pieds, selon les coutumes de Tours ou de Loudun; le *chemin chastellain de Boullenois* faisait vingt pieds (soit 6,5 m); le *chemin vicomtier de Boullenois* et le *grand chemin de Bourgogne* faisaient 30 pieds (9,74 m); le *chemin royal de Vallois* était large de trente pieds en campagne mais de quarante (13 m) en forêt; le *chemin de Clermont* mesurait trente-deux pieds; le *chemin royal* allait jusqu'à soixante pieds (19,48 m), tout comme le *grand chemin de Boullenois* ou *grand chemin royal de Boullenois*, alors que le *grand chemin royal de Clermont* atteignait soixante-quatre pieds, soit la largeur du "chemin de Jules César" mentionné plus haut. Quant à Furetière<sup>5</sup>, dans son *Dictionnaire Universel* de 1690, il ne mentionne, assez curieusement, que le *grand chemin* ou *chemin de charroy*, qui d'après lui a trente pieds de large selon la coutume de Clermont, le *chemin royal* qui en fait soixante-quatre, et le *chemin de halage* qui doit en faire vingt-quatre.

L'organisation rationnelle de la voirie débute quelques années plus tôt à l'époque de Sully. C'est pour lui que fut créé le titre de *grand voyer de France*, qui sera donné par la suite aux Trésoriers de France auxquels revenait la responsabilité de l'entretien des *grands chemins*. En Normandie, c'était en effet la gabelle (l'impopulaire impôt sur le sel) qui servait entre autres à l'entretien des routes, comme le montre l'extrait suivant, daté de 1602, et issu de la correspondance du Bureau des finances de Caen sous Henri IV<sup>6</sup> :

*Ce qui revenoit bon par chacun an, aprèz les officiers du siège présidial de Caen paiéz de leurs gaiges, de l'impost de quatre solz dix deniers levé annuellement sur chacun minot de sel ès greniers à sel de ceste généralité, pour le paiement d'iceulx, s'employoit, suivant l'edict sur ce faict, à l'entretènement et réparation des pavéz des grandz chemins royaulx afluans audict siège. Maintenant beaucoup sont ruynéz et sans moien d'estre entretenuz ny réparéz à cause que depuis dix ou douze ans en ça ledict impost n'a suffy quasi qu'à la moictié du paiement dudict présidial [...].*

Cette organisation ne se développe que lentement, et n'atteint le stade que nous lui connaissons aujourd'hui qu'au 19<sup>e</sup> siècle (en particulier grâce à l'application de la loi du 19-22 juillet 1791)<sup>7</sup>. La voirie se subdivise jusqu'au 20<sup>e</sup> siècle en grande voirie (*routes nationales*<sup>8</sup>, anciennes *routes royales* ou *impériales*; *routes départementales*<sup>9</sup>, ainsi que les *rues* et *places* qui leur font suite dans les agglomérations), et petite voirie (*chemins vicinaux* et *ruraux*; *voirie urbaine*; *chemins publics*), classée par arrêté préfectoral et gérées par les conseils municipaux, cantons, communautés de communes et autres communes nouvelles. Chacune de ces voies porte un numéro, éventuellement complété de lettres, qui l'identifie à l'intérieur d'une circonscription administrative (nation, département, commune, etc.).

Ces classifications successives ont laissé des traces dans l'odonymie. Nous en examinerons quelques unes ci-dessous.

<sup>4</sup> COTGRAVE, s. v. Chemin.

<sup>5</sup> FURETIÈRE, s. v. Chemin.

<sup>6</sup> ROMIER, p. 154-155 § CLXXIII.

<sup>7</sup> Cet héritage de la Révolution est depuis quelques années mis à mal par une politique de régionalisation des routes nationales, et un retour à morcellement du réseau routier réminiscent du Moyen Âge.

<sup>8</sup> Selon la loi du 27 juillet 1870, elles sont créées par loi ou décret, et dépendent du ministère de l'équipement.

<sup>9</sup> Elles remontent au décret du 16 septembre 1811, dépendent du département et sont gérées par le conseil général.

## 2. — Caractéristiques.

### 2.1. — Importance, statut.

Nous venons de voir que, selon leur largeur et leur importance, les voies dépendaient sous l'Ancien Régime (au Moyen Âge ou plus tardivement) soit du pouvoir royal, par l'intermédiaire d'un de ses vicomtes (d'où les appellations de *chemin royal* ou *chemin vicomtier*), soit d'un seigneur local, d'où par exemple le nom de *chemin chastellain* cité par Cotgrave. Un type similaire est représenté par LA VOIE CONTIÈRE (19<sup>e</sup> s.), "la voie du comte", nom de hameau à Cormolain [14], qui devait s'appliquer à une voie d'une certaine importance, tout comme le CHEMIN LE DUC à Bolbec (1488), Roncherolles-en-Bray et Mauquenchy (1548/1550, 1676, 1750) en Seine-Maritime.

À l'autre extrémité de l'échelle, mentionnons aussi à Quétiéville, aujourd'hui Biéville-Quétiéville [14], le lieu-dit nommé LE SENTIER DE QUATRE PIEDS qui désignait en 1812 deux pièces de labour, et dans l'usage médiéval la voie rurale la plus étroite.

Il va sans dire que les références au roi se révèlent nombreuses : la plupart des très grandes routes interurbaines (en principe, larges de 64 pieds) ont porté le nom de CHEMIN LE ROI, CHEMIN DU ROI ou CHEMIN ROYAL. Dans les formes latinisées, le spécifique est le plus souvent *domini regis* "du roi notre sire", plus rarement *regis* "du roi" ou *regius, regalis* "royal". Nous ne citerons que quelques attestations : *queminum domini regis* 1250, le *Chemin-du-Roi* 1883 à Troarn [14]; *a quemino regali* 1250 à Saint-Jacques, aujourd'hui Lisieux; *a camino domini regis* 1252, *queminum domini regis* 1255, *caminum regis* 1272, *au chemin le Roy* 1282, *quemino domini regis*, le *chemin le Roy* 1282, le *quemine du roy* 1416 à Orbec [14], qui correspond à l'actuelle RUE GRANDE, aussi connue sous les noms de *pavement* 1350, *pavement du roy nostre sire* 1409, puis *Pavé du Roy* par la suite; *queminum domini regis* 1267, 1280/1281 à Friardel [14]; *queminum domini regis* 1268 à Family [14]; *viam regalem ducantem de Walemont versus Fiscannum* 1283, ancienne route de Valmont à Fécamp [76]; *juxta viam regiam que ducit de Cresseio apud Sanctum Helerium* 1284, ancienne route de Cressy à Saint-Hellier [76]; *queminum domini regis* 1285 au Sap [61]; le *chemin le Rey* 1290 à Lion-sur-Mer [14]; *queminum regale* 1299 à OUILLY-le-Vicomte [14]; *au quemine roial* 1326, *au quemine royal* 1338, le *quamin real* 1340 à Saint-Désir [14]; *au chemin du roy* 1368 à Saint-Martin-de-Bienfaite, aujourd'hui Saint-Martin-de-Bienfaite-La-Cressonnière [14]; *Chemin le Roi* 1377, *Chemin-du-Roi* 1883 à Villers-Canivet [14]; le *Chemin du Roy* 1380 aux Andelys; le *quemine du roy nostre seigneur* 1393 à Fiquefleur-Équainville [27]; *chemin du Roi* ou *chemin royal* s.d. à Pinterville et Heudebouville [27]; le *Chemin du Roy* 1772 à Boissey [14]. À Honfleur [14], deux chemins royaux aboutissaient à la ville : l'un venait de Pont-l'Évêque par la rue Saint-Nicol, la rue de la Bavole et enfin la rue Brûlée (*chemin du roy nommé la rue Bruslée tendant au Pont-Levesque* 1556), l'autre aboutissait à la rue de la Ville, dans l'Enclos (*vicus regis, iter regium* 14<sup>e</sup> s., *super vicum regium* 1422, le *chemin du roy* 1544). Un certain nombre de voies portent encore un tel nom : ainsi, le CHEMIN DU ROI ou DU ROY à Pont-d'OUILLY, Saint-Manvieu-Norrey [14], Andé, Boulleville, Louviers [27], Saint-Pierre-de-Manneville [76], etc.

Avec un autre générique, voici encore la CHAUSSÉE DU ROY à Fontaine-la-Soret et Nassandres [27]; la VOIE AU ROI (19<sup>e</sup> s.) à Longues-sur-Mer [14]; la CHAUSSÉE DU ROI à La Neuville-Chant-d'Oisel [76], d'où la RUE DE LA CHAUSSÉE DU ROI à Boos [76]; la SENTE ROYALE (1620), ancien chemin à Saint-Aubin-sur-Épinay, aujourd'hui Saint-Aubin-Epinay [76]; le BOULEVARD DE LA PORTE DU ROY au Mont-Saint-Michel [50]; le PONT ROYAL à Igé [61]. Il faut sans doute distinguer ces noms de la VOYETTE AU ROY (1406) à Paluel [76], où le générique doit représenter un nom de famille LEROY (une *vochette* ayant peu de chances d'être un chemin royal). Il en va de même pour la RUE DU ROI (18<sup>e</sup> s.) à Rouen, et la CHASSE AU REY à Tournaville et Villiers-Fossard [50], nommée d'après un nom de famille LEREY, forme dialectale de l'Ouest de LEROY. Enfin, certaines occurrences de l'odonyme RUE ROYALE correspondent à des dédicaces destinées à honorer la royauté, certes données à des voies imposantes, plutôt qu'à un statut particulier : c'est le cas de l'ancienne RUE ROYALE (*Rue Royale* ou *d'Orléans* 1793, *rue Royale* 1815-1830) à Honfleur [14], aujourd'hui RUE DE LA RÉPUBLIQUE, et de

l'actuelle RUE ROYALE à Bayeux. La même motivation est à l'origine de l'ALLÉE ROYALE et de l'AVENUE ROYALE à Broglie [27], ou de l'ancienne PLACE ROYALE à Saint-Pierre-sur-Dives [14], actuelle PLACE DE LA MAIRIE. On note encore aujourd'hui une PLACE ROYALE au Plessis-Grimoult et à Saint-Sever-Calvados [14]. Les *places royales* étaient généralement de grandes places carrées, comportant la statue d'un roi en leur centre.

La classification moderne des voies est née, nous l'avons vu, aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles. Dès l'époque de la Révolution, le type ROUTE NATIONALE s'est substitué à la ROUTE ROYALE, de même que le type RUE ROYALE devenait RUE NATIONALE OU RUE DE LA RÉPUBLIQUE. Parmi les autres appellations modernes de type classificatoire, nous citerons, sans bien sûr les dénombrer ni les localiser, les noms de ROUTE DÉPARTEMENTALE, CHEMIN DÉPARTEMENTAL, CHEMIN COMMUNAL, VOIE COMMUNALE, CHEMIN VICINAL, CHEMIN RURAL et CHEMIN D'EXPLOITATION. Exceptionnellement, ces dénominations administratives ont permis la fixation d'un toponyme : ainsi à Boissey [14] l'ancien HAMEAU DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE (1881), et à Saint-Martin-en-Campagne [76] celui de la ROUTE NATIONALE 25.

En l'absence de référence au pouvoir royal ou seigneurial, l'importance d'une voie, qui dépend à la fois de sa largeur et des lieux qu'elle fait communiquer, a pu être évoquée par différents adjectifs signifiant "grand". Le plus ancien d'entre eux est *maine* (variantes *manne*, *magne*), issu du latin *magnus* "grand". Dans les odonymes, il semble avoir uniquement qualifié le générique *voie* ou son équivalent dialectal normand *vaie*, *vée* : LA MAINE VOIE (*la Maeinne Voie* 1261/1266), ancien chemin à Houlgate [14]; LA VOIE MAINE (*ancien chemin de la Voye Maine conduisant d'Elbeuf à Pont-de-l'Arche* s.d., *la Voie Maine* 1782) à Caudebec-lès-Elbeuf [76]; LA VOIE MAINE (19<sup>e</sup> s.), chemin à Criquebeuf-sur-Seine [27]; LA PETITE VOIE MAINE (*Petite Voie Mainne* 1808), lieu-dit à Vers-sur-Mer [14]; LA VÉ MAINE à Villers-sur-Mer [14], nom actuellement passé à une résidence; etc.

Bien plus répandu est l'emploi de l'adjectif *grand*, qui dans un certain nombre de cas forme un couple contrastif avec *petit*. Lorsque *grand* est employé seul, on peut avoir affaire à un équivalent de "royal" ou "du roi", pour signaler une voie de première importance. Dans le cas contraire, il s'agit le plus souvent d'un adjectif à valeur descriptive, évoquant la taille ou l'importance relative de deux voies. Passons rapidement en revue différents emplois de ces mots avec les principaux génériques.

On n'en relève que peu d'exemples avec *voie* / *vaie* : voici entre autres LA GRANDE VOIE à Sahurs [76]; LES GRANDES VAYES, hameau à La Baroche-sous-Lucé [61]; LA GRANDE VAYE et LA PETITE VAYE (1820), lieux-dits à Vicques [14]. Même remarque pour *chaussée*, que l'on rencontre dans LA GRANDE CHAUSSÉE à Bretteville-du-Grand-Caux et Ménerval [76], LE PRÉ DE LA GRANDE CHAUSSÉE à Moulineaux [76]; LA GRANDE CHAUSSÉE et LA PETITE CHAUSSÉE, hameaux à Bretteville-du-Grand-Caux [76], d'où aussi la ROUTE DE LA PETITE CHAUSSÉE; et à Conteville [27] le CHEMIN DE LA GRANDE CHAUSSÉE et le CHEMIN DE LA PETITE CHAUSSÉE.

Le type GRAND CHEMIN est par contre extrêmement fréquent, particulièrement en Basse-Normandie; il est en principe deux fois moins large que le *chemin royal*, mais se confond parfois avec lui. En voici quelques uns : *au Grant Chemin* 1336 à Saint-Désir [14]; *au grant chemin* 1367 à Saint-Martin-de-Bienfaite, aujourd'hui Saint-Martin-de-Bienfaite-La-Cressonnière [14], sans doute à identifier avec le CHEMIN DU ROI ci-dessus; *le Grand Chemin* 1753/1785, ancien hameau à Conches-en-Ouche [27], etc. Assez souvent, la voie menant à une ville ou un lieu quelconque porte aussi un nom évoquant sa direction (ou sa provenance), d'où l'usage d'appellations complexes telles que *la voie et ruelle tendante du grant chemyn de Coustances* 1514 à Coutances; [*le*] *grant chemin de Bernay* et [*le*] *grant chemin de Paris* 1514 à Lisieux; *le grand chemin*, *le grand chemin tendant à L'église de berville* 1669, *le grand chemin* 1835, 1937 à Berville [14], etc.

Certains *grands chemins* peuvent être de très anciennes voies, comme par exemple LE GRAND CHEMIN FERRÉ à Marolles [14], qui était en 1721 le nom donné à un tronçon de voie située au nord de l'ancienne chapelle Saint-Marc, sur le territoire de Saint-Pierre-de-Canteloup, et appelé LE VIEUX CHEMIN au 19<sup>e</sup> siècle. Cette voie reliait *Noviomagus* (Lisieux) à *Breviodurum* (Brionne), en passant par le hameau de la Chaussée à Duranville [27], puis celui de la Grande Rue au Theil-Nolent [27]. De même, le GRAND CHEMIN GAULOIS et le PETIT CHEMIN GAULOIS près de l'Estrée à Muzy [27], au sujet

dequels le marquis de Blosseville, auteur du *Dictionnaire topographique de l'Eure*, précise que la voie nommée PETIT CHEMIN GAULOIS ne mesurait que quatre à cinq pieds de large <sup>10</sup>. Ceci est effectivement un peu trop étroit pour une voie romaine, dont la largeur usuelle oscillait entre quinze et vingt pieds, soit environ cinq à huit mètres.

Rappelons également que, jusqu'au 18<sup>e</sup> siècle, les grandes routes ont porté le nom de *chemin* : dans l'Eure, on connaît encore à cette époque le *Grand Chemin de Rouen à Pontaudemer* <sup>11</sup>, et dans le Calvados, le *Grand chemin de Lisieux à Honfleur* <sup>12</sup>, qui deviendront des *routes* par la suite. La variante plurielle LES GRANDS CHEMINS, plus rare, se rencontre à Denneville, Maupertus-sur-Mer [50], Neuilly-la-Forêt, Noyers-Bocage [14], Aubry-en-Exmes (d'où la *rue Grands Chemins*) et Barville [61]. On trouve peu de couples contrastifs, mais quelques emplois isolés de *petit*, par exemple dans le Petit Chemin à Carolles, aujourd'hui Jullouville [50], Mézidon (~1812), aujourd'hui Mézidon-Canon [14], ou encore LA HAYE DU PETIT CHEMIN (1823) à Airan [14].

La locution *grande route* apparaît dans les textes à l'extrême fin du 17<sup>e</sup> siècle et ne devient fréquente qu'au 19<sup>e</sup> siècle sous les formes *grand route* et *grande route*, qui alternent fréquemment. De fait, dans notre documentation, nous n'en avons rencontré aucune attestation odonymique antérieure au cadastre napoléonien : par exemple dans le Calvados, LA GRANDE ROUTE (1810) à Biéville, aujourd'hui Biéville-Quétiéville, ou Honfleur (*Grande Route*, *Grand Route* 1811). Elle forme un couple contrastif avec LA PETITE ROUTE à Hotot-en-Auge (*Herbage de la Grande Route* 1811, *la Grande Route* ~1823; *la petite Route* ~1823). Ce dernier type, peu fréquent, est attesté seul à Brix et Valognes [50].

Notons au sujet de la forme *grand route*, d'usage tardif, qu'elle est en partie calquée sur *grand rue* (voir ci-dessous), où cette absence d'accord était régulière en ancien français pour les adjectifs issus de la troisième déclinaison latine, tels que *grand* (latin *grandis*), *fort* (latin *fortis*) ou *vert* (latin *viridis*), qui ne recevaient pas de désinence féminine particulière dans cette langue. Cette irrégularité apparente fut éliminée par la suite en français par l'ajout d'un *-e* analogique, mais dans les cas où elle est restée figée (*grand route*, *grand rue*, *grand-mère*, à *grand peine*, etc.), il n'est pas utile (et même fortement déconseillé) de stigmatiser ces reliques grammaticales d'une apostrophe qu'elles n'ont nullement méritée (il n'y a jamais eu *élision* d'un *-e*), mais que l'on recueille parfois sur les cartes IGN ou dans les annuaires de France Télécom : ainsi, *la Grand'Route* 1953 à Écalles-Allix [76], *Hameau [de la] Grand'Route* 1982 à Loucelles [14], etc.

Le cas de la GRAND RUE et de ses variantes (GRANDE RUE, RUE GRANDE) comporte des similitudes avec celui du GRAND CHEMIN : la rue principale d'une agglomération est souvent le prolongement urbain d'un GRAND CHEMIN ou CHEMIN DU ROI, qui reprend son nom lorsqu'il sort de la ville. Ce type toponymique, attesté plusieurs centaines de fois, est l'un des plus fréquents en France.

Dans notre documentation, le type GRAND(E) RUE apparaît (d'abord en latin médiéval : *magna via*, *magnus vicus*, *major vicus*, puis en ancien français : *grant rue*) au cours de la seconde moitié du 13<sup>e</sup> siècle; comme pour le GRAND CHEMIN, certaines attestations peuvent se révéler complexes si la voie porte aussi un autre nom : à Dieppe [76], *in magno vico* 1272, *la grand rue de la Carreterie* 1396, *la Grant rue* 1408/1409, *Grande Rue* 1983; à Caen [14], l'actuelle RUE SAINT-PIERRE s'appelle *magna via* 1195, *magnus vicus* 1277, *la Grant rue* 1398, 1406, *in parochia Sancti Petri in magno vico* 1418, *in magno vico*, *in parochia Sancti Petri* 1420, *la Grant rue* 1447, 1459, *la rue de la Cordonnerie*, à présent nommée *la Grant Rue*, en la paroisse Saint Pierre de Caen 1505, *la Grant rue* d-16<sup>e</sup> s., *la Grande Rue Saint Pierre de Caen* 1566, *la Grande Rue* 1573, 1588, *Grande Rue Saint Pierre* 1705; à Lisieux [14], l'actuelle RUE HENRY CHÉRON se nomme *majorem vicum Lexov[iensem]* "la grande rue de Lisieux" 1277, *en la grant rue* 1436, *la grant rue et pavement* 1451, *[le] pavement de la grant rue* 1453, *la Grand Rue* 1508, *la grant rue* 1514, *la grande rue de Lisieux* 1515, *ladite Grande-rue* 1539, *in Magno vico* ~1550, *la Grant rue* 1533, *la Grande-Rue* 1605, *Grande Rue* 1937; de même, *la grant rue de Coustance* 1296 à Coutances [50]; *la Grande*

<sup>10</sup> BLOSSEVILLE, p. 165a.

<sup>11</sup> C'est l'actuelle ROUTE DE ROUEN à Pont-Audemer.

<sup>12</sup> À Lisieux, cette voie porte aujourd'hui les noms de BOULEVARD DUCHESNE-FOURNET et BOULEVARD HERBET-FOURNET.

*Rue* 1364 [graphie probablement normalisée] 118, *Grande Rue* 1827, 2005 à Alençon [61]; *la Grant rue* 1380, *rue Grande* 1975 au Petit Andely, aujourd'hui Les Andelys [27]; *la grant rue* 1440, *la grande rue*, *la grande rue Notre-Dame*, *la grande rue du bourg* [graphies normalisées] 15<sup>e</sup> / 16<sup>e</sup> s., *Grande Rue* 1670 à Honfleur [14], ancien nom de la RUE DE LA VILLE, plus anciennement RUE ROYALE ou CHEMIN DU ROI (cf. ci-dessus); *la grand rue du faulxbourg de sainte Catherine* 1588 à Honfleur également, ancien nom de la RUE HAUTE; *la grande rue* 1686, *rue Grande-Rue* 1941 à Cherbourg, où elle passe pour être la plus ancienne (sous le nom primitif de RUE DE DEVANT LE CHÂTEAU); etc.

La variante RUE GRANDE, qui peut alterner avec GRANDE RUE, semble d'apparition beaucoup plus récente. Ainsi, la RUE GRANDE à Orbec [14], ancien PAVÉ DU ROY, est notée sous la forme *Rue Grande* en 1921, mais *la grande rue* en 1867. Elle est en tous cas moins fréquente (une trentaine d'attestations), et procède parfois de la simplification du type tautologique RUE GRANDE RUE, rencontrée dans les formes anciennes de certains odonymes : la GRANDE RUE de Lisieux (actuelle RUE HENRY CHÉRON) est temporairement dite *rue Grande Rue* du 18<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècle (*riie grande Riie* 1782, *rue Grande Rue* 1820, 1844, 1899, 1912 et 1921), et *rue Grande* en 1825. On rencontre encore aujourd'hui la forme RUE GRANDE RUE en quelques endroits, tels que Ducey, Gavray, Tourlaville [50] ou Danestal [14].

Il existe un petit nombre de voies ou de lieux-dits nommés LA PETITE RUE, dont on ne possède pas toujours de formes très anciennes : citons Airan (1823), Manvieux (19<sup>e</sup> s.), Fontaine-Henry [14], Crulai [61], Le Bosc-Roger-en-Roumois [27] (19<sup>e</sup> s.), d'où l'actuel *chemin de la Petite Rue*, Argueil, Avremesnil (1410, 1554), Bénouville, Biville-sur-Mer, Quiberville (1380) [76], etc. La forme tautologique RUE PETITE RUE se relève à Villegats [27], et le couple contrastif LA GRANDE RUE / LA PETITE RUE à Occagnes [61], aux Loges (15<sup>e</sup> s.) [76] et à Saint-Eustache-la-Forêt [76]. Comme pour *grand*, on trouve également *petit* combiné avec un autre nom de rue, tel que LA PETITE RUE DU NOUVEAU MONDE ou LA PETITE RUE DU MOULIN à Gacé [61].

Les types pluriels LES GRANDES RUES, LES PETITES RUES sont généralement des lieux-dits ou des hameaux : ainsi, LES GRANDES RUES AUX PIEUX, Saint-Sauveur-le-Vicomte [50], Champsecret [61] ou Offranville [76], *terroir des Grandes Rues* 1770. Dans le Calvados, LES PETITES RUES est un lieu-dit à Notre-Dame-d'Estrées (~1815) et à Colleville-Montgomery, où l'on trouve aussi un CHEMIN et une RUE DES PETITES RUES. Ce dernier nom existe également à Argences.

De nombreux autres appellatifs odonymiques se trouvent employés avec les adjectifs *grand* et *petit*, évoquant la taille relative plutôt que le statut; ici aussi, il s'agit le plus souvent de hameaux ou de lieux-dits. Citons par exemple LA GRANDE RUELLE (19<sup>e</sup> s.) à Romilly-sur-Andelle [27] et LA RUE DES GRANDES RUELLLES à Acquigny [27]; LES GRANDES RUETTES (1763) à Boos [76] et LES PETITES RUETTES (1808) à Hermanville-sur-Mer [14]; LA GRANDE CAVÉE à Ernes (~1818) [14], Falaise (19<sup>e</sup> s.) [14] et Gueures (1784) [76], la RUE DE LA GRANDE CAVÉE à Billy [14], LA GRANDE CAVÉE et LA PETITE CAVÉE (19<sup>e</sup> s.) à Chouain [14], LA PETITE CAVÉE à Fresné-la-Mère [14]; LA GRANDE SENTE (1835) à Tôtes et le CHEMIN DE LA GRANDE SENTE (1835) à Vaudeloges [14], la RUE DE LA PETITE SENTE au Bosc-Roger-en-Roumois [76]; LA GRANDE BRÈCHE à Crocy (1813) [14], Condé-sur-Sarthe, et Larchamp [61], l'AVENUE DE LA GRANDE BRÈCHE à Barneville-Carteret [50], LA PETITE BRÈCHE à Champignolles [27]; la RUE DU PETIT COURS à Caudebec-lès-Elbeuf [76]; LA GRANDE ALLÉE à Honfleur (1847) [14] et Bonneville-sur-Iton [27], LES PETITES ALLÉES (1835) à Grandmesnil [14]; LA GRANDE PLACE à Champsecret, La Perrière [61], Bénarville [76]; LE GRAND CARREFOUR (1826) à Domfront [61], la RUE DU GRAND CARREFOUR à Bacquepuis [27], LE GRAND GUÉ à Saint-Michel-des-Andaines [61], LE GRAND GUÉ et LE PETIT GUÉ à Saint-Roch-sur-Égrenne [61], LE GRAND VEY à Clitourps [50], LE GRAND VEY et LE PETIT VEY à Cully [14], etc.

D'autres adjectifs ont servi plus récemment à caractériser l'axe principal d'une agglomération. Le plus courant est précisément *principal*, à l'origine du type RUE PRINCIPALE, d'emploi parfois officieux (il peut alterner avec GRANDE RUE ou RUE CENTRALE). Ce nom se rencontre partout en Normandie (près de deux cents fois), mais nettement centré sur le département de l'Eure. Nous n'en connaissons pas d'attestations antérieures au 20<sup>e</sup> siècle. L'adjectif est également employé, quoique beaucoup plus rarement, avec le mot *route* : on note ainsi la ROUTE PRINCIPALE à

Tilly-sur-Seulles, Vieux [14], Bois-le-Roi, Vézillon [27] ou encore Angerville-l'Orcher [76]. Mentionnons aussi le type CHEMIN PRINCIPAL (sans doute officieux), relevé à Bray [27] sous la forme *Chemin Principal* 602 en 1985.

La notion de “voie publique” est intimement liée aux précédentes : les principaux chemins comme la plupart des rues des villes sont en effet des lieux publics soumis à une police dont la responsabilité variait en fonction de l'importance. Deux adjectifs signalent ce statut dans les textes médiévaux : *public* (latin médiéval *publicus*) et *commun* (latin médiéval *communis*).

Le type VOIE PUBLIQUE ou CHEMIN PUBLIC (sous forme latinisée) apparaît en Normandie dès le 11<sup>e</sup> siècle : *via publica* 1030/1035 à Monville [76]; *via publica* 1249 à Martin-Église [76]; *viam publicam* 1293 à Préaux-Saint-Sébastien [14], etc. Cette dernière voie est sans doute à identifier avec la VOIE COMMUNE ou CHEMIN COMMUN mentionnée à la même époque dans cette paroisse : *viam communem per quam itur de la Manibusiere ad monasterium de Pratellis* 1281, “la voie commune par laquelle on va de la Manibusière à l'Église de Préaux”, *via que ducit ad monasterium de Pratellis* 1282, “la voie commune qui conduit à l'église de Préaux”, *viam communem per quam itur ad monasterium sanctorum Fabiani et Sebastiani de Pratellis* 1292, “la voie commune par laquelle on va à l'église Saint-Fabien et Saint-Sébastien de Préaux”, également nommée *via monasterii* 1292 “chemin de l'Église”. Autre exemple de ce type à Saint-Pierre-de-Mailloc [14], où une *via communis* est citée en 1282. Certains de ces noms ont survécu, comme en atteste par exemple LE CHEMIN COMMUN (1835), lieu-dit à Bellou [14]. Avec un autre appellatif, voici encore LES BRÈCHES COMMUNES (1297), ancien lieu-dit à Fontaine-en-Bray [76]. En ce qui concerne les voies urbaines, citons la RUE COMMUNE (1509, 1777), ancienne rue à Gruchet, aujourd'hui Gruchet-le-Valasse [76]. La RUE FOUREUSE<sup>13</sup> à Rouen, paroisse de Saint-Maclou, qui correspond sans doute l'actuelle RUE DE LA VIGNE, est en 1548 *une ruelle commune nommée la rue Foureuse ou autrement bran*. Il en va de même pour les places publiques, qui portent également le nom de PLACE COMMUNE; ainsi à Lisieux, la PLACE COMMUNE (*la Grande place commune* 1569, *la Place commune* 1694) fut l'un des noms de la partie est de l'actuelle PLACE FRANÇOIS MITTERRAND. Une variante plus tardive de la PLACE COMMUNE est la PLACE COMMUNALE, avec référence explicite à la *commune* en tant qu'entité administrative, d'où par exemple la PLACE COMMUNALE à Louvigny [14], Corny [27] ou Berneval-le-Grand [76].

À la notion de “voie publique” s'oppose celle de “voie privée”, mentionnée beaucoup plus rarement : voici néanmoins le CHEMIN PRIVÉ à Deauville [14] et Charleval [27], ou encore la VOIE PRIVÉE ou ALLÉE PRIVÉE à Arques-la-Bataille [76]. D'autres appellations anciennes n'ont pas survécu, telles que la VOIE COMPARÉE (1337) à Roumare [76], nom sans doute formé sur le moyen français *comparer* “aquérir, acheter, payer” (il s'agirait alors d'une voie publique rachetée par un particulier), équivalent probable de la VOIE ACHETÉE (1406) à Ouainville [76].

## 2.2. — Taille.

Les voies de longueur ou de largeur inhabituelle ou particulière n'ont pas donné lieu à une très grande variété de dénominations. La première de ces caractéristiques est inévitablement exprimée par l'adjectif *long*. Certains de ces noms sont anciens, comme en atteste celui de la commune de LONGUERUE (*Longa rua* 13<sup>e</sup> s., *Longus Vicus* 1337, *Longue Rue* 1431) dans le canton de Buchy [76]. Ici, le mot *rue* possède son sens particulier de “groupe de maisons le long d'une route”, puis de “village” : il s'agit à l'origine d'un village-rue, dont les maisons bordent la voie principale. Il en va de même pour le hameau de LONGUERUE (1753/1785) à Fumichon [14] dont l'absence d'article est un signe d'ancienneté, malgré le manque d'attestations antérieures à la carte de Cassini. La plupart des occurrences du type LA LONGUE RUE sont également des noms de hameaux, mais parfois aussi des lieux-dits : ainsi, ce nom désigne à Bricqueboscq [50] une terre longeant un ancien chemin. On le relève également à Saint-Georges-de-Bohon, Villiers-Fossard [50], Littry, Le Molay

<sup>13</sup> C'est-à-dire “la rue merdeuse”.

(aujourd'hui Le Molay-Littry) et Le Tronquay [14]. À Rouen, on trouve mention en 1462 d'une RUE LONGUERUE, que l'on pense être identique à la RUE ORBE. Il a en outre existé dans cette ville une RUE LONGUE, percée au début du 19<sup>e</sup> siècle dans le faubourg Saint-Hilaire, perpendiculairement à la RUE ÉTROITE (voir ci-dessous). La variante LA LONGUE VOIE (1808) est attestée à Beuville, aujourd'hui Biéville-Beuville [14], LA LONGUE CHASSE à Hardinvast et Tollevast [50], et le CHEMIN DU LONG VEY à Sainte-Marguerite-d'Elle [14].

La brièveté de la voie est évoquée par le nom du hameau de COURT CHEMIN (19<sup>e</sup> s.) à Épinay-sur-Odon [14], et par LES COURTES VOIES (1382), ancien lieu-dit à Bracquemont [76]. À Cesny-aux-Vignes [14], la COURTE VOIE DE CONDÉ forme un couple contrastif avec les LONGUES VOIES DE CONDÉ (1823). Quant au toponyme BREGATTE (*Briefgate* 1412, *Bregatte* 1540), ancien lieu-dit à Saint-Pierre-en-Port [76], il représente probablement un autre "court chemin"<sup>14</sup>.

L'étroitesse proverbiale des rues médiévales, encore accentuée par l'édification de bâtiments en encorbellement, a généralement été rectifiée par la suite, de telle sorte que la plupart des noms évoquant ce problème a disparu avec lui. Cependant, l'élargissement de certaines voies resserrées a parfois traîné jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle, et certaines subsistent encore aujourd'hui.

Parmi les exemples anciens, mentionnons à Lisieux la RUE ÉTROITE (*la rue Estroicte* 1585, *la rue Etroite dudit Lizieux* 1685, *rue Estroite* 1686, *rue Etroite* 1765, ~1800), qui correspond aujourd'hui à une petite portion de la RUE HENRY CHÉRON. Il s'agissait d'un passage rétréci faisant communiquer la rue de la Porte de Paris (portion est de la rue Henry Chéron) à la place du Marché (place François Mitterrand). Située sur une route très fréquentée reliant Paris à Caen et Cherbourg, la RUE ÉTROITE fut longtemps source d'accidents, occasionnés en particulier par le passage des troupeaux de bœufs et des voitures les jours de marché. Le registre des délibérations de la ville de Lisieux fait état en 1786 du renouvellement d'une plainte déjà ancienne : *le passage des bœufs qui est le plus fréquent et le plus abondant a ses jours marqués. Cette circonstance, jointe aux jours de marchés qui sont considérables, occasionne dans la Rue Etroite un engorgement d'hommes, de voitures et de bestiaux toujours dangereux, soit par la rencontre des voitures, soit le voisinage des animaux qui, pressés eux-mêmes de toutes parts, font des mouvements de caprice qui exposent la vie des citoyens. Cette rue n'a que 15, 18 ou 20 pieds de largeur [de 4,8 m à 6,5 m] sur environ 40 toises de longueur [environ 80 m].* La réfection de la rue est couteuse, aussi hésite-t-on toujours à l'entreprendre; les droits d'octroi sur diverses denrées y sont consacrés pendant six ans, mais sans effet. Ce n'est qu'en 1824 que la municipalité s'engage à supporter la moitié des indemnités. Deux ans plus tard, elle vote un crédit de 16.400 F pour un projet de réfection, finalement approuvé le 4 août 1827, mais la rectification du tracé ne fut effectuée qu'en 1829. Il a également existé au 19<sup>e</sup> siècle une RUE ÉTROITE à Rouen, qui devait son nom autant à sa forme qu'au couple contrastif qu'elle constituait avec la RUE LONGUE qui lui était perpendiculaire, et que l'on avait percée à la même époque. Une autre RUE ÉTROITE est encore mentionnée à Bernay en 1923. Tous ces noms ont aujourd'hui disparu.

Une autre rue lexovienne a dû son nom à son étroitesse, mais l'étymologie populaire s'en est emparée pour le transformer en RUE DU BAILLI (actuelle RUE ARISTIDE BRIAND). Elle est nommée en 1293 *vicus qui nuncupatur Baillie* "la rue que l'on appelle Baillie", appellation qui doit se rattacher au verbe *baillier* "bâiller; être ou rester entr'ouvert", d'où le sens de "rue entrebâillée, mi-close", donc étroite : l'encorbellement des maisons permettait en effet que l'on s'y donnât la main de part et d'autre de la chaussée; l'extrémité nord de la rue Aristide Briand, ancien cul-de-sac du Doyenné, en donne une idée aujourd'hui.

<sup>14</sup> Ancien français *brief* "court, bref" + ancien appellatif normand *gate* < ancien scandinave *gata* "chemin, passage".

## 2.3. — Âge.

### 2.3.1. — Voies nouvelles.

L'accroissement démographique a provoqué à diverses époques l'extension des agglomérations, et donc la construction de nouvelles rues. Parallèlement, le besoin de communications plus efficaces a toujours engendré l'aménagement de nouvelles routes, plus larges, plus longues ou plus directes. Ces mouvements d'expansion ont évidemment laissé leurs traces dans l'odonymie.

Une voie fraîchement construite a souvent reçu, faute de mieux, un nom constitué d'un générique et de l'adjectif *neuf* ou *nouveau*. Ce manque d'originalité s'explique en partie par le fait que, la voie étant nouvelle, elle n'avait pas encore acquis de caractéristiques propres. Certains de ces noms, on s'en doute, sont très anciens ! Ainsi à Caen, la NEUVE RUE (*nova Rua apud Cadomum* 1156, *in vico vocato le Neuf rue* 1422, *Neufve Rue* 1554, *la Neufve rue* 1558, *la rue neufve* 1575, *la Neuve Rue* 1672, *Neuve Rue* 1705, *la Neuve-Rue* 1820, *rue Neuve Saint Jean* 1840), devenue RUE NEUVE SAINT-JEAN après avoir été un temps une RUE DE LA POSTE, est l'une des plus vieilles de la ville. L'ajout de l'élément *Saint-Jean*, on le voit, est relativement récent; il représente le nom de l'ancienne paroisse où la rue se trouve, et permet de la distinguer de l'autre RUE NEUVE, dite aujourd'hui RUE NEUVE BOURG L'ABBÉ (*Novus vicus* f-12<sup>e</sup> s., *rue Neufve* 1672, *rue Neuve Bourg l'Abbé* 1896) pour les mêmes raisons. On connaissait aussi une RUE NEUVE à Rouen, d'apparition plus récente (*la ruelle Neuve* 1531); elle fut supprimée en 1853 lors de la construction de la RUE NAPOLÉON III, aujourd'hui RUE D'AMIENS. On relève environ une soixantaine d'odonymes du type RUE NEUVE en Normandie, sans compter les noms disparus, généralement du type NEUVE RUE, plus ancien; ainsi, en Seine-Maritime : à Harfleur (*rue de Neuve rue* 1482), Beaussault et Tréforest, aujourd'hui Mesnil-Mauger (*l'ormel de la Neuve rue* 1486, *chemin du roi qui vient de la Neuve rue au Pont de Gournay; l'ourmel de la Neuve rue* 1499), Gruchet, aujourd'hui Gruchet-le-Valasse (1493), Bully (1552, 1553), Pavilly (*la Neufve rue* 1565), Bornambusc (*chemin de la Neuve Rue* 1574), etc. Il existe également de nombreux noms complexes de forme RUE NEUVE + localisateur, tels que les RUE NEUVE SAINT-JEAN ou RUE NEUVE BOURG L'ABBÉ cités plus haut : voici encore à Caen l'ancienne RUE NEUVE DES CORDELIERS, à Cherbourg la RUE NEUVE DESHAMEAUX, à Breteuil [27] la RUE NEUVE DE BÉMÉCOURT, et autrefois à Rouen les RUE NEUVE BEAUVOISINE, RUE NEUVE MASSACRE, RUE NEUVE TUVACHE, RUE NEUVE DES ARSINS, RUE NEUVE DES PRÉS, RUE NEUVE SAINT-GODARD, RUE NEUVE SAINT-MARC, RUE NEUVE SAINT-PATRICE et RUE NEUVE SAINT-VIVIEN, dont aucune n'a survécu. Ces appellations ont été données à des rues construites près de ou dans les prolongement de voies plus anciennes, et dont elles ont repris le nom.

Avec d'autres génériques, voici LA RUELLE NEUVE (18<sup>e</sup> s.), ancien lieu-dit à Notre-Dame-de-Franqueville [76]; LA CHASSE NEUVE à Réville, Rampan [50] et Lasson [14], d'où aussi l'ALLÉE ou la RUE DE LA CHASSE NEUVE; et encore LA NEUVE VOIE (1409, 1537) à Sigy-en-Bray [76]. On rencontre plus d'une vingtaine de fois le type CHEMIN NEUF, dont l'un des plus anciens (toutes proportions gardées) semble être celui de Rouen, appliqué en 1694 à une nouvelle route menant à Paris. Son souvenir est aujourd'hui conservé par la RUE DU CHEMIN NEUF, ainsi nommée au début du 18<sup>e</sup> siècle. Il existe également un type complexe CHEMIN NEUF + spécifique, tel que par exemple le CHEMIN NEUF DES LANDES DE CLOURY (1826) à Presles [14]. L'appellation ROUTE NEUVE, généralement très tardive (nous n'en avons pas trouvé d'attestation antérieure au 19<sup>e</sup> siècle), est aussi attestée plus d'une vingtaine de fois. Citons enfin le CHEMIN DE LA NEUVE QUIEFVOIE <sup>15</sup> (1526) à Jumièges [76].

L'adjectif *nouveau* est d'un emploi à la fois plus tardif et plus restreint. Le type RUE NOUVELLE se rencontre à Chef-du-Pont [50], Canteloup, Caumont-l'Éventé, Houlgate, Saint-Manvieu-Norrey [14], Saint-Georges-des-Groseillers [61], Cuverville ou encore Épaignes [27]. La VOIE NOUVELLE se révèle plus populaire (une vingtaine d'attestations), quoique souvent de nature temporaire : il s'agit souvent de voies tracées dans des quartiers neufs, des lotissements, en attente d'une appellation

<sup>15</sup> Ancien normand *quief voie* "tête de voie".

définitive — qui tarde parfois à venir. On trouve également ce nom suivi d'un spécifique, tel que la VOIE NOUVELLE SAINT-HIPPOLYTE, créée à Lisieux (années 1980) dans la Cité Saint-Hippolyte, qui devint la RUE JEAN BOUIN vers 1990.

La ROUTE NOUVELLE est, elle aussi, le plus souvent temporaire : ainsi, la ROUTE DÉPARTEMENTALE 579, construite au 18<sup>e</sup> siècle, dessert en droite ligne l'entrée sud de Honfleur [14], et s'appelle encore en 1807 *la Grande Route Nouvelle* ou *la Grande Route d'honfleur au Pontlevêque*, puis un peu plus tard *la route de Pont l'Evêque*. De même, la ROUTE NATIONALE 13 à l'entrée est de Lisieux est une voie dont la création fut décidée par une ordonnance royale de septembre 1840, en remplacement de l'ancienne ROUTE DE PARIS jugée trop étroite et sinueuse, suivant un nouveau tracé lui permettant de pénétrer en ligne droite dans la ville. Elle prit d'abord le nom de *déviations de la Côte Saint-Ursin* (1845) avant de devenir *la nouvelle route de Paris* (1854), puis *route neuve de Paris* (1876). On la trouve encore mentionnée sous le nom de *Nouvelle Route de Paris* vers 1938, pour enfin se fixer dans l'usage en tant que ROUTE DE PARIS. De fait, on relève dans de nombreuses localités le nom de ROUTE NOUVELLE pour un temps relativement limité : il en va ainsi à Saint-Aubin-sur-Mer [14] où cette appellation, attestée en 1982, a aujourd'hui disparu.

On signalera aussi, avec le générique place, la PLACE NOUVELLE à Saint-Samson [14] et la NOUVELLE PLACE DU MARCHÉ à Trévières [14], qui ne méritent guère de commentaires.

Un adjectif souvent employé de manière temporaire lorsqu'une voie est ouverte dans le prolongement d'une autre est, inévitablement, *prolongé*. Le mot finit généralement par disparaître lorsque la nouvelle voie est assimilée à l'ancienne, ou lorsque ce prolongement prend un nouveau nom : ainsi à Lisieux, la RUE DE LA CHAUSSÉE PROLONGÉE (1876, 1879), ancien FAUBOURG DE LA CHAUSSÉE dans l'axe de la RUE DE LA CHAUSSÉE, devient avec cette dernière la RUE PAUL BANASTON en 1892. On rencontre donc, au hasard des pages de l'annuaire téléphonique, la SENTE DES PÂTIS et la SENTE DES PÂTIS PROLONGÉE à Déville-lès-Rouen; la RUE DES JUIFS et la RUE DES JUIFS PROLONGÉE à Montebourg [50]; la RUE CENTRALE et la RUE CENTRALE PROLONGÉE à Mondeville [14]; la RUE DES PRÉS et la RUE DES PRÉS PROLONGÉE à Criquetot-l'Esneval [76], etc. Le dernier exemple cité nous fournit l'occasion de faire remarquer qu'assez souvent, ce type toponymique donne lieu à des graphies fantaisistes où l'adjectif est accordé avec le spécifique : on bénéficie ainsi dans l'annuaire 1983 d'une *rue des Prés Prolongés* du plus bel effet.

### 2.3.2. — Voies anciennes.

Le nom d'une voie qualifiée de *vieille* ou d'*ancienne* peut refléter deux sortes de réalités : l'ancienneté absolue (voie antique, ou considérée comme telle; voie médiévale), ou l'ancienneté relative (voie désaffectée).

En général, l'emploi de l'adjectif *vieux* correspond plutôt au premier sens, mais ceci est loin d'être systématique. Dans le cas de LA VIEUX-RUE (*Veterem vicum* ~1210, *Vetus Vicus* 1337, *la Vieux Rue* 1431), commune du canton de Darnétal [76], la présence d'une voie antique ne semble pas attestée à cet endroit. La commune est située à quelques kilomètres de LA RUE-SAINT-PIERRE, de la RUE-SAINT-ANDRÉ (aujourd'hui Saint-André-sur-Cailly) et de LONGUERUE, où l'appellatif *rue* a vraisemblablement le sens de "village". Cependant, certaines de ces dernières localités sont sur le passage ou à proximité de la voie romaine reliant autrefois Rouen à Amiens, d'où une certaine incertitude quant au statut exact du mot *rue* ici. De fait, les *vieilles rues* sont tantôt des toponymes, tantôt des odonymes : dans le Calvados, la VIEILLE RUE à Janville (1827) et La Roque-Baignard (~1815) sont des lieux-dits; à Curey (aujourd'hui Pontorson), Gavray [50], Bernières et Bézancourt [76], ce sont des rues; à Saint-Georges-en-Auge et Vaudeloges [14], ce sont des chemins (respectivement, 1834 et 1835). Les rues donnent souvent lieu à des appellations tautologiques : on a ainsi dans la Manche LES VIEILLES RUES ou la RUE VIEILLE RUE à Omonville-la-Rogue, la VIEILLE RUE ou RUE VIEILLE RUE à Saint-Vaast-la-Hougue, la RUE VIEILLE RUE à Querqueville, Saint-Lô et Tournaville. À Pont-l'Évêque [14], la RUE VIEILLE est attestée sous les formes *la Vieille Rue* (18<sup>e</sup> s.), *rue Vieille Rue* (1830), *Vieille-Rue* (1936) et *rue Vieille* (1982). Lorsque l'on a affaire à un pluriel, il

s'agit toujours d'un hameau ou d'un lieu-dit : c'est le cas pour LES VIEILLES RUES à Bretteville, Guilberville et Réthoville [50]. Avec un spécifique, voici encore la RUE VIEILLE D'ÉVREUX à Rouge-Perriers [27].

De la même manière, LE VIEUX CHEMIN est tantôt un hameau ou un lieu-dit, tantôt un odonyme. Ce nom semble restreint à la Basse-Normandie, où il est attesté à treize reprises; il correspond à Marolles [14] à la présence d'une ancienne voie romaine qui reliait Lisieux à Rouen en passant par Brionne. On le trouve aussi employé avec un spécifique, en général au sens de "désaffecté, ancien", d'où par exemple LE VIEUX CHEMIN DE CAEN à La Barre-de-Semilly [50], LE VIEUX CHEMIN D'EXMES à Fel [61], ou encore LE VIEUX CHEMIN DE SAINT-LANGIS à Mortagne-au-Perche. Au Troncq [27], le VIEUX CHEMIN DE ROUEN représente une partie de l'ancienne ROUTE DE ROUEN AU MANS, supprimée au 18<sup>e</sup> siècle et devenue en 1863 *chemin d'intérêt commun* de Thuit-Anger au Troncq, puis *chemin de grande communication*.

Étant donné l'emploi tardif de l'appellatif *route*, les noms du type LA VIEILLE ROUTE n'ont que cette dernière valeur, comme à Bricqueville-la-Blouette, Brix [50] ou encore Valliquerville [76]. La VIEILLE ROUTE à Bouquetot [27] est un lieu-dit, auquel mène le CHEMIN DE LA VIEILLE ROUTE; même chose à Airan [14], d'où le toponyme SUR LA VIEILLE ROUTE (1823). Avec un spécifique, voici encore la VIEILLE ROUTE DE ROUEN à Moyaux [14]. La RUE D'ARGENTAN à Alençon est une ancienne *route d'Argentan* (f-18<sup>e</sup> s.) qui perd de son importance à cette époque lors de l'ouverture de l'actuelle AVENUE DE BASINGSTOKE au nord de la ville, et devient au 19<sup>e</sup> siècle la *Vieille Route d'Argentan* (1827), avant de recevoir son nom actuel en 1904.

Les autres génériques se révèlent d'emploi plus rare : on rencontre le CHEMIN et la RUE DE LA VIEILLE CAVÉE à Robehomme, aujourd'hui Bavent [14], LE VIEUX PASSAGE à La Haye-du-Puits [50], et LES VIEUX GUÉS à Ger [50]. Quant au hameau des VIEUX GUÉS à Muzy [27], il correspond au site de la voie romaine d'Évieux à Dreux. Enfin, dans le nom des deux hameaux appelés LA VIEILLE PLACE à La Cambe et Saint-Martin-aux-Chartrains [14], le mot *place* a le sens de "lieu, résidence" et non de "place publique".

L'adjectif *ancien* a presque toujours le sens de "désaffecté, abandonné", par opposition à *nouveau*. D'un point de vue odonymique, ces noms ne présentent guère d'intérêt, mais concernent évidemment au premier chef l'histoire locale. Le type ANCIEN CHEMIN se rencontre très fréquemment durant tout le 19<sup>e</sup> siècle dans le cadastre napoléonien, chaque fois qu'un chemin est converti (entièrement ou partiellement) en terre agricole. C'est un nom généralement instable, qui disparaît assez rapidement. Nous ne le comptabiliserons pas ici, et n'en citerons que quelques exemples dans le Répertoire. Il est cependant intéressant de noter la très grande fréquence du type *Ancien Chemin* + spécifique, dont la motivation est la même. Les exemples qui suivent sont tous des lieux-dits mentionnés au 19<sup>e</sup> siècle dans le cadastre napoléonien (Calvados) : ANCIEN CHEMIN DE LA VALÉSERIE à Notre-Dame-de-Fresnay; ANCIEN CHEMIN SUR ESTRÉES à Notre-Dame-d'Estrées; ANCIEN CHEMIN DU CLOS VASSEUR aux Groisilliers (aujourd'hui Rumesnil); ANCIEN CHEMIN DU LIEU PAISANT à Saint-Désir; ANCIEN CHEMIN DU PRÉ-D'AUGE à Saint-Désir; ANCIEN CHEMIN DE SAINT-PIERRE à CAREL à Saint-Pierre-sur-Dives, etc. On rencontre actuellement quelques odonymes de ce type, désignant des voies toujours existantes, mais que d'autres ont remplacées : ainsi, l'ANCIEN CHEMIN DE SAINT-PIERRE-SUR-DIVES AU BILLOT, distinct de l'ANCIEN CHEMIN DE SAINT-PIERRE-SUR-DIVES AU BILLOT PAR LIEURY à Saint-Pierre-sur-Dives [14], ou encore l'ANCIEN CHEMIN DE LA FORGE GALLOT à Manerbe [14].

Comme l'ANCIEN CHEMIN, l'ANCIENNE ROUTE se rencontre un peu partout (quoique souvent plus tardivement), le plus souvent avec un spécifique. Ces noms sont parfois passés à des hameaux, voire des quartiers : ainsi l'ANCIENNE ROUTE DE PARIS à Lisieux, actuelle RUE ROGER AINI, est *le grant chemin de Paris* en 1514, *route de Paris* en 1785, puis, après la construction d'une nouvelle voie rectiligne, *Ancienne route de Paris* en 1876. À partir de cette époque, les appellations ANCIENNE RUE DE PARIS et VIEILLE RUE DE PARIS s'emploient indifféremment jusqu'à la Seconde guerre mondiale, désignant à la fois la route et le quartier qu'elle traverse. Les exemples de ce type sont innombrables, et n'offrent guère d'intérêt. Avec un autre générique, on peut également citer l'ANCIENNE AVENUE à Écots et Janville [14], qui désignent dans le Cadastre Napoléon des chemins d'accès désaffectés.

## 2.4. — Nombre.

Un grand nombre de toponymes (noms de hameaux ou de lieux-dits) évoquent la présence de plusieurs voies (de deux à huit, dans notre documentation). Ce ne sont donc pas des odonymes à proprement parler, mais il semble difficile d'exclure ici cette catégorie, dont le rapport avec les noms de voies est évident. D'ailleurs, plusieurs de ces toponymes sont à l'origine de noms de rues ou de chemins.

Lorsque la présence de deux voies est signalée, c'est presque toujours pour localiser une terre ou un hameau situés entre les deux. Ainsi à Croisilles [61] le *camp d'entre les II chemins* (1261/1266) est une *partie de la ferme qui fu au conte de Lencestre a Crosillie*. Au 19<sup>e</sup> siècle, on relève dans le Calvados un lieu-dit du nom d'ENTRE LES DEUX CHEMINS à Airan, et un hameau homonyme à Bonneville-la-Louvet. Citons aussi à Croissanville [14] *la pièce d'entre les deux routes* (1861), et plusieurs lieux-dits appelés ENTRE LES DEUX VOIES à Basly ou ENTRE DEUX VOIES à Cairon, Graye-sur-Mer et Saint-Aubin-sur-Mer [14] au début du 19<sup>e</sup> siècle, et plus anciennement à Életot (1412, 1700) et au Petit-Quevilly (1580) en Seine-Maritime.

Quelques exceptions cependant, relevées dans ce dernier département : il est fait mention en 1395 d'une fourche à La Neuville-Champ-d'Oisel nommée le FOURC DES DEUX QUEMINS. Voici encore à Notre-Dame-de-Bonneville L'IMPASSE DES DEUX RAMPES, et à Yèbleron le lieu-dit des DEUX PORTES (1757).

À partir du chiffre trois, on a affaire à des intersections, à l'exception bien sûr de son emploi avec le générique *porte*, où il évoque une contiguïté. On notera donc LES TROIS CHEMINS à Origny-le-ROUX [61] et LA MAISON AUX TROIS CHEMINS, ferme à Tilly-sur-Seulles [14]; LES TROIS ROUTES, lieu-dit à Corneville-sur-Risle [27]; LES TROIS PASSES, lieu-dit à Condé-sur-Noireau [14]. LES TROIS PORTES est un lieu-dit à Saint-Michel-des-Andaines [61] et à Luneray [76], où ce dernier est à l'origine de la RUE DES TROIS PORTES.

La rencontre de quatre voies détermine un carrefour, au sens étymologique du terme (bas-latin *quadrifurcum*). On relève en Normandie un vingtaine de noms du type LES QUATRE CHEMINS (par où il n'est jamais recommandé d'aller), ainsi qu'un tautologique CARREFOUR DES QUATRE CHEMINS à Ouille-la-Bien-Tournée [14]. Il existe de même près de trente lieux-dits dénommés LES QUATRE ROUTES, et au moins deux exemples d'un CARREFOUR DES QUATRE ROUTES, comme à Saint-Étienne-la-Thillaye [14] ou Brachy [76].

En ce qui concerne le nombre cinq, voici tout d'abord le hameau des CINQ RUES à Vesly [27]. Le toponyme le plus fréquent est LES CINQ CHEMINS : plus d'une vingtaine d'occurrences, apparemment limitées à la Basse-Normandie. On notera en outre l'existence d'un CARREFOUR DES CINQ CHEMINS à Saint-Pierre-Église [50] et à Écots [14], appellation qui s'apparente à celle du *trèfle*<sup>16</sup> à *quatre feuilles*. Le générique *route* est plus faiblement représenté : on ne relève que deux exemples de lieu-dit LES CINQ ROUTES au Mesnil-Bacley [14] et à Montchevrel [61].

Avec le nombre six, seul existe à notre connaissance le type LES SIX CHEMINS, attesté à Carentan, Méautis, Saint-Hilaire-du-Harcouët [50], Saint-Jouin, Saint-Léger-Dubosq et Beaufour-Druval [14]. À deux reprises au moins, il se situe sur une limite communale (Carentan / Méautis, Saint-Léger-Dubosq / Beaufour-Druval).

Unique exemple de l'emploi du nombre sept : LES SEPT VOIES (*les Septvoies* 1691, *7 Voyes* 1753/1785, *les Sept voies* 1946) qui est à Hermival-les-Vaux [14] le nom d'un hameau, d'une ferme et d'une ancienne terre seigneuriale.

Guère plus pour le nombre huit : une seule attestation du toponyme LES HUIT CHEMINS à Bonneville-Aptot [27], ainsi que de la RUE DES HUIT PORTES à Vernon [27].

Enfin, en ce qui concerne le CARREFOUR DES TREIZE CHEMINS attesté au 19<sup>e</sup> siècle à Canteleu [76], il représente sans doute une forme altérée du CARREFOUR DES TREIZE CHÊNES (1951) dans la même commune.

<sup>16</sup> Du latin *trifolium* "à trois feuilles".

## 2.5. — Forme.

La forme des voies est à l'origine de diverses appellations descriptives, qui pour la plupart sont évidentes. Un certain nombre cependant, formées en ancien français ou issues d'une métaphore, nécessitent un brin de commentaire.

Les voies incurvées sont baptisées sans surprise COURBE RUE, comme à Vesly [27] ou RUE COURBE, ainsi qu'à Luneray [76], tandis que sur le verbe *tourner* ont été formés les noms de la RUE TOURNANTE à Louviers (où la voie serpente entre les pâtés de maisons) et Tillières-sur-Avre [27], et de la ROUTE TOURNANTE DU VAL D'AULNOY (*Route tournante du Valdannoy* 1768, *poteau de la Route Tournante allant au Valdannoy* s.d.) à Saint-Riquier-en-Rivière [76]. À Bois-Guillaume [76] existe une RUE DU TOURNE-MIDI, longue voie sinueuse d'orientation générale nord-est — sud-ouest, et dont les nombreux virages ont pu inspirer cette appellation qui n'est pas entièrement limpide. Sans doute représente-t-elle une variante du type RUE DU CHERCHE-MIDI, attesté par exemple à Paris et Poitiers : ce nom y désigne une voie qui tend vers le sud, sans être parfaitement alignée. Le lieu-dit LES DEUX TOURNANTS à Saint-Arnoult [76], attesté depuis 1893, est de sens évident. Le mot *virage* est utilisé dans le nom officiel du VIRAGE DES BANQUES à Digulleville [50], qui désigne un coude de la D 45 contigu au lieu-dit *les Banques*. À Caen, le CHEMIN DE L'ARC décrit un bel arc de cercle en reliant la rue d'Hérouville au boulevard Général Vannier<sup>17</sup>; mais c'est un demi-cercle complet qui est à l'origine du nom de la RUE DU RAPporteur à Val-de-Reuil [27], d'après la forme de l'instrument bien connu, utilisé en géométrie. Enfin, le nom de la RUE DU CERCLE (19<sup>e</sup> s.) à Rouen ne doit rien à sa forme, mais à celle du terrain où elle fut bâtie, à la fin du 18<sup>e</sup> siècle.

L'ancien français *tors* "tordu" fournit la TORSE RUE à Cormeilles [27]; son quasi-synonyme *tort* "tordu" (et aussi "détourné" pour une voie) avait pour variante dialectale *teurt* en Normandie, d'où QUERQUEMIN (19<sup>e</sup> s.), lieu-dit à Cuverville [27], si ce nom représente bien une altération (par assimilation de [t] au [k] suivant) de *teurt quemin* "chemin tordu" ou "chemin détourné". L'adjectif *tort* se retrouve également dans TORVET "tort vey, gué tordu" à Trelly [50], et semble à l'origine du type onomastique RUE TORTERON, attesté au moins quatre fois en Basse-Normandie : à Carentan, Saint-Lô, Lison et Port-en-Bessin-Huppain [14]. Notons toutefois qu'à Saint-Lô, la RUE TORTERON doit son nom à celui d'un ancien ruisseau, promu aujourd'hui au noble rôle d'égout municipal. Le dérivé *tortu* "tordu, tortueux" figure peut-être dans le nom de la RUE TORTUE à Caen, mais celle-ci est aujourd'hui rectiligne. On dispose d'ailleurs de peu d'informations sur cette voie, dont le tracé ancien a pu être rectifié; on peut aussi avoir affaire à une origine totalement différente (nom d'enseigne, etc.). À Évreux [27], l'ÉCHELETTE TORDUE est une petite rue-escalier de sens évident. Enfin c'est à Bricquebec [50] que l'on peut voir se tordre les CHASSES CROCHUES.

Plusieurs rues au parcours sinueux ont reçu un nom métaphorique évoquant les ondulations du serpent. Il a autrefois existé deux rues de ce type à Rouen : la RUE SERPENTE (1587), qui semble correspondre à l'actuelle RUE DE LA FOULERIE; et la RUE DE LA SERPENTE (1524, 1552) dans la paroisse Saint-Nicaise, qui paraît avoir représenté une ancienne portion de la RUE BOURG-L'ABBÉ aujourd'hui rattachée à la RUE ORBE. Parmi les appellations modernes, on pourra noter l'ALLÉE SERPENTINE à Mondeville [14], et la RUE SERPENTINE à Blainville-sur-Mer [50]. La même image est évoquée par le CHEMIN DE L'ANGUILLE à Varaville et Robehomme, aujourd'hui Bavent [14], qui désigne un long chemin sinueux traversant les marais de la basse vallée de la Dives. Il en va peut-être de même pour le chemin homonyme à Bourg-Beaudouin [27], également long mais dont les ondulations sont moins prononcées. Avec une autre métaphore animale inspirée par les lacets que fait cette voie en descendant (ou en montant) la rive escarpée de la Vire, voici la RUE DU COLIMAÇON à Vire [14]. La RUE DE LA SERPETTE à Fains [27], qui traverse le territoire de cette commune en ondulant légèrement, pourrait représenter, avec de la bonne volonté, une métaphore reposant sur l'aspect de l'outil, ou

<sup>17</sup> Il existe à Londres, dans le quartier de Westminster, une rue du nom de *Bow Street* "rue de l'Arc", créée à la fin du 17<sup>e</sup> siècle. La forme de la rue et le sens du nom sont identiques.

peut-être une forme altérée ou dénasalisée de *serpente*, mais nous ne disposons pas de formes anciennes; une enseigne d'auberge serait également envisageable, quoique moins probable.

Des changements de cap imprévus ou erratiques sont à l'origine du nom de la RUE CAPRICIEUSE à Luc-sur-Mer [14]. Il en va peut-être de même pour le CHEMIN FOLLET (*versus le Kimin folet* 13<sup>e</sup> s., *cauchie du Chemin Follet* s.d.) à Normanville et Cliponville [76], au sujet duquel on ne sait pas grand chose; il peut aussi s'agir d'un nom de famille. C'est sans doute aussi ce sens qu'il faut retenir pour expliquer le nom de la SENTE DE CACHEQUEMIN (15<sup>e</sup> s.), ancien chemin à Cuverville [76], dont le premier élément est le verbe de forme dialectale normano-picarde *catcher* (anciennement *cachier*) "chasser, pousser devant soi", et aussi "chercher, rechercher". On a donc affaire ici à une "sente qui cherche son chemin", sans jamais aller droit. Au Val-de-Reuil, la RUE DU PAS DES HEURES comporte douze angles droits, et n'est certainement pas à emprunter si l'on est un peu pressé !

Plusieurs autres voies ont été qualifiées de "danseuses", sans qu'il soit toujours possible de préciser en quoi consistait la "danse" : mouvement de va-et-vient, d'un côté et d'autre... Étant donné que la notion de danse a régulièrement été associée à celle de saut, on peut penser dans certains cas à une série d'ondulations, de montées et de descentes. Il est en tous cas trop tard pour découvrir à quoi ressemblait la RUELLE DANSEUSE (1340) à Saint-Étienne-du-Rouvray [76] et sa cousine la RUE BALEUSE (1778) à Saint-Riquier-en-Rivière [76], dont le nom est formé sur l'ancien français *baler* "danser". On les associera à la RUE GINGANT à Orbec [14] et sa variante normano-picarde la RUE GUINGANTE à Saint-Denis-le-Gast [50], "la rue qui saute, qui cabriole" (du moyen français *ginguer, guinguer* "sauter, gambader"); ou peut-être "la rue qui va de travers", si l'on se fie à la locution *de guingant* "de travers" en ancien français, dont il subsiste en français moderne la variante *de guingois*.

Dans le même ordre d'idées, on a sans doute affaire à l'ancien français *belin*, qui figure dans la locution *de belin* "de travers", dans le nom de la RUE BLIN à Flers [61], quoiqu'un nom de famille BLIN soit aussi envisageable; il s'agit d'une voie traversière, qui relie en oblique la rue Abbé Jean-Baptiste Lecornu à la place Charles De Gaulle, point de convergence de nombreuses rues. Il en va de même pour la RUELLE BLIN au Neubourg [27] qui serpente et relie en oblique l'avenue de la Libération à une autre voie qui lui est parallèle. Cette hypothèse pourrait être confortée par l'existence à Romilly-sur-Andelle [27] d'un type RUE BLINGUE (*la Rue-Belingue* 1878) désignant une longue voie sinueuse (qui va effectivement de travers, de côté et d'autre). Ce dernier nom pourrait alors représenter une forme féminine normano-picarde de la RUE BLIN.

Le nom de la RUE BICOQUET (*vicus Biscoquet* 13<sup>e</sup> s.) à Caen a intrigué tous les érudits qui se sont trouvés confrontés à d'odonymie caennaise. En désespoir de cause, on l'a parfois rapproché (sans pour autant expliquer quoi que ce soit !) d'un mot de patois normand attesté dès le 15<sup>e</sup> siècle en moyen français sous la forme *bicoquet* ou *biquoquet*, et qui a désigné un casque à cimier, puis un genre de bonnet, une coiffure de femme, et plus spécialement une coiffe de deuil. On pourrait à la rigueur y voir un nom d'enseigne, si ce n'était que ce type d'odonyme ne rentre dans l'usage en Normandie que vers le 14<sup>e</sup> siècle; en outre, l'attestation *vicus Biscoquet* du 13<sup>e</sup> siècle est difficilement compatible avec un mot dont l'emploi n'est connu que deux siècles plus tard. On pourrait aussi en faire un nom de personne (non attesté), et enterrer l'affaire. Mais si l'on prend en considération la topographie des lieux, on remarque que la RUE BICOQUET constitue initialement une déviation, une rue qui "va de travers" pour quitter l'itinéraire rectiligne de la route puis rue de Bayeux, et obliquer vers le Bourg l'Abbé et l'ancienne chapelle Saint-Blaise, proche de l'église et du cimetière Saint-Nicolas. Il paraît donc possible de voir dans *biscoquet* une forme dialectale normano-picarde apparentée à l'ancien français *de bescoz* "en travers, obliquement" et *bescochier* "aller de travers, obliquer".

Un coude prononcé, voire un angle aigu peuvent eux aussi susciter des dénominations particulières : avec l'adjectif *cornu* employé au sens de "qui a une *corne* (c'est-à-dire un angle)", voici à Blainville-sur-Orne [14] la CHARRIÈRE CORNUE. Avec une métaphore différente, une voie en zig-zag gravissant une côte en décrivant une succession d'angles aigus en forme de M est à l'origine

des noms LE HAUT DE L'M, LE MILIEU DE L'M et LE BAS L'M à Saint-Martin-des-Champs [50].

L'angle droit est signalé de manière évidente par l'emploi du mot *coude* dans LE RUEL AU COUDE (1463) à Montivilliers [76], et par l'adjectif *coudé* dans le nom récent de la VOIE COUDÉE à Val-de-Reuil [27]. Peut-être est-il également suggéré par le nom de la BRÈCHE CARRÉE à Gonnevilliers [50]. Il est évoqué de façon métaphorique par le type toponymique RUE DE L'ÉQUERRE, que l'on rencontre à Randonnai, Saint-Georges-des-Groseillers [61], Bernay, Écardenville-sur-Eure, Louviers et Quillebeuf-sur-Seine [27], sans oublier la RUELLE DE L'ÉQUERRE à La Croix-Saint-Leufroy [27], et LA HAUTE ÉQUERRE (19<sup>e</sup> s.) à Courteilles [27]. À Alençon, la RUE DE L'ÉQUERRE (1861) est aujourd'hui la rue Guillaume Giroye. Nous réserverons une mention spéciale à la VOIE DE L'ÉQUERRE, également à Val-de-Reuil. Cette rue décrit effectivement un angle droit parfait sur deux côtés du parc d'activités de la route des Falaises. Mais ce nom s'inscrit d'une part dans un ensemble de dénominations systématiques évoquant la géométrie, inspiré par la disposition des voies à cet endroit; et d'autre part, son lien spatial et sémantique avec la RUE DU COMPAS, la RUE DU TRIANGLE et la RUE DU FIL À PLOMB (sans parler de la RUE ISOCÈLE et de la RUE DU BALUSTRE) lui confère indéniablement un petit parfum maçonnique<sup>18</sup>. À la lumière (!) de cette remarque, on est tenté de subodorer un sens symbolique du mot *voie* dans la *voie de l'Équerre* (plutôt que *rue de l'Équerre*). Notons au passage que dans les exemples qui précèdent, la RUE DU TRIANGLE est une courte impasse aboutissant au sommet de l'angle aigu formé par la rencontre de la VOIE DE L'ÉQUERRE et de la RUE ISOCÈLE (le triangle ainsi défini l'est en effet plus ou moins), et la RUE DU FIL À PLOMB est perpendiculaire à l'extrémité de cette dernière. C'est vraisemblablement à cette dernière configuration qu'il faut aussi rattacher le nom de la RUE DU BALUSTRE. Le balustre, on le sait, désigne en architecture l'une des colonnettes supportant un appui (rampe, etc.) qui lui est perpendiculaire. De fait, la RUE DU BALUSTRE fait un angle droit avec LA RUE ISOCÈLE. Enfin, à quelques dizaines de mètres de cet ensemble compact se situe la RUE DU RAPPORTEUR, dont nous avons fait état plus haut.

Une intersection en forme de T (en anglais, *a T-junction*), où l'une des voies débouche à angle droit dans une autre sans la traverser, a également suscité la métaphore de la double équerre ou *té*, dans le TÉ DE COSQUEVILLE à Saint-Pierre-Église [50], d'après le nom de la commune contiguë.

La rue de traverse, qui relie perpendiculairement deux rues parallèles, est également évoquée par le type RUE TRAVERSIÈRE, "rue en travers", reliant généralement deux autres voies qui lui sont perpendiculaires. Il est attesté au moins une cinquantaine de fois, probablement plus. Notre documentation en fournit peu d'exemples anciens (ainsi vers 1792, la RUE TRAVERSIÈRE à Cherbourg, nom donné à la RUE AU FOURDRAY à l'époque de la Révolution; la plupart d'entre eux sont assez récents (19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles) : par exemple la RUE TRAVERSIÈRE à Livarot [14], attestée en 1835, ou à Vimoutiers [61], tracée au 19<sup>e</sup> siècle entre les actuelles allée des Promenades et rue du Pont Vautier, et attestée en 1894. Certains de ces noms ont disparu lors de travaux d'urbanisme, comme par exemple à Évreux, où l'ancienne RUE TRAVERSIÈRE (1890) qui correspond aujourd'hui au début de la RUE DE GRENOBLE, reliait autrefois la rue Chartraine à la rue de la Petite Cité en enjambant un bras de l'Iton. Mentionnons également à Sourdeval [50] le type plus rare IMPASSE TRAVERSIÈRE.

Il existe un certain nombre de rues qui reviennent sur elles-mêmes, quitte à faire parfois un tour complet. Au premier cas correspond souvent le type RUE DU FER À CHEVAL, d'après la forme bien connue de l'objet. Ainsi, la rue de ce nom à Évreux est une voie en forme de U, qui coupe par deux fois la rue Jean Bart. Par contre, l'IMPASSE DU FER À CHEVAL qui y débouche ne doit son nom qu'à sa contiguïté avec la première. On rencontre également une RUE DU FER À CHEVAL à Bernay (où elle ne semble pas ancienne), Orvaux [27] et Conteville [76]. Cependant, il est possible qu'il soit issu dans certains cas d'une ancienne enseigne d'auberge. Il a existé à Rouen une rue ainsi nommée (*la rue du Fer à Cheval* 1478, *la rue aux Certains*, à présent nommée *la rue du Fer à Cheval* 1491),

<sup>18</sup> Si l'on veut bien se rappeler que le mot *balustre* est issu de l'italien *balaustra* qui désigne le fruit et la fleur du grenadier, on ne sera pas surpris outre mesure d'apprendre que la grenade figure également dans la symbolique maçonnique, au même titre que le triangle, le compas, l'équerre et le fil à plomb. Quant à la RUE ISOCÈLE, elle fait implicitement référence à un *triangle*.

correspondant aujourd'hui à une section de la RUE AMBROISE FLEURY. Nicéas Periaux <sup>19</sup> hésite à son sujet entre deux interprétations : une enseigne motivée par la proximité d'un ancien *Estal aux chevaux*, ou la forme de vastes bâtiments à cet endroit. En tout état de cause, ce n'est pas ici la forme de la rue elle-même qui a pu jouer un rôle dans sa dénomination. Nous terminerons de filer la métaphore chevaline avec la RUE DE L'ÉTRIER à Caen, voie courbe revenant partiellement sur elle-même, dans un quartier neuf autrefois appelé *Quartier de l'Oreille* en raison de son aspect sur le plan. Outre la courbure de la rue, l'association de l'*oreille* et de l'*étrier* (os de l'oreille) n'est sans doute pas étrangère à ce choix de nom.

L'un des lotissements récents de Bretteville-sur-Odon [14] doit retenir un instant notre attention. On y trouve entre autres une voie en U s'ouvrant à chaque extrémité de la rue de Chemin Creux. Elle porte le nom ingénieux de PARABOLE DU CLOS, d'après celui de la figure géométrique combiné avec un ancien lieu-dit. La parabole, on le sait, est une courbe de la famille des coniques, dont chaque point est équidistant d'un point fixe (le foyer ou point focal) et d'une droite fixe appelée directrice. C'est vers ce point fixe que se dirige la BOUCLE DU POINT FIXE, à l'intérieur de l'espace défini par la parabole (force est de constater qu'elle ne l'atteint pas, mais l'effort est louable). Notons en outre que l'appellatif *boucle* désigne ici ce type de rue qui revient complètement sur elle-même, permettant ainsi aux véhicules de faire demi-tour sans trop manœuvrer. Dans l'espace extérieur à la parabole s'enfonce de même la BOUCLE DE L'ESPACE.

Il existe à Louviers [27] une voie en U, débouchant deux fois sur la rue Linant, nommée RUE DES QUATRE VENTS. Ce genre d'appellation s'applique généralement à des endroits éventés, mais on pourrait se demander si elle n'est pas ici en relation avec le tracé de cette rue qui part vers le sud et tourne vers l'est pour remonter ensuite vers le nord. Ceci paraît d'autant plus probable que l'on trouve une configuration similaire à Bonsecours [76], où la RUE DES TROIS VENTS fait presque trois quarts de tours et rejoint à deux reprises la rue Annie de Pène. Sans doute faut-il ranger dans la même catégorie des voies en U le nom du CHEMIN DE L'ÉPINGLE (19<sup>e</sup> s.) à Bouaflès [27], au sujet duquel nous n'avons malheureusement pas d'autre information. On peut néanmoins supposer qu'il s'agissait d'une voie comportant un virage "en épingle à cheveux".

Une voie revenant sur elle-même a parfois pu être aussi qualifiée de *rabattue* : c'est le cas d'un ancien chemin de Grèges [76], appelé indifféremment *Quemin rabatu* ou *Voie rabatu* en 1337. Il en va sans doute de même pour le CHEMIN À REBOURS à Curey, aujourd'hui Pontorson [50], à moins qu'il ne s'agisse d'un cul-de-sac obligeant l'imprudent qui l'emprunte à rebrousser chemin.

Les rues ou ruelles circulaires qui font (théoriquement) le tour d'une agglomération ou d'un quartier ont porté au Moyen Âge le nom de *cengles* (graphie moderne *sangles*); le terme est issu du latin *cingula* "ceinture, ceinturon; sangle", et se comprend aisément. On pourra citer la RUE DES SANGLES à Cerisy-la-Forêt [50], l'IMPASSE DES SANGLES à Bayeux et le CHEMIN DES SANGLES à Orival [76]. À cette idée se rattache la plus récente RUE DE LA CEINTURE (1900) à Cherbourg; elle doit son nom à sa disposition le long du chemin de fer du port militaire, qui fait plus ou moins le tour de la ville.

Un fréquent spécifique employé pour les voies de ce genre est TOUR DE VILLE : on relève dans le Calvados le type RUE TOUR DE VILLE ou RUE DU TOUR DE VILLE à Biéville-Beuville, Douvres-la-Délivrande, Hermanville-sur-Mer, Ouistreham et Sainte-Honorine-du-Fay; à Colleville-Montgomery, la RUE DU TOUR DE VILLE se double d'un CHEMIN DU TOUR DE VILLE. Au Neubourg [27] existe également une RUE TOUR DE VILLE NORD, à l'emplacement des anciens remparts à cet endroit, mais on y cherchera vainement la portion sud. Enfin, notons à Saint-Aubin-d'Arquenay [14] le hameau de LA TOUR DE VILLE (sic) au 19<sup>e</sup> siècle, et à la même époque le lieu-dit du TOUR DE VILLE à Combon [27]. L'emploi du mot *tour* ne se limite pas à ce type odonymique : une rue ceignant un édifice tel que les halles se nommera volontiers RUE TOUR DES HALLES, comme par exemple à Lisieux, où une telle voie a existé du 18<sup>e</sup> siècle à 1944, avant de disparaître sous les bombes américaines : elle faisait le tour de la Halle au Blé, située à l'extrémité est de l'ancienne Couture du Milieu

---

<sup>19</sup> PERIAUX, p. 222-223.

(actuelle place de la République). On relève une autre rue de ce nom au Sap [61]. Avec un point de repère différent, voici à Banville [14] le CHEMIN DU TOUR DU PARC, et à Percy [14] le TOUR DES RUES, lieu-dit constitué en 1813 de dix pièces de labour, et dont la valeur demeure incertaine.

Parmi les formations les plus récentes, il faut mentionner l'emploi de l'adjectif *circulaire* dans le type RUE CIRCULAIRE attesté à Authie, Potigny et Trouville-sur-Mer [14], ainsi que l'ALLÉE CIRCULAIRE à Vernon [27]. L'ancien COURS CIRCULAIRE (1856) à Caen, actuel BOULEVARD ARISTIDE BRIAND, se limitait à un arc de cercle le long du bras incurvé de l'Orne qui défendait les remparts à cet endroit. Il fut aménagé vers le début du 19<sup>e</sup> siècle pour relier le Petit Cours ou Cours la Reine (cours Général De Gaulle) à la place et au boulevard de la Préfecture (place Gambetta et boulevard Bertrand). On trouve également un BOULEVARD PÉRIPHÉRIQUE à Blainville-sur-Orne [14], et à Caen le couple BOULEVARD PÉRIPHÉRIQUE NORD / BOULEVARD PÉRIPHÉRIQUE SUD, qui ne nécessite pas de glose particulière. Parmi les génériques figure également le terme *rond-point*, sur lequel il n'est pas utile de s'étendre, si ce n'est pour noter qu'il est employé en tant que spécifique dans la VENELLE DU ROND-POINT, qui désigne une petite voie en boucle à Colombelles [14].

Une voie qui se divise pour prendre deux directions différentes forme une *fourche*, d'où l'emploi des appellatifs *fourc*, *fourche*, *fourchet*, *fourchette* et leurs variantes normandes *fourque*, *fourquet*, *fourquette*, généralement utilisés en tant que génériques. L'ancien français possédait également un adjectif *forc*, puis *fourc* "fourchu", qui a servi à déterminer différents noms de voies : d'où à Cairon [14] la RUE FOURCHE (1811) et à Ver-sur-Mer [14] la VOIE FOURCHE (19<sup>e</sup> s.), dont LES VOIES FOURQUES (1412) à Saint-Pierre-en-Port [76] représentent la forme normano-picarde. De même FOURQUEMAIN (~1824), lieu-dit à Prêteville [14], est un *fourc quemin* ou "chemin fourchu", tout comme dans LE FOURCHEMIN à Saint-Martin-le-Bouillant [50] et Bracquemont (1553/1557, 1764) [76], LES FOURCHEMINS à Aucey-la-Plaine, Le Grand Celland et Notre-Dame-du-Touchet [50] ou encore Gueures (1660, 1784) [76]. Ces noms ont pour synonyme LE CHEMIN QUI FOURCHE, attesté en 1639 à Saint-Aubin-la-Rivière, aujourd'hui Saint-Aubin-Épinay [76] et à Bouaffles [27] au 19<sup>e</sup> siècle.

Le nom du CHEMIN FOURCHÉ (*Chemin fourquey* 16<sup>e</sup> s., *Chemin fourché* 1628) à Cléon [76] a été formé à l'aide du participe passé du même verbe *fourcher* (variante dialectale *forquier*, *fourquier*) "bifurquer, se diviser". Celui du CHEMIN FOURCHIN (19<sup>e</sup> s.) à Heugleville-sur-Scie [76] est un dérivé adjectival en *-in* de *fourche* ou de *fourcher*. Quant au CHEMIN FOURCHU attesté dans le Calvados à Anisy (1811) et Bray-la-Campagne (~1811), aujourd'hui Fierville-Bray, ainsi qu'en Seine-Maritime à Boos et Saint-Pierre-de-Franqueville (1452), aujourd'hui Franqueville-Saint-Pierre, son sens est évident; il en va de même pour la RUE DU CHEMIN FOURCHU à Caen.

Enfin, les intersections en forme de fourche ont pu donner lieu à une métaphore évoquant certaines lettres : c'est le cas du V, carrefour à la limite des communes de Pontaubault et Poilley [50], et de la RUE DU DELTA à Mondeville [14], d'après la forme de la lettre grecque  $\Delta$ ; cette voie forme l'un des côtés du triangle dont les deux autres sont l'avenue des Deux Églises et la rue Centrale prolongée.

Dominique FOURNIER



## BIBLIOGRAPHIE

- BEAUMANOIR : Philippe de BEAUMANOIR, *Les Coutumes du Beauvoisis*, éditées par le comte Beugnot, Jules Renouard et C<sup>ie</sup>, Paris, 1842.
- BLOSSEVILLE : Marquis de BLOSSEVILLE, *Dictionnaire topographique du département de l'Eure*, Paris, 1878.
- COTGRAVE : Randle COTGRAVE, *A Dictionarie of the French and English tongues*, London, 1611.
- DELISLE 1851 : Léopold DELISLE, *Études sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie au Moyen-Age*, éd. A. Hérissé, Évreux, 1851.
- FURETIÈRE : Antoine FURETIÈRE, *Dictionnaire Universel*, La Haye et Rotterdam, 1690.
- PERIAUX : Nicétas Periaux, *Dictionnaire indicateur et historique des rues et places de Rouen*, Rouen, 1870.
- ROMIER : Lucien ROMIER, *Lettres et chevauchées du Bureau des finances de Caen sous Henri IV*, Société de l'histoire de Normandie, A. Lestringant, Rouen, Auguste Picard, Paris, 1910.

## SOURCES DES FORMES CITÉES

- AAB : *Annuaire de l'Arrondissement de Bernay*, Brionne, 1923.
- AAL : Aveux et hommages de l'abbaye de Longues, ADC [DTC].
- ACAA : *Les 50.000 adresses du Calvados et Annuaire Administratif Réunis*, Caen, 1964.
- ADC : Archives départementales du Calvados.
- ADN : *Atlas de Normandie*, Caen, 1962.
- AJB : actes relatifs à Jean de Bienfaite, 1350-1416 [ASHL FF 94, 142, 162].
- AJPA : *Annuaire du Journal le Pays-d'Auge*, Pont-l'Évêque, 1936.
- AL : *Annuaire de Lexovien*, Lisieux.
- ALPE : *Almanach de Lisieux et de Pont-l'Évêque. Annuaire des deux arrondissements pour l'année 1876*, Lisieux.
- ANDG : Charles Bréard, *L'Abbaye de Notre-Dame de Grestain de l'ordre de Saint-Benoît à l'ancien diocèse de Lisieux*, A. Lestringant, Rouen, 1904.
- AO : attestation orale.
- ARTL : Étienne Deville, "Le plus ancien registre de tabellionage de Lisieux, 1390-1394", in *Revue catholique de Normandie*, t. 33, 1924, p. 128-138.
- AVL : Germain Després, *Atlas de la ville de Lisieux, exécuté conformément à la lettre de son Excellence le Ministre de l'Intérieur du 2 octobre 1815, fait sous l'administration de M. Joseph-François de Bellemare, chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, maire de la ville en 1820*, 1820 [CBML].
- BLP : Berville [14], lots et partages, 16<sup>e</sup>-17<sup>e</sup> s. [ADC H7283].
- BnF : Bibliothèque nationale de France.
- BSHL : *Bulletin de la Société historique de Lisieux*.
- CC : carte de Cassini, 1753/1785.
- CCC : *Cartulaire du Chapitre de Coutances*, 13<sup>e</sup> s. [NPE]; Julie Fontanel, *Le cartulaire du chapitre cathédral de Coutances*, Archives départementales de la Manche, Saint-Lô, 2003.
- CCL : Charles Engelhard, "Les Chanoines-Comtes de Lisieux au XVII<sup>e</sup> Siècle", in BSHL n° 15, année 1903, p. 17-68.
- CDDH : comptes des deniers pour 1581, 1582, 1583, 1584, 1585, 1586, 1587, 1588, 1589, 1593 [Honfleur], cités in NHBV passim.
- CDDR : Comptes de la débite du diocèse de Rouen pour 1431, in PPR, p. 74-91.
- CDS : Compte de Procurations pour les années 1369, 1370, 1372, Diocèse de Sées, in PPR, p. 201-222.
- CEL : *Cartulaire de l'évêché de Lisieux* (inventaire par Thomas Bazin), in HEL I p. cccclij-cccclvij, HEL II p. 315-348.
- CM : cadastre moderne (20<sup>e</sup>/21<sup>e</sup> s.).
- CN : cadastre napoléonien.
- CODS : Laurence Jean-Marie, *Caen aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, Espace urbain, pouvoirs et société*, Éditions La Mandragore, s.l., 2000.
- CPFR : cartulaire du prieuré de Saint-Cyr-de-Friardel [commune de Friardel, 14], 13<sup>e</sup> s., BnF [nouv. acq. latine 164].
- CPH : Guillaume-Stanislas Trebutien, *Caen, précis de son histoire, ses monuments, son commerce et ses environs. Guide portatif et complet nécessaire pour bien connaître cette ancienne capitale de la Basse-Normandie*, A. Hardel éditeur, Caen, 1855.
- CPV : *Caen et son agglomération*, Plan Guide Baly, Paris 1979; *Caen agglomération, plan de ville*, Plan Guide Blay-Foldex, Montreuil, 2008.
- DG : Dénombrement des généralités de 1713 [BnF, ms. fr. 11385, f° 1 à 132].
- DIRPR : Pierre Periaux, *Dictionnaire indicateur des rues et places de Rouen*, Rouen, 1819.
- DMML : *Documents concernant les maisons [de Lisieux], relevant du Doyenné, sujettes à fournir des hommes d'armes*, 17<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> s. [CCL 57-62].
- DRA : Alain Champion, *Dictionnaire des rues et monuments d'Alençon*, Éditions Cénomane, Le Mans, 2003.
- DRPR : Nicétas Periaux, *Dictionnaire indicateur et historique des rues et places de Rouen*, Rouen, 1870.
- DTC : Célestin Hippeau, *Dictionnaire topographique du département du Calvados*, Imprimerie Nationale, Paris, 1883.
- DTE : Marquis de Blossville, *Dictionnaire topographique du département de l'Eure*, Imprimerie Nationale, Paris, 1878.
- DTEV : déclaration du Temporel de l'évêché [in CCL, p. 29-30].
- DTSM : Charles de Beurepaire, terminé par Dom Jean Laporte, *Dictionnaire topographique du département de Seine-Maritime*, I : A-G; II : H-Z, Paris, 1982-1984.
- EHVC : abbé Gervais de La Rue, *Essais historiques sur la ville de Caen et son arrondissement*, 2 vol., Poisson, Caen, 1820.
- EM : cartes d'État-Major (relevés de 1820 à 1866, mises à jour jusqu'à 1889).
- EPEN : Jean Bigot sieur de Sommesnil, *État des paroisses des élections de Normandie*, 1612/1636 [BnF, ms. fr. 4620].
- ETL : Georges Huard, *Étude de topographie lexovienne*, Paris, 1934.
- FED : fonds Étienne Deville [ASHL 9F].
- FSG : fonds Saint-Germain [de Lisieux; ADC, série G].
- GAP : Léon Le Clerc, *Guide Artistique et Pittoresque de la Ville et de ses Environs avec Cartes, Vues et Illustrations*, A. Berranger, Imprimeur-Éditeur, Honfleur, 1907.
- GM : Google Maps, données cartographiques Tele Atlas, <http://maps.google.fr>.
- GVM : *Guide Vert Michelin*, Normandie, 1975.
- HAC : Raymond Lefèvre, *Histoire anecdotique de Cherbourg*, Cherbourg, 1941.
- HTP : *Histoire et Traditions Populaires*, Foyer Rural Le Billot, L'Oudon, Notre-Dame-de-Fresnay.
- IGN : cartes de l'Institut Géographique National (1 : 25 000, 1 : 100 000).
- INSEE : *Nomenclature des hameaux, écarts et lieux-dits de l'INSEE* (Calvados, 1946; Manche 1954; Orne, 1954; Eure, 1946; Seine-Inférieure, 1946).
- LNEB : abbé V. Bourrienne, *Antiquus Cartularius Ecclesie Baiocensis (Livre Noir)*; Société de l'histoire de Normandie, Rouen, A. Lestringant, Paris, Auguste Picard, t. 1, 1902, t. 2, 1903.
- LN<sup>o</sup> : Albert Robida, *La Normandie*, Évreux, 1890.
- LSL : Alexandre Moisy, "Lisieux sous Louis XVI", in *Études lexoviennes* I, Paris/Caen, 1915, p. 123-180.
- LXM : Olivier Buon, *Lisieux du début du XIII<sup>e</sup> s. au milieu du XIV<sup>e</sup> s. Notes d'histoire urbaine*, Caen, 1993 [mémoire de maîtrise dactylographié].
- MB : *Monographie de Boissey* [14], par une institutrice [ADC Br 9353].
- MCL : Mense capitulaire de Lisieux, 1685 [HEL I cccclxxx-ccccxxxvij].

- MR I : Amédée Louis Léchaudé D'Anisy, *Grands Rôles des Échiquiers de Normandie*, première partie, MSAN XV, 2<sup>e</sup> série, 5<sup>e</sup> volume, Paris, 1845.
- MR II : Amédée Louis Léchaudé D'Anisy et Antoine Charma, *Magni Rotuli Scaccariae Normanniae sub regibus Angliæ*, pars secunda, MSAN XVI, 2<sup>e</sup> série, 6<sup>e</sup> volume, Paris, 1852.
- NCL : Jean-Alain Cairon, "Un nouveau cimetière pour Lisieux — Un choix difficile", in BSHL n° 49, septembre 2001, p. 14-63.
- NCSM : François de Beaurepaire, *Les noms de communes et anciennes paroisses de la Seine-Maritime*, Picard, Paris, 1979.
- NHBV : Charles Bréard, *Notes historiques sur Honfleur : Le budget de la ville à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle*, Honfleur, s.d. (~1870 ?).
- NHL : Henri Moisy, "Notes pour servir à l'histoire de Lisieux au XV<sup>e</sup> siècle", in BSHL n° 5 [année 1874], p. 1-53.
- OCL : Obituaire de la cathédrale de Lisieux (2<sup>e</sup> moitié du 16<sup>e</sup> s.) [BnF, ms. nouv. acq. lat. 1778; cité in ETL].
- PA : Jean Louvet, AMH, *Ville de Lisieux, plan archéologique* (situation des monuments classés avant juin 1944), Ministère de l'éducation nationale, Service des monuments historiques, plan sur papier, mars 1948, révisé en juin 1949 par Marcel Trécul [ASHL, non coté].
- PAV : *Plan de l'ancienne Ville de Lisieux comparée à la Moderne*, plan manuscrit, 1818 [ASHL, non coté].
- PB : papiers relatifs aux terres de Boissey [14] (procès entre l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives et les seigneurs de Boissey), 17<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> siècles [ADC H7297].
- PCAN : F. de La Brugère, *Plan de Caen*, Atlas National, Fayard, Paris, 1896.
- PCBF : plan de Caen dit plan de Belle-Forêt, 1575, publié sous le titre "le vray Pourtraict de la ville de Caen" in RAVC.
- PCFB : François Bignon, plan de Caen, 1672, gravé d'après Jacques Gomboust.
- PCh : plans de Cherbourg, dates diverses (19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> s.).
- PCL : plan cadastral de Lisieux, ~1938.
- PCNF : Nicolas de Fer, géographe de Sa Majesté Catholique et de Monseigneur le Dauphin avec privilege du Roy, *Plan de la Ville et du Chateau de Caën en Normandie*, 1705.
- PCV : Vauban, *Plan de Cherbourg*, 1686 [ADM].
- PCVO : A. Le Cointe, *Plan de Caen à vol d'oiseau*, 1840.
- PDCL : *Plan des différens Chemins situés entre les Fauxbourgs de la Chaussée & de Paris, de la Ville de Lisieux*, plan imprimé, 1782 [ASHL, Imprimés n° 6, inventaire de 1889].
- PDD : Damas, peintre et dessinateur, et Durand, éditeur-imprimeur, *Plan de la ville de Lisieux dressé d'après le cadastre, avec les changemens et augmentation survenus depuis sa publication*, Lisieux, 1845.
- PDi : M. Méry, *Plan de Dieppe au XIV<sup>e</sup> siècle, d'après un cartulaire de 1396*, médiathèque de Dieppe.
- PDR : Pouillé du Diocèse de Rouen, 1337, in PPR, p. 1-73.
- PDS : Pouillé du Diocèse de Sées, ~1335 in PPR, p. 223-236.
- PET : Thuillier, plan d'Évreux, f-19<sup>e</sup> s. / d-20<sup>e</sup> s.
- PGJ : Henri de Formeville, *Plan des fouilles du Grand-Jardin*, Lisieux, 1847.
- PGL : *Plan général de la ville et faubourgs de Liseux levé l'année 1785, Copie faite par les Frères des Écoles Chrétiennes de Lisieux sur la demande de MM. les membres de la Société historique*, 1874 [LSL].
- PHBB : Boissaye du Bocage, *Plan de Honfleur*, 1670.
- PHLL : plan de Honfleur de Léon Le Clerc, in GAP 2.
- PHGV : Guy Vivier, *Plan de Honfleur*, 1955 [GH 24-26].
- PMI : plans Michelin informatisés [http://www.viamichelin.com], 2005-....
- PPA : Pierre-Aimé Leloutre, *Plan Géométrique de Pontaudemer, Ville du Duché de Normandie, fait par Pierre Aimé Leloutre, feudiste*, 1742.
- PPDS : Petit Pouillé du Diocèse de Sées, 15<sup>e</sup> s., in PPR, p. 237-244.
- PPR : Auguste Longnon, *Pouillés de la Province de Rouen*, Recueil des Historiens de France, Paris, 1903.
- PRM : *Plan de Rouen*, publication municipale, 2007.
- PRo : plans de Rouen, dates diverses.
- PSP : Georges Huard, *La paroisse et l'église Saint-Pierre de Caen des origines au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle*, MSAN XXXV, Rouen / Paris, 1923.
- PTT : annuaire téléphonique des P & T, puis, par convention, de France Télécom / Les Pages Blanches.
- PVi : plans de Vimoutiers [61], dates diverses (19<sup>e</sup>-21<sup>e</sup> s.).
- PVL : *Plan de la ville de Lisieux*, Lisieux, E. Morière Éditeur, 1904.
- PVLC : *Plan de la ville de Lisieux dressé d'après le Cadastre et d'après les Plans d'annexion prononcée par décret du 24 mars 1875*, Lisieux, Imprimerie et Lithographie Emile Morière, 1899.
- PVLP : *Plan de Ville*, Office de Tourisme de Lisieux et du Pays d'Auge, avec le concours des services techniques de la Ville, Lisieux, mars 1995.
- PVV : *Plan de ville de Vimoutiers*, Office de Tourisme, ~1980.
- RADN : Marie Fauroux, *Recueil des actes des ducs de Normandie (911-1066)*, MSAN XXXVI, Caen, 1961.
- RDBR : Joseph Reese Strayer, *The royal domain in the baillage of Rouen*, Princeton, Princeton University Press, 1936 [check EDRR].
- RDL : Registre des délibérations de Lisieux [14], 16<sup>e</sup> s. [ADC, non coté].
- RGEP : *Roles par généralités et élections des paroisses de France et de leur imposition aux tailles*, 1677 [BnF, cinq cents Colbert, ms. 261 f° 229 à 275].
- RLA : Étienne Deville, *Le registre de la léproserie d'Andeli en 1380*, Imprimerie de l'Eure, Évreux, 1910.
- RNF : Amédée Louis Léchaudé D'Anisy, *Rôles Normands et Français et autres pièces tirées des archives de Londres par Bréquigny en 1764, 1765 et 1766*, MSAN XXIII, 3<sup>e</sup> série, 3<sup>e</sup> volume, 1<sup>e</sup> partie, Paris, 1858.
- RPE : Dr Jean Bureau, *Rues, vieilles cours et vieux logis de Pont-l'Évêque*, Imprimerie du "Pays-d'Auge", Pont-l'Évêque, 1948.
- RRSP : *Rues et Ruelles de Saint-Pierre-sur-Dives*, ouvrage collectif, HTP n° 11, septembre 1985.
- SL : *Souvenirs lexoviens, Memento de Faits de toute nature Résumés d'après les nouvelles parues dans le journal «Le Lexovien» Depuis l'année 1835*, Imprimerie Emile Morière, Lisieux, 1899.
- SMC : Arcisse de Caumont, *Statistique Monumentale du Calvados*, 4 vol., Caen, 1857-1874.
- TFH : tenures, fiefes et cessions à Honfleur, 15<sup>e</sup>-17<sup>e</sup> siècles, ADC A211.
- TLX : tabellionage de Lisieux, C, 15<sup>e</sup>-17<sup>e</sup> siècles [ADC 7E241].
- VRH : Charles Bréard, *Vieilles rues et vieilles maisons de Honfleur du XV<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Honfleur, 1900.



## ABRÉVIATIONS

a. : ancien(ne).  
chn : chemin.  
é. : écart.  
f. : ferme.

h. : hameau.  
l.d. : lieu-dit.  
p. : paroisse.  
q. : quartier.

r. : rue.  
rte : route.

## RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE DES ODONYMES CITÉS

☞ Par souci de concision, on n'a pas fait figurer ici les odonymes relevés dans l'annuaire téléphonique, les cartes IGN (à partir de 1975), sur un plan informatisé (Google ou Michelin), ou encore sur un plan municipal postérieur à l'an 2000, sauf s'il s'est trouvé une raison particulière de le faire. Ces noms, lorsqu'ils sont cités sans autres références dans le texte, proviennent implicitement de ces sources.

- ACHETÉE (VOIE), l.d. à Ouainville, 76. — *La Voie Achetée* 1406 DTSM.
- ANCIEN CHEMIN (L'), l.d. à Bretteville-sur-Dives, 14. — *L'ancien chemin* 1835 CN.
- ANCIEN CHEMIN (L'), l.d. à La Brévière, 14. — *Ancien Chemin* 1857 CN.
- ANCIEN CHEMIN (L'), l.d. à Carel, adj. Saint-Pierre-sur-Dives, 14. — *L'ancien chemin* 1835 CN.
- ANCIEN CHEMIN (L'), l.d. Doulx-Marais, adj. Le Mesnil-Mauger, 14. — *Ancien chemin* 1857 CN.
- ANCIEN CHEMIN (L'), l.d. à Escures, adj. Escures-sur-Favières, 14. — *Ancien chemin* 1857 CN.
- ANCIEN CHEMIN (L'), l.d. à Hernetot, adj. Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger, 14. — *Ancien Chemin* s.d. [entre 1811 et 1887] CN.
- ANCIEN CHEMIN (L'), l.d. à Hiéville, 14. — *Ancien chemin* 1835 CN.
- ANCIEN CHEMIN (L'), l.d. à Lieury, 14. — *Ancien chemin* 1857 CN.
- ANCIEN CHEMIN (L'), l.d. au Mesnil-Bacley, 14. — *Ancien chemin* 1857 CN.
- ANCIEN CHEMIN (L'), l.d. au Mesnil-Germain, 14. — *L'ancien chemin* 1834 CN.
- ANCIEN CHEMIN (L'), l.d. à Montreuil-en-Auge, 14. — *Ancien chemin* ~1859 CN.
- ANCIEN CHEMIN (L'), l.d. à Notre-Dame-d'Estrées, 14. — *Ancien chemin* ~1815 CN.
- ANCIEN CHEMIN (L'), l.d. à Ouville-la-Bien-Tournée, 14. — *L'ancien chemin* 1835 CN.
- ANCIEN CHEMIN (L'), l.d. à Saint-Ouen-le-Houx, 14. — *Ancien chemin - Suite des Ribardières* 1858 CN.
- ANCIEN CHEMIN (L'), l.d. à Saint-Ouen-le-Pin, 14. — *Ancien chemin* ~1815 CN.
- ANCIEN CHEMIN AUX ROYERS, l.d. à Lisores, 14. — *Ancien chemin aux royers* 1884 CN.
- ANCIEN CHEMIN DE FERVAQUES, l.d. à Livarot, 14. — *Ancien chemin de fervaques* 1858 CN.
- ANCIEN CHEMIN DE LA VALÉSERIE, l.d. à Notre-Dame-de-Fresnay, 14. — *Ancien chemin de la Valésérie, ancien chemin de la Valezerie* 1835 CN.
- ANCIEN CHEMIN DE SAINT-PIERRE À CAREL, l.d. à Saint-Pierre-sur-Dives, 14. — *Ancien chemin de St Pierre à Carel* 1834 CN.
- ANCIEN CHEMIN DE SAINT-PIERRE-SUR-DIVES AU BILLOT, chn. à Saint-Pierre-sur-Dives, 14. — *CR 19 dit Ancien Ch<sup>in</sup> de St Pierre-sur-Dives au Billot* 1985 CM.
- ANCIEN CHEMIN DE SAINT-PIERRE-SUR-DIVES AU BILLOT PAR LIEURY, chn à Saint-Pierre-sur-Dives, 14. — *Chemin de St Pierre au Billot* 1834 CN, *CR 16 dit Ancien Ch<sup>in</sup> de St Pierre-sur-Dives au Billot par Lieury* 1985 CM.
- ANCIEN CHEMIN DES MARES, l.d. à Mirebel, adj. Biéville-Quétiéville, 14. — *Ancien ch<sup>em</sup>in des mares* 1858 CN.
- ANCIEN CHEMIN DU CLOS VASSEUR, l.d. aux Groisilliers, adj. Rumesnil, 14. — *Ancien chemin du Clos Vasseur* ~1879 CN.
- ANCIEN CHEMIN DU LIEU PAISANT, l.d. à Saint-Désir, 14. — *Ancien chemin du lieu Paisant; Ancien chemin du lieu Paisant à Lisieux* 1861 CN.
- ANCIEN CHEMIN DU PRÉ-D'AUGE, l.d. à Saint-Désir, 14. — *Ancien chemin du pré d'auge* 1861 CN.
- ANCIEN CHEMIN SUR ESTRÉES, l.d. à Notre-Dame-d'Estrées, 14. — *Ancien Chemin sur Estrées* ~1815 CN.
- ANCIENNE AVENUE (L'), l.d. à Écots, 14. — *Ancienne avenue* 1835 CN.
- ANCIENNE AVENUE (L'), a. l.d. à Janville, 14. — *Ancienne Avenue* [rayé] 1827 CN.
- BAILLI (RUE DU), a. r. à Lisieux, 14; adj. RUE ARISTIDE BRIAND. — *Vicum qui nuncupatur Baillie* 1293 CEL, *une place en jardin assise en la rue du Bailli* 1456 CEL, [le] *pavement de la rue de Bailli* 1457 CEL, *rue du Bailli* 1782 PDCL, *rue du Bailli* 1785 PGL.
- BALEUSE (RUE), a. r. à Saint-Riquier-en-Rivière, 76. — *Rue Baleuse* 1778 DTSM.
- BICOQUET (RUE), r. à Caen, 14. — *Vicus Biscoquet* 13<sup>e</sup> s. CODS 122, *rue Pirlouquet* 1672 PCFB, *rue Bicoquet* 1705 PCNF, 1840 PCVO, 1896 PCAN, 2008 CPV.
- BLINGUE (RUE), r. à Romilly-sur-Andelle, 27. — *La Rue-Blingue* 1878 DTE, *rue Blingue* 1985, 2005 PTT.
- BREGATTE, a. l.d. à Saint-Pierre-en-Port, 76. — *Briefgate* 1412 DTSM, *Bregatte* 1540 DTSM.
- CACHEQUEMIN (SENTE DE), a. chn à Cuverville, 76. — *Sente de Cachequemin* 15<sup>e</sup> s. DTSM.
- CEINTURE (RUE DE LA), r. à Cherbourg, 50. — *Rue de la Ceinture* 1900 PCh, *r Ceinture* 1993 PTT.
- CERCLE (RUE DU), r. à Rouen, 76. — *Rue du Cercle* 1870 DRPR 105, 2007 PRM.
- CHAUSSÉE PROLONGÉE (RUE DE LA), a. r. à Lisieux, 14; adj. section nord de la RUE PAUL BANASTON. — *Rue de la Chauss.-Pr.* 1876 ALPE, *rue Chaussée-Pr.* 1879 ALPE.
- CHEMIN NEUF (RUE DU), r. à Rouen, 76. — *Rue du Chemin Neuf* d-18<sup>e</sup> s. (?) DRPR 130, 1819 DIRPR, *rue du Chemin-Neuf* 1870 DRPR 130, *r Chemin Neuf* 1998 PTT, *rue du Chemin Neuf* 2007 PRM.
- CHEMIN NEUF DES LANDES DE CLOURY (LE), chn à Presles, 14. — *Le Chemin neuf des landes; Le Chemin neuf des landes de Cloury* 1826 CN.
- CIRCULAIRE (COURS), a. r. à Caen, 14; adj. BOULEVARD ARISTIDE BRIAND. — *Cours Circulaire* 1856 PC.
- COMMUN (CHEMIN), l.d. à Bellou, 14. — *Le chemin commun* 1835 CN.
- COMMUNE (PLACE), a. pl. à Lisieux, 14; adj. part. est de la PLACE FRANÇOIS MITTERRAND. — *La Place* 1678 CCL, *la place publique* 1685 MCL, *la Grande place commune* 1569 TLX, *la Place commune* 1694, 1695 CCL.
- COMMUNE (RUE), a. r. à Gruchet, adj. Gruchet-le-Valasse, 76. — *Rue Commune* 1509, 1777 DTSM.
- COMMUNES (BRÈCHES), a. l.d. à Fontaine-en-Bray, 76. — *Les Brèches Communes* 1297 DTSM.
- COMPARÉE (VOIE), a. chn à Roumare, 76. — *Voie Comparée* 1337 DTSM.
- CONTIÈRE (VOIE), h. à Cormolain, 14. — *La Voie-Contière* 1883 DTC, *la Voie contière* 1946 INSEE, *la Voiecontière* 1982 PTT.
- COUDE (RUEL AU), a. chn à Montivilliers, 76. — *Le Ruel au Coude* 1463 DTSM.
- COURT CHEMIN, h. à Épinay-sur-Odon, 14. — *Court-Chemin* 1883 DTC.
- COURTE VOIE DE CONDÉ (LA), l.d. à Cesny-aux-Vignes, 14. — *Courte Voie de Condé* 1823 CN.
- COURTES VOIES (LES), l.d. à Bracquemont, 76. — *Les Courtes Voies* 1382 DTSM.
- DANSEUSE (RUELLE), a. r. à Saint-Etienne-du-Rouvray, 76. — *Ruelle Danseuse* 1340 DTSM.
- DEUX CHEMINS (CAMP D'ENTRE LES), a. l.d. à Croisilles, 61. — *Eu camp d'entre les II cheminz* 1261/1266 RDBR 145.
- DEUX CHEMINS (LES ENTRE), h. à Bonneville-la-Louvet, 14. — *L'Entre-deux-Chemins* 1883 DTC, *les Entre-Deux-Chemins* 1982 IGN.
- DEUX PORTES (LES), h. à Yèbleron, 76. — *Les 2 Portes* 1757 CC, *les Portes* 1893 EM, *Deux Portes* 1953 DTSM, *les Deux Portes* 1954 IGN, *les Deux Portes* 1983, 1998 PTT.
- DEUX QUEMINS (FOURC DES), a. l.d. à La Neuville-Champ-d'Oisel, 76. — *Fourc des deux Quemins* 1395 DTSM.
- DEUX ROUTES (PIÈCE D'ENTRE LES), a. l.d. à Croissanville, 14. — *La pièce d'entre les deux routes* 1861 CN.
- DEUX VOIES (ENTRE), l.d. à Cairon, 14. — *Entre Deux Voies* 1811 CN.
- DEUX VOIES (ENTRE), l.d. à Életot, 76. — *Entre Deux Voies* 1412, 1700 DTSM.
- DEUX VOIES (ENTRE), l.d. à Graye-sur-Mer, 14. — *Ente* [sic] *deux voyes* 1808 CN.
- DEUX VOIES (ENTRE), l.d. à Petit-Quevilly, 76. — *Entre Deux Voies* 1580 DTSM.
- DEUX VOIES (ENTRE), l.d. à Saint-Aubin-sur-Mer, 14. — *Entre deux voyes* 1851 CN.
- DUC (CHEMIN LE), a. chn à Bolbec, 76. — *Chemin le Duc* 1488 DTSM.
- DUC (CHEMIN LE), a. chn à Roncherolles-en-Bray et Mauquennoy, 76. — *Le chemin le Duc* 1548/1550, 1676, 1750 DTSM.
- ÉPINGLE (CHEMIN DE L'), chn à Bouafles, 27. — *Chemin de l'Épingle* 1878 DTE.
- ÉQUERRE (RUE DE L'), a. r. à Alençon, 61; adj. RUE GUILLAUME GROYE. — *Rue de l'Équerre* 1861 DRA 145.
- ÉQUERRE (RUE DE L'), r. à Bernay, 27. — *Rue de l'Équerre* 1923 AAB.
- ÉTRIER (RUE DE L'), r. à Caen, 14. — *Rue de l'Étrier* 1964 ACAA 404, 2008 CPV.
- ÉTROITE (RUE), a. r. à Bernay, 27. — *Rue Étroite* 1923 AAB.
- ÉTROITE (RUE), r. à Lisieux, 14; adj. section de la RUE HENRY CHÉRON. — *La rue Estroite* 1585 DMML, *la rue Étroite dudit Lizieux* 1685 DTEV, *rue Esroite* 1686 CCL, *rue Étroite, paroisse de Saint-Jacques de Lisieux* 1765 DMML, *rue Étroite* 1782 PDCL, ~1800 PFL.

- ÉTROITE (RUE), a. r. à Rouen, ch.-l. de dépt., 76. — *Rue Étroite* d-19<sup>e</sup> s., 1870 DRPR 215.
- FER à CHEVAL (RUE DU), a. r. à Rouen, 76. — *La rue du Fer à Cheval* 1478 DRPR 222, *la rue aux Certains, à présent nommée la rue du Fer à Cheval* 1491 DRPR 222.
- FOLLET (CHEMIN), chn à Normanville et Cliponville, 76. — *Versus le Kimin folet* 13<sup>e</sup> s. (?) DTSM [charte de Jean de Normanville], *Cauchie du Chemin Follet* s.d. DTSM [à Cliponville].
- FOURCHE (LA), h. à Coulonges-les-Sablons, 61. — *La Fourche* 1954 INSEE, 1986, 2008 PTT.
- FOURCHÉ (CHEMIN), chn à Cléon, et Tourville-la-Rivière, 76. — *Chemin Fourché* 16<sup>e</sup> s. DTSM, *Chemin fourché* 1628, 1658 DTSM, *all Chemin Fourché, r Chemin Fourché* 1983 PTT.
- FOURCHE (CHEMIN QUI), l.d. à Bouafles, 27. — *Le Chemin-qui-Fourche* 1878 DTE.
- FOURCHE (CHEMIN QUI), l.d. à Saint-Aubin-la-Rivière,auj. Saint-Aubin-Épinay, 76. — *Le Chemin qui Fourche* 1639 DTSM.
- FOURCHE (RUE), l.d. à Cairon, 14. — *Rue Fourche* 1811 CN.
- FOURCHE (VOIE), h. à Ver-sur-Mer, 14. — *La Voie-Fourche* 1883 DTC, *la Voie fourche* 1946 INSEE.
- FOURCHEMIN (LE), l.d. à Bracquemont, 76. — *Le Fourchemin* 1553/1557, 1764 DTSM.
- FOURCHEMINS (LES), l.d. à Gueures, 76. — *Les Fourchemins* 1660, 1784 DTSM.
- FOURCHES, 14. — *Furca, castellum de Furcis* 1101 DTC, *Forcha* 1184 DTC, *Radulfus de Forchis* 1198 MR II 68b, *Forqua* 1230 DTC, *Forque* 1234 DTC, *Forches* 1245 DTC, *Fourches* ~1335 PDS 230D, *Fulchæ* 1360 DTC, *Fourches* 1373 CDS 209B, *Furche* 15<sup>e</sup> s. PPDS 241E, *Fourches* 1612/1636 EPEN, 1753/1785 CC, 1883 DTC, 2006 PTT.
- FOURCHET (LE), a. l.d. à Oissel, 76. — *Le Fourchet* 1678 DTSM, *le Fourchet des Vers* 1686 DTSM.
- FOURCHETTES (LES), a. l.d. au Havre, 76. — *Les Fourchettes* f-18<sup>e</sup> s. DTSM.
- FOURCHIN (CHEMIN), chn à Heugleville-sur-Scie, 76. — *Le Chemin Fourchin* 19<sup>e</sup> s. DTSM.
- FOURCHU (CHEMIN), l.d. à Anisy, 14. — *Chemin Fourchu* 1811 CN.
- FOURCHU (CHEMIN), l.d. à Fierville-Bray, 14. — *Chemin fourchu* ~1811 CN [Bray-la-Campagne].
- FOURCHU (CHEMIN), chn à Boos et Saint-Pierre-de-Franqueville,auj. Franqueville-Saint-Pierre, 76. — *Le Chemin Fourchu* 1452 DTSM.
- FOUREUSE (RUE), a. r. à Rouen (par Saint-Maclou), 76;auj. sans doute la RUE DE LA VIGNE. — *Rue Foureuse en la paroisse Saint Maclou* 1393 DRPR 243, *rue Foreuse* 1399 DRPR 243, *la ruelle Foureuse* 1465 DRPR 244, *la rue Foureuse* 1479 DRPR 244, *une ruelle commune nommée la rue Foureuse ou autrement bran* 1548 DRPR 244.
- FOURGES, 27. — *Furcas* ~1025 RADN § 53, *Fourges* 1242 NCE 112, *Fourges* 1962 ADN, 1985 PTT.
- FOURQUEMAIN, l.d. à Prêteviller, 14. — *Fourquemain* ~1824 CN.
- FOURQUES (VOIES), l.d. à Saint-Pierre-en-Port, 76. — *Aux Voies Sourques* [lire *Fourques*] 1412 DTSM.
- FOURQUES D'ORBEC (LES), a. l.d. à Orbec, 14. — *Les forques d'Orbec* 1261/1266 RDBR 148 [fait partie de la ferme de la terre d'Orbec ou terre au Mareschal en 1261/1266].
- GINGANT (RUE), q. et r. à Orbec, 14. — *Gingant* 1883 DTC, *rue Gingant* 1939 AL 432a, 1982, 2004 PTT, 2005 PMI.
- GRAND CARREFOUR (LE), l.d. à Domfront, 61. — *Le Grand Carrefour* 1826 CN, *Grand Carrefour* 1986 PTT.
- GRAND CHEMIN (LE), l.d. à Berville, 14. — *Le grand chemin; le grand chemin tendant à L'église de berville* 1669 BLP, *le grand chemin* 1835 CN, 1937 CM.
- GRAND CHEMIN (LE), a. h. à Conches-en-Ouche, 27. — *Le G<sup>d</sup> Chemin* 1753/1785 CC.
- GRAND CHEMIN (LE), a. chn à Coutances, 50. — *La voie et ruelle tendante du grant chemyn de Coustances* 1514 CCC 542 § 360.
- GRAND CHEMIN (LE), a. chn à Saint-Désir, 14. — *Au Grant Chemin* 1336 LXM 164 § CXXX.
- GRAND CHEMIN (LE), a. chn à Saint-Martin-de-Bienfaite,auj. Saint-Martin-de-Bienfaite-La-Cressonnière, 14. — *Au grant chemin* 1367 AJB.
- GRAND CHEMIN DE BERNAY, a. rte à Lisieux, 14. — [Le] *grant chemin de Bernay* 1514 FED.
- GRAND CHEMIN DE LISIEUX À HONFLEUR (LE), a. rte à Lisieux, 14;auj. BOULEVARDS DUCHESNE-FOURNET et HERBET-FOURNET. — *Grand chemin de Lisieux à Honfleur* 18<sup>e</sup> s. PDCL, *Route du Pont-l'Évêque et Honfleur* 1782 PDCL, *Route de Honfleur* 1785 PGL, *Route Nationale de Honfleur à Alençon* 1926 GIL.
- GRAND CHEMIN DE PARIS, rte et h. à Lisieux, 14;auj. RUE ROGER AINI. — *Le grand chemin de Paris, le grant chemin de Paris* 1514 FED, *chemin de Lisieux à Paris* 17<sup>e</sup> s. (apr. 1613) NCL.
- GRAND ROUTE (LA), h. à Écalles-Allix, 76. — *La Grande Route* 1953 DTSM, *la Grand'Route* 1953 IGN.
- GRAND RUE (LA), a. r. à Coutances, 50. — *La grant rue de Coustance* 1296 CCC 202 § 82.
- GRANDE (RUE), r. à Orbec, 14. — *La grande rue* 1867 SMC III 793, *rue Grande* 1921 AL 278b, 2004 PTT, *Grande Rue* 1982 PTT, *rue Grande*, 2005 PMI.
- GRANDE (RUE), r. au Petit Andely,auj. aux Andelys, 27. — *La Grant rue* 1380 RLA 14, *rue Grande* 1975 GVM, 1998 PTT.
- GRANDE ALLÉE (LA), a. m. à Honfleur, 14. — *Maison connue sous le nom de Terre Neuve ou de Grande Allée* 1847 VRH 137.
- GRANDE BRÈCHE (LA), l.d. à Croy, 14. — *La Grande Brèche* 1813 CN, *la g<sup>d</sup>e brèche* 1824 CN.
- GRANDE CAVÉE (LA), h. à Chouain, 14. — *La Grande et la Petite-Cavée* 1883 DTC.
- GRANDE CAVÉE (LA), l.d. à Egges, 14. — *La Grande Cavée* ~1818 CN, *la grande cavée* 1824 CN.
- GRANDE CAVÉE (LA), h. à Falaise, 14. — *La Grande-Cavée* 1883 DTC.
- GRANDE CAVÉE (LA), l.d. à Gueures, 76. — *La Grande Cavée* 1784 DTSM.
- GRANDE CHAUSSÉE (LA), h. à Bretteville-du-Grand-Caux, 76. — *Grande et Petite Cauchie* 1877 DTSM, *la Grande Chaussée* 1954 IGN, *la Grande Chaussée, ham Grande Chaussée* 1983 PTT, *Grande Chaussée* 1997 PTT.
- GRANDE CHAUSSÉE (LA), f. à Méneval, 76. — *La Grande Chaussée* s.d. DTSM.
- GRANDE CHAUSSÉE (PRÉ DE LA), l.d. à Moulineaux, 76. — *Pré de la Grande Chaussée* s.d. DTSM.
- GRANDE ROUTE (LA), l.d. à Biéville,auj. Biéville-Quétiéville, 14. — *La Grande Route* 1810 CN, *la Grande route* ~1812 CN.
- GRANDE ROUTE (LA), a. rte à Honfleur, 14. — *Grande Route, Grand Route* 1811 CN.
- GRANDE ROUTE (LA), l.d. à Hotot-en-Auge, 14. — *herbage de la Grande Route* 1811 CN, *la Grande Route* ~1823 CN.
- GRANDE ROUTE NOUVELLE (LA), a. rte à Honfleur, 14;auj. ROUTE DÉPARTEMENTALE 579. — *La Grande Route Nouvelle, la Grande Route d'honfleur au Pontlevêque* 1807 CN, *route de Pont l'évêque* 1811 CN, *route de Pont l'Évêque* 1907 PHLL.
- GRANDE RUE (LA), r. à Alençon, 61. — *La Grande Rue* 1364 DRA 147 [graphie probablement normalisée], *Grande Rue* 1827 PAI, 1986, 2005 PTT.
- GRANDE RUE (LA), a. r. à Caen, 14;auj. RUE SAINT-PIERRE. — *Magna via* 1195 CODS 116, *magnus vicus* 1277 PSP 40, *la Grant rue* 1398 PSP 42 n. 4, 1406 PSP 40 n. 5, *in parochia Sancti Petri in magno vico* 1418 RNF § 150, *in magno vico; in parochia Sancti Petri* 1420 RNF 140a § 809, *la Grant rue* 1447 PSP 42 n. 4, 1459 PSP 43 n. 6, *la rue de la Cordonnerie, à présent nommée la Grant Rue, en la paroisse Sainte Pierre de Caen* 1505 PSP 42 n. 2, *la Grant rue* d-16<sup>e</sup> s. PSP 41 n. 7, *la Grande Rue Saint Pierre de Caen* 1566 PSP 43 n. 8, *la Grande Rue* 1573 PSP 43 n. 9, *la grand rue* 1575 PCBF, *Grande Rue Saint Pierre* 1705 PCNF.
- GRANDE RUE (RUE), r. à Cherbourg, 50. — *La grande rue* 1686 PCV, *rue Grande-Rue* 1941 HAC, *rue Grande Rue* 1993 PTT, *Grande Rue* 2008 PMI.
- GRANDE RUE (LA), r. à Dieppe, 76. — *In magno vico* 1272 DTSM, *la grand rue de la Carreterie* 1396 PDi, *la Grant rue* 1408/1409 DTSM, *Grande Rue* 1983 PTT, 2009 GM.
- GRANDE RUE (LA), a. r. à Honfleur, 14;auj. RUE DE LA VILLE. — *La grant rue* 1440 VRH 247, *la grande rue, la grande rue Notre-Dame, la grande rue du bourg* [graphies normalisées] 15<sup>e</sup> / 16<sup>e</sup> s. VRH 266, *Grande Rue* [graphie prob. normalisée] 1670 PHBB.
- GRANDE RUE (LA), a. r. à Lisieux, 14;auj. RUE HENRY CHÉRON. — *Majorem vicum Lexov[iensem]* 1277 LXM, *Grande Rue* [traduction ou graphie normalisée] 1390 ARTL, *en la grant rue* 1436 NHL 51, *la grant rue et pavement* 1451 NHL 51, *la Grande Rue* [forme remaniée ?] 1451 CEL, [le] *pavement de la grant rue* 1453 NHL 51, *la Grand Rue* 1508 RDL, *la grant rue* 1514 FED, *la grande rue de Lisieux* 1515 TLX, *ladite Grande-rue* 1539 ETL 59, *in Magno vico* ~1550 OCL, *la Grant rue* 1533 FSG, *la Grande-Rue* 1605 ETL 45, *Grande-Rue* 1952 BSHL.
- GRANDE RUE DU FAUBOURG SAINTE-CATHERINE (LA), a. r. à Honfleur, 14;auj. RUE HAUTE. — *La grand rue du faulbourg de sainte Catherine* 1588 CDDH.
- GRANDE RUEILLE (LA), h. à Romilly-sur-Andelle, 27. — *La Grande-Ruelle* 1878 DTE.

- GRANDE SENTE (LA), l.d. à Tôtes, 14. — *La grande sente* 1835 CN.
- GRANDE SENTE (CHEMIN DE LA), a. chn à Vaudeloges, 14. — *Chemin de la grande sente* 1835 CN.
- GRANDE VAYE (LA), l.d. à Vicques, 14. — *La Grande Vaye* 1820, 1824 CN.
- GRANDES RUES (LES), a. l.d. à Offranville, 76. — *Terroir des Grandes Rues* 1770 DTSM.
- GRANDES RUETTES (LES), a. l.d. à Boos, 76. — *Les Grandes Ruettes* 1763 DTSM.
- GRANDES VAYES (LES), h. à La Baroche-sous-Lucé, 61. — *Les Grandes Vayes* 1954 INSEE, 1986 PTT.
- GRANDS CHEMINS (LES), h. à Barville, 61. — *Grand Chemin* 1954 INSEE, *les Grands Chemins* 1986 PTT.
- GRANDS CHEMINS (LES), h. à Neuilly-la-Forêt, 14. — *Les Grands-Chemins* 1883 DTC.
- HAUTE ÉQUERRE (LA), f. à Courteilles, 27. — *La Haute-Équerre* 1878 DTE.
- LONGUE (RUE), a. r. à Rouen, 76. — *Rue Longue* d-19<sup>e</sup> s. DRPR 349, 1847 PRO 1847, 1870 DRPR 349.
- LONGUERUE, 76. — *Longa rua* 13<sup>e</sup> s. NCSM 102, *Longus Vicus* 1337 PDR 16F, *Longue Rue* 1431 CDDR 79E, *Longuerure* 1612/1636 EPEN, *Longuerüe* 1677 RGEP, *Longue-Rüe* 1713 DG, *Longuerue* 1903 PPR, 1962 ADN, 1983 PTT.
- LONGUERUE, h. à Fumichon, 14. — *Longuerue* 1753/1785 CC, *la Longue-Rue* 1883 DTC, *Longuerue* 1946 INSEE, 1975 IGN, 2004 PTT.
- LONGUE RUE (LA), h. à Littry et au Molay,auj. Le Molay-Littry, 14. — *La Longue-Rue* 1883 DTC, *Longue rue* 1946 INSEE, *la Longue Rue* 1982 PTT.
- LONGUE RUE (LA), h. au Tronquay, 14. — *La Longue-Rue* 1883 DTC, *Longuerue* 1946 INSEE, *la Longue Rue* 1982 PTT.
- LONGUERUE (RUE), a. r. à Rouen, 76; sans doute un nom alternatif de LA RUE ORBE. — *Rue Longuerue* 1462. DRPR 349.
- LONGUE VOIE (LA), l.d. à Beuville,auj. Biéville-Beuville, 14. — *La longue voie* 1808 CN.
- LONGUES VOIES DE CONDÉ (LES), l.d. à Cesny-aux-Vignes, 14. — *Longues Voies de Condé* 1823 CN.
- MAINE (VOIE), a. chn à Caudebec-lès-Elbeuf, 76. — *Ancien chemin de la Voie Maine conduisant d'Elbeuf à Pont-de-l'Arche* s.d. DTSM, *la Voie Maine* 1782 DTSM.
- MAINE (VOIE), chn à Criquebeuf-sur-Seine, 27. — *La Voie-Maine* 1878 DTE.
- MAINE (PETITE VOIE), l.d. à Ver-sur-Mer, 14. — *Petite Voie Mainne* 1808 CN.
- MAINE VOIE (LA), a. l.d. à Houllgate, 14. — *La Maeinne Voie* 1261/1266 RDBR 183.
- NEUF (CHEMIN), a. chn à Rouen, 76. — *Chemin Neuf* 1694 DRPR 130.
- NEUVE (PORTE), a. pte à Caen, 14. — *Porte neuve* 1672 PCFB, *P. Neuve* 1705 PCNF.
- NEUVE (RUE), a. r. à Rouen, 76. — *La ruelle Neuve* 1531 DRPR 128, *Rue Neuve* s.d. (av. 1853) DRPR 408.
- NEUVE (RUELLE), a. l.d. à Notre-Dame-de-Franqueville,auj. Franqueville-Saint-Pierre, 76. — *Tri. de la Ruelle-Neuve* 18<sup>e</sup> s. DTSM.
- NEUVE BEAUVOISINE (RUE), r. à Rouen, 76. — *Rue Neuve-Beauvoisine* 1870 DRPR 408.
- NEUVE BOURG L'ABBÉ (RUE), r. à Caen, 14. — *Novus vicus* f-12<sup>e</sup> s. CODS 122 n. 87, *rue Neufve* 1672 PCFB, *rue Neuve Bourg l'Abbé* 1896 PCAN, 1963 PTT, 2008 CPV.
- NEUVE DES ARSINS (RUE), r. à Rouen, 76. — *Rue Neuve-des-Arsins* 1870 DRPR 409.
- NEUVE DES CORDELIERS (RUE), r. à Caen, 14. — *Rue Neuve-des-Cordeliers* 1855 CPH 26.
- NEUVE DES PRÉS (RUE), a. r. à Rouen, 76. — *Rue Neuve-des-Prés* 18<sup>e</sup> s. DRPR 409.
- NEUVE MASSACRE (RUE), r. à Rouen, 76. — *Rue Projetée-Massacre* s.d. DRPR 409, *rue Neuve* ~1806 DRPR 409, *Neuve-Massacre* 1870 DRPR 409.
- NEUVE QUIÉFVOIE (LA), l.d. à Jumieges,auj. Heurteville, 76. — *A Heurteville au lieu dit la Quiefvoie qui est de la l'eau au costé de Brotonne* 14<sup>e</sup> s. DTSM, *plés de la Chiefvoie* 1402 DTSM, *Neufve Chiefvoie* 1453 DTSM, *chemin de la Neuve Rue Quiefvoie* 1526 DTSM.
- NEUVE RUE (LA), l.d. à Bornambusc, 76. — *Chemin de la Neuve Rue* 1574 DTSM.
- NEUVE RUE (LA), l.d. à Bully, 76. — *La Neuve Rue* 1552, 1553 DTSM.
- NEUVE RUE (LA), l.d. à Gruchet,auj. Gruchet-le-Valasse, 76. — *La Neuve Rue* 1493 DTSM.
- NEUVE RUE, l.d. à Harfleur, cn de Gonfreville-l'Orcher, 76. — *Rue de Neuve rue* 1482 DTSM.
- NEUVE RUE (LA), l.d. à Beaussault et Tréforest,auj. Mesnil-Mauger, 76. — *L'ormel de la Neuve rue* 1486 DTSM [à Beaussault], *Chemin du roi qui vient de la Neuve rue au Pont de Gournay; l'ormel de la Neuve rue* 1499 DTSM [à Tréforest].
- NEUVE RUE (LA), l.d. à Pavilly, 76. — *La Neuve rue* 1565 DTSM.
- NEUVE SAINT-GODARD (RUE), a. r. à Rouen, 76;auj. pl. Saint-Godard. — *Rue Neuve-Saint-Godard* s.d. (av. 1870) DRPR 410.
- NEUVE SAINT-JEAN (RUE), r. à Caen, 14. — *Duas domos in nova Rua apud Cadomum* 1156 EHVC 150, *in parochia Sancti Petri in novo vico* 1418 RNF 23a § 145, *in novo vico ville supradicte* [= ville nostre de Cadomo] 1418 RNF 23b § 156, *in vico vocato le Neuf rue* 1422 RNF 192b § 1073, *Neufve Rue* 1554 PSP XLVII, *en la Neufve rue* 1558 PSP XLVIII, *la rue neufve* 1575 PCBF, *la Neuve Rue* 1672 PCFB, [la] *Neuve Rue tout proche de l'Evesché* 1699 PSP 62, *Neuve Rue* 1705 PCNF, *la Neuve-Rue* 1820 EHVC 150, *rue Neuve Saint Jean* 1840 PCVO, 2008 CPV.
- NEUVE SAINT-MARC (RUE), r. à Rouen, 76. — *Rue Neuve-Saint-Marc* 1870 DRPR 410.
- NEUVE SAINT-PATRICE (RUE), r. à Rouen, 76. — *Passage Saint-Patrice, petite rue Saint-Patrice* s.d. (av. 1870) DRPR 410, *Rue Neuve-Saint-Patrice* 1870 DRPR 410.
- NEUVE SAINT-VIVIEN (RUE); r. à Rouen, 76. — *Rue Neuve-Saint-Vivien* 1821, 1870 DRPR 411.
- NEUVE TUVACHE (RUE), r. à Rouen, 76. — *Rue Neuve-Tuvache* 1870 DRPR 409.
- NEUVE VOIE (LA), l.d. à Sigy-en-Bray, cn d'Argueil, 76. — *La Neuve Voie* 1409, 1537 DTSM.
- NOUVELLE ROUTE DE PARIS, rte à Lisieux, 14. — *Déviation de la Côte Saint-Ursin* 1845 PDD, *la nouvelle route de Paris* 1854 SL, *Route neuve de Paris* 1876, 1879 ALPE, *Route Nationale de Paris à Cherbourg* 1899 PVLCA, *Nouvelle Route de Paris* ~1938 PCL, *route de Paris* 1944 PA, 1995 PVLPA, *rte Paris* 2004 PTT.
- PETIT CHEMIN (LE), l.d. à Mézidon,auj. Mézidon-Canon, 14. — *Le petit chemin* ~1812 CN.
- PETIT CHEMIN (HAYE DU), a. l.d. à Airan, 14. — *La haye du p<sup>r</sup> chemin* 1823 CN.
- PETITE CAVÉE (LA), h. à Chouain, 14. — *La Grande et la Petite-Cavée* 1883 DTC.
- PETITE CAVÉE (LA), h. à Fresné-la-Mère, 14. — *La Petite Cavée* 1946 INSEE.
- PETITE CHAUSSÉE (LA), h. à Bretteville-du-Grand-Caux, 76. — *Grande et Petite Cauchie* 1877 DTSM, *la Petite Chaussée* 1954 IGN, *Petite Chaussée, ham Petite Chaussée* 1983 PTT.
- PETITE ROUTE (LA), rte à Hotot-en-Auge, 14. — *La petite Route* ~1823 CN.
- PETITE RUE (LA), l.d. à Airan, 14. — *La petite rue* 1823 CN.
- PETITE RUE (LA), a. l.d. à Avremesnil, 76. — *La Petite Rue* 1410, 1492, 1554 DTSM.
- PETITE RUE (LA), h. aux Loges, 76. — *Petite Rue* 15<sup>e</sup> s., 1953 DTSM, 1957 IGN.
- PETITE RUE (LA), l.d. à Quiberville, 76. — *La Petite Rue* 1380 DTSM.
- PETITE RUE (LA), h. à Saint-Eustache-la-Forêt, 76. — *La Petite Rue* 19<sup>e</sup> s. DTSM, 1954 IGN.
- PETITE RUE (LA), a. h. à Manvieux, 14. — *La Petite-Rue* 1883 DTC.
- PETITE VAYE (LA), l.d. à Vicques, 14. — *La petite Vaye* 1820, 1824 CN.
- PETITES ALLÉES (LES), l.d. à Grandmesnil, 14. — *Les petites allées* 1835 CN.
- PETITES RUES (LES), l.d. à Notre-Dame-d'Estrées, 14. — *Les petites rues* ~1815 CN.
- PETITES RUETTES (LES), a. l.d. à Hermanville-sur-Mer, 14. — *Les Petites Ruettes* 1808 ld CN, *Delle des Petites Ruettes; delle des petites ruettes* 1809 ld CN.
- PUBLIQUE (VOIE), a. rte à Martin-Église, 76. — *Via publica* 1249 DTSM.
- PUBLIQUE (VOIE), a. rte à Monville, 76. — *Via publica* 1030/1035 RADN 223 § 84.
- PUBLIQUE (VOIE), l.d. à Préaux-Saint-Sébastien, 14. — *Viam publicam* 1293 CPFR § 210 [sans doute à identifier avec *viam communem per quam itur de la Manibusiere ad monasterium de Pratellis*].
- QUATRE PIEDS (SENTIER DE), l.d. à Quétiéville,auj. Biéville-Quétiéville, 14. — *Sentier de quatre pieds* 1812 CN.
- QUERQUEMIN, l.d. à Cuverville, 27. — *Querquemin* 1878 DTE.
- RABATTU (CHEMIN), a. chn à Grèges, 76. — *Quemin rabatu* 1337 DTSM, *Voie Rabatue* 1337 DTSM.
- REY (CHEMIN LE), a. chn à Lion-sur-Mer, 14. — *Le chemin le Rey* 1290 LNEB II 341 § DLXXXI.
- ROI (CHEMIN DU), a. chn aux Andelys, 27. — *Le Chemin du Roy* 1380 chn RLA 10.
- ROI (CHEMIN DU), a. chn à Boisse, 14. — *Le Chemin du Roy* 1772 PB.
- ROI (CHEMIN DU), a. rte de Cressy à Saint-Hellier, 76. — *Juxta viam regiam que ducit de Cresseio apud Sanctum Helerium* 1284 DTSM.
- ROI (CHEMIN DU), l.d. à Familly, 14. — *Queminum domini regis* 1268 CPFR § 176.
- ROI (CHEMIN DU), a. chn à Fiquesfleu-Équainville, 27. — *Le quemin du roy nostre seigneur* 1393 ANDG 248 § XXXI.
- ROI (CHEMIN DU), l.d. à Friardel, 14. — *Queminum Domini regis* 1267 CPFR § 155, *quemin[um] domini regis* 1280/1281 CPFR § 131.

- ROI (CHEMIN DU), r. à Honfleur, 14; aj. RUE DE LA VILLE. — *Vicus regis, iter regium* 14<sup>e</sup> s. VRH 265, *super vicum regium* 1422 VRH 267, *la rue Royale* [forme remaniée ou traduite] 1422 RNF 192a § 1071, *le chemin du roy* 1544 VRH 288.
- ROI (CHEMIN DU), a. chn à Honfleur, 14; aj. RUE BRÛLÉE. — *Chemin du roy nommé la rue Bruslée tendant au Pont-Levesque* 1556 VRH 46.
- ROI (CHEMIN DU), a. chn à Orbec, 14. — *A camino domini regis* 1252 CPFR § 195, *queminum domini regis* 1255 CPFR § 144, *caminum regis* 1272 CPFR § 127, *au chemin le Roy* 1282 CPFR § 99, *quemino domini regis* 1282 CPFR § 100, [le] *chemin le Roy* 1282 CPFR § 99, *le quemino du roy* 1416 AJB.
- ROI (CHEMIN DU), rte partant de Pinterville et bas du coteau d'Heudebouville, 27. — *Chemin du Roi ou Chemin royal* [graphie s.d. normalisée] s.d. DTE.
- ROI (CHEMIN DU), a. chn à Saint-Benoît-d'Hébertot, 14. — *Le chemyn du Roy* 1541/1545 TFH.
- ROI (CHEMIN DU), a. chn à Saint-Martin-de-Bienfaite, aj. Saint-Martin-de-Bienfaite-La-Cressonnière, 14. — *Au chemin du roy* 1368 AJB.
- ROI (CHEMIN DU), chn au Sap, 61. — *Queminum domini regis* 1285 CPFR § 80.
- ROI (CHEMIN DU), q. à Troarn, 14. — *Queminum domini regis* 1250 DTC, *le Chemin-du-Roi* 1883 DTC.
- ROI (CHEMIN DU), a. rte de Valmont à Fécamp, 76. — *Viam regalem ducantem de Walemont versus Fiscannum* 1283 DTSM.
- ROI (CHEMIN DU), q. à Villers-Canivet, 14. — *Chemin le Roi* 1377 DTC, *Chemin-du-Roi* 1883 DTC.
- ROI (RUE DU), r. à Rouen, 76. — *Rue du Roi* 18<sup>e</sup> s., 1870 DRPR 526, 2007 PRM.
- ROI (VOIE AU), rte à Longues-sur-Mer, 14. — *La Voie-au-Roi* 1883 DTC, *Voie au Roy, chem Roi* 1982 PTT.
- ROI (VOYETTE AU), l.d. à Paluel, 76. — *La Voyette au Roy* 1406 DTSM.
- ROUTE (ROUTE DE), rte à Pont-Audemer, 27. — *Grand Chemin de Rouen à Pontaudemer* 1742 PPA, *Route de Rouen* 2005 PTT.
- ROUTE DÉPARTEMENTALE (HAMEAU DE LA), a. h. à Boisse, 14. — *Hameau de la Route départementale* 1881 MB.
- ROUTE NATIONALE 25, h. à Saint-Martin-en-Campagne, 76. — *Route Nationale* 25 1953 IGN.
- ROUTE TOURNANTE DU VAL D'AULNOY, rte au Val d'Aulnoy, é. à Saint-Riquier-en-Rivière, 76. — *Route tournante du Valdannoy* 1768 [triage du Grand Marché] DTSM, *poteau de la Route Tournante allant au Valdannoy* s.d. DTSM.
- ROYAL (CHEMIN), a. chn à Lisieux (a. p. de Saint-Jacques), 14. — *A quemino regali* 1250 LXM 106 § LXVI.
- ROYAL (CHEMIN), a. chn à Ouilley-le-Vicomte, 14. — *Queminum regale* 1299 LXM 142 § CXIII.
- ROYAL (CHEMIN), a. rte partant de Pinterville et bas du coteau d'Heudebouville, 27. — *Chemin du Roi ou Chemin royal* [graphie prob. normalisée] s.d. DTE.
- ROYAL (CHEMIN), a. chn à Saint-Désir, 14. — *Au quemino roial* 1326 LXM 160 § CXXV, *au quemino royal* 1338 LXM 166 § CXXXII, *le quamin real* 1340 LXM 170 § CXXXV.
- ROYALE (PLACE), a. pl. à Bayeux, 14. — *Plateam domini Regis* 1253 LNEB II 162 § CCCCXXX.
- ROYALE (PLACE), a. pl. à Caen, 14; aj. PLACE DE LA RÉPUBLIQUE. — *Place Royale* 1672 PCFB, 1705 PCNF, 1820 EHVC 176, 1896 PCAN.
- ROYALE (PLACE), a. pl. à Lisieux, 14; aj. secteur ouest de la PLACE FRANÇOIS MITTERRAND. — *Place Royale a la place de léglise Saint-Germain, place royale* 1818 PAV, *Place Royale* 1820 AVL, 1845 PDD, *Pl<sup>e</sup> Royale* 1847 PGJ.
- ROYALE (PLACE), h. au Plessis-Grimoult, 14. — *Place Royale* 1946 INSEE, *place Royale* 1982 PTT.
- ROYALE (PLACE), a. r. à Rouen, 76; aj. pl. de la République. — *Place Royale* s.d. (apt. 1824) DRPR 521.
- ROYALE (PLACE), a. pl. à Saint-Pierre-sur-Dives, 14; aj. PLACE DE LA MAIRIE. — *Place Royale* 1834 CN, 1840 RRSF 83.
- ROYALE (RUE), a. r. à Caen, 14. — *Rue Royale* 1840 PCVO, 1896 PCAN.
- ROYALE (RUE), r. à Honfleur, 14. — *Rue Royale* ou *d'Orléans* 1793 VRH 348, *rue Royale* 1815-1830 VRH 154.
- ROYALE (SENTE), a. chn à Saint-Aubin-sur-Épinay, aj. Saint-Aubin-Épinay, 76. — *Sente Royale* 1620 DTSM.
- SEPT VOIES (LES), h. et a. f. à Hermival-les-Vaux, 14. — *Les Septvoies* 1691 SMC III 50, 7 *Voyes* 1753/1785 CC, *les Sept voies* 1946 INSEE, *les Sept Voies* 1980 IGN, 1982, 2004 PTT.
- SERPENTE (RUE), a. r. à Rouen, 76; aj. RUE DE LA FOULERIE. — *Rue Serpente* 1587 DRPR 612.
- SERPENTE (RUE DE LA), a. r. à Rouen (paroisse de Saint-Nicaise), 76. — *Rue de la Serpente* 1524, 1552 DRPR 612.
- TORTERON (RUE), r. à Saint-Lô, 50. — *Rue Torteron* 1890 LNo 64, 1978, 1998 PTT.
- TORTUE (RUE), r. à Caen, 14. — *Rue Tortue* 1963, 2006 PTT.
- TOUR DE VILLE (LA), h. à Saint-Aubin-d'Arquenay, 14. — *La Tour-de-Ville* 1883 DTC.
- TOUR DE VILLE (LE), l.d. à Combon, 27. — *Le Tour-de-Ville* 1878 DTE.
- TOUR DES HALLES (RUE), a. r. à Lisieux, 14. — *Rue Tour-des-Halles* ~1770 LSL, *rue Tour des Halles* 1785 PGL, 1820 AVL, *rue du tour des halles; rue tour des halles* 1826 CN, *Tour des Halles* 1845 PDD, *rue Tour-des-Halles* 1851 SL, 1899 PVL, *rue Tour de Halle* 1904 PVL, *rue Tour-des-Halles* 1905 AAL, 1921 AL.
- TOUR DES RUES (LE), l.d. à Courcy, 14. — *Le Tour des rues* 1813 CN, *la tour des rues* 1824 CN.
- TRAVERSÈRE (RUE), a. r. à Évreux, 27; aj. part. RUE DE GRENOBLE. — *Rue Traversière* 1890 PET.
- TRAVERSÈRE (RUE), r. à Vimoutiers, 61. — *Rue Traversière* 1894 PVi, ~1980 PVV, 1986, 1997 PTT.
- TRAVERSÈRE (RUE), a. r. à Cherbourg, 50; n. révol. de la RUE AU FOURDRAY. — *Rue Traversière* ~1792 HAC.
- TRAVERSÈRE (RUE), r. à Honfleur, 14. — *Rue Traversière* 1900 VRH 263, 1955 PHGV, 2003 PTT.
- TRAVERSÈRE (RUE), r. à Livarot, 14. — *Rue Traversière* 1835 CN, *rue Traversière* 1982, 1998 PTT.
- TREIZE CHEMINS (CARREFOUR DES), l.d. à Canteleu, 76. — *Le Carrefour des Treize Chemins* 19<sup>e</sup> s. DTSM, *le Carrefour des 13 chênes* 1951 IGN.
- TROIS CHEMINS (MAISON AUX), f. à Tilly-sur-Seulles, 14. — *La Maison-aux-Trois-Chemins* 1883 DTC.
- VIEILLE (RUE), r. à Pont-l'Évêque, 14. — *La Vieille Rue* s.d. (18<sup>e</sup> s ?) RPE 19, *Rue Vieille Rue* 1830 CN, *Vieille-Rue* 1936 AJPA, *rue Vieille* 1982, 2001 PTT.
- VIEILLE PLACE (LA), h. à La Cambe, 14. — *La Vieille place* 1946 INSEE, *la Vieille Place, quartier Vieille Place* 1982 PTT.
- VIEILLE PLACE (LA), h. à Saint-Martin-aux-Chartrains, 14. — *La Vieille-Place* 1883 DTC.
- VIEILLE ROUTE (SUR LA), l.d. à Airan, 14. — *Sur la vieille route* 1823 CN.
- VIEILLE ROUTE D'ARGENTAN, r. et h. à Alençon, 61. — *Route d'Argentan* f-18<sup>e</sup> s. DRA 41, *Vieille Route d'Argentan* 1827 PAI, *rue d'Argentan* 1904 DRA 41, 2005 PTT.
- VIEILLE RUE, chn à Janville, 14. — *Vieille Rue* 1827 CN.
- VIEILLE RUE (LA), l.d. à La Roque-Baignard, 14. — *La vieille Rue* ~1815 CN.
- VIEILLE RUE (LA), chn à Saint-Georges-en-Auge, 14. — *Chemin de la vieille rue* 1834 CN, *la vieille rue* 1835 CN, *Chemin Rural dit Vieille Rue* 1957 CM, *la Vieille Rue* 2007 AO.
- VIEILLE RUE (LA), chn à Vaudeloges, 14. — *La vieille rue* 1835 CN.
- VIEILLES ESTRÉES (LES), h. à Muzy, 27. — *Les Vieilles-Estrées* 1878 DTE, *Veil Estrée, Vieilles Estré* 1998 PTT.
- VIEUX CHEMIN (LE), l.d. aux Authieux-Papion, 14. — *Le vieux Chemin* ~1812 CN, *le Vieux Chemin* 1979 IGN, *le vieux chemin* 1982, 1984 PTT, *Vieux Chemin* 1986, 1988 PTT.
- VIEUX CHEMIN (LE), l.d. à Croissanville, 14. — *Vieux chemin* 1812 CN.
- VIEUX CHEMIN (LE), a. chn à Marolles, 14. — *Le Grand Chemin Ferré* 18<sup>e</sup> s. SMC III 120, *le Vieux-Chemin* 1834 SMC III 120.
- VIEUX CHEMIN (LE), l.d. à Morteaux, aj. Morteaux-Coulibœuf, 14. — *Le vieux chemin* 1819 CN, *le Vieux Chemin* 1824 CN.
- VIEUX CHEMIN (LE), h. à Saint-Jouin, 14. — *Le Vieux-Chemin* 1883 DTC.
- VIEUX CHEMIN (LE), l.d. à Saint-Pierre-des-Ifs, 14. — *Le Vieux Chemin* 1824 CN.
- VIEUX CHEMIN (LE), l.d. à Tôtes, 14. — *Le vieux chemin* 1835 CN.
- VIEUX CHEMIN (LE), a. chn à Vaudeloges, 14. — *Le Vieux Chemin* 1835 CN.
- VIEUX-RUE (LA), 76. — *Veterem vicum* ~1210 NCSM 164, *Vetus Vicus* 1337 PDR 17C, *la Vieu Rue* 1431 CDDR 79E, *Vieurrue* 1612/1636 EPEN, *la Vieil Rue* 1677 RGEF, *la Vieille Rüe* 1713 DG, *la Vieux-Rue* 1903 PPR, *la Vieux-Rue* 1962 ADN, *la Vieux Rue* 1983 PTT.



# LES ORIGINES DE MONTPINÇON

Deux hypothèses peuvent expliquer l'origine du nom de la commune: soit une racine pré-latine "*Pinc*" signifiant hauteur, renforcée au Moyen-Âge du mot "mont" lorsque le sens du premier terme n'était plus perçu; soit une référence à un nom de personne: le mont de "*Pinzo*" ou "*Binzo*" nom d'homme germanique à signification obscure. Dans le premier cas le toponyme est très ancien, dans l'autre il peut dater du V<sup>e</sup> ou VI<sup>e</sup> siècle. (1)

Formes anciennes:

Mons Pincionis 1119

Mons Pinconis 1145

Mons Pinchon 1274

Montpinson 1585

Montpinçon 1667

Les découvertes archéologiques ont été jusqu'à ce jour peu nombreuses: quelques éclats laminaires dont certains présentaient des traces très nettes de retouches et un petit percuteur provenant vraisemblablement d'un silex local ont été trouvés au lieu-dit le "Grand Herbage" près de la rivière l'Aubette. (2)

L'observation de photographie aérienne permet de déceler la présence possible de deux structures pouvant remonter aux époques protohistoriques, Age du Bronze ou Age du Fer:

La première est un quadrilatère irrégulier de 90 x 60 x 60 x 50 m que nous avons pu également repérer grâce à une légère élévation du terrain à l'emplacement des murs, alors que la parcelle était enneigée. Le second édifice pourrait être une structure en fosse: il s'agit d'un cercle régulier de 70 m de diamètre rappelant les enclos funéraires de l'Age du Bronze et de l'Age du Fer. Ces deux structures sont situées le long du chemin de Lorée, voie antique reliant Lisieux à Trun.

Jack MANEUVRIER

## Notes bibliographiques

(1) - Dominique Fournier: "Introduction à la toponymie de L'Oudon", (Histoire et Traditions populaires n° 1, mars 1983)

(2) - Christophe Maneuvrier, "Origine des communes de Montpinçon, Notre-Dame-de-Fresnay, Saint-Martin-de-Fresnay" (Histoire et Traditions Populaires n° 23, septembre 1988)

# MONTPINÇON A L'EPOQUE MEDIEVALE

## 1 - La baronnie

Montpinçon était autrefois le centre d'une importante baronnie, aux mains d'une famille riche et puissante.

Le premier membre connu de cette famille est Raoul de Montpinçon qui vivait dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle. Il dut mourir vers 1082. Selon Orderic Vital (1), il fit de nombreuses donations à l'abbaye de Saint Evroult, en particulier, 5 moulins (3 à Jort, 1 à Heurtevent, 1 à Montpinçon) afin de pourvoir à la nourriture d'un écolâtre, Jean de Reims. C'est sans doute à la suite de ces libéralités que son corps ainsi que ceux de plusieurs de ses descendants furent enterrés dans cette abbaye.

Ce seigneur est cité comme "dapifer" du duc de Normandie, charge qu'il dut remplir de 1077 à 1082. Il apparaît fréquemment comme témoin d'actes ducaux.

De son mariage avec Adelise, il eut au moins deux fils. Le premier, Raoul, meurt, avant 1110, lors d'un pèlerinage à Jérusalem. Le second, Hugues, hérite du domaine familial. Lorsque Robert de Bellême se soulève contre le duc de Normandie Henri 1<sup>er</sup>, O. Vital raconte que "*Robert de Grandmesnil, Hugues de Montpinçon, Robert de Courcy, résistèrent autant qu'ils purent à ces brigands cruels.*" Nous ignorons la date de la mort de Hugues de Montpinçon, mais celle-ci dut intervenir vers 1110-1115, alors qu'il était sexagénaire. Il mourut à Rouen et son corps fut enterré dans le chapitre de l'abbaye de Saint Evroult. Marié avec Mathilde de Grandmesnil, il eut trois fils. L'aîné Raoul épouse la fille de Ranulf, chancelier du roi Henri 1<sup>er</sup>, et meurt peu de temps après son père. Le second Guillaume reçoit alors le domaine familial tandis que le cadet Arnoul se rend dans les Pouilles (région de l'extrémité sud-est de l'Italie) pour hériter des biens de son oncle Guillaume de Grandmesnil.

En 1136, Guillaume de Montpinçon défendit le château de Montreuil-en-Houlme contre Geoffroy Plantagenêt. On le retrouve, vers 1144-1150, témoin d'une charte de ce même Geoffroy Plantagenêt qui confirme la donation faite par Reginald de Bailleul à la Commanderie de Villedieu-les-Bailleul, localité située dans le département de l'Orne, canton de Trun.

En 1185, Ernaldus de Montpinçon donne au prieuré de Saint-Ymer-en-Auge toute la dîme de Morteaux qu'il tenait de son domaine de Montpinçon et des fiefs de Courcy et Grandmesnil. Cette donation pose un problème important: quels étaient les liens vassaliques entre les baronnies de Montpinçon, Courcy et Grandmesnil? Lorsqu'ils apparaissent comme témoins lors de signatures de chartes, ils sont toujours cités après les Montgommery, sans qu'il y ait de préséance entre eux. La même année, un Hugues de Montpinçon confirme cette donation, sans que l'on sache s'il s'agit d'un fils ou d'un frère d'Ernaldus.

Après cette date, la baronnie de Montpinçon est tenue par un certain Raoul de Mandeville qui fonde le prieuré du Val-Boutry, à Mesnil-Bacley, avec Tyrel de Poix. En 1195, le Pape Célestin III confirme à l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives le patronage de l'église "Notre Dame de Val Bouteri".

En 1204, la baronnie de Montpinçon est confisquée par Philippe-Auguste et donnée à Garin de Glapion, sénéchal de Normandie. Il semble que Raoul de Mandeville, qualifié de baron et chevalier "*Miles et baro*", ait choisi le parti anglais, comme le montre une enquête de 1247 qui rapporte une plainte des habitants d'Heurtevent concernant les dommages qu'a subi le marché de Montpinçon depuis "que Raoul de Mandeville est parti en Angleterre avec le roi Jean". (2)

En 1219, un certain Pierre de Montpinçon donne à l'abbaye Saint-André-de-Gouffern des biens situés à Bloqueville (hameau de la commune de Morteaux-Couliboef). Notons au passage les liens qui unissent encore cette famille à celle de Courcy, fondatrice de ce monastère.

Au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, Bernard de Montpinçon, qualifié d'armiger, se plaint de ce que le roi détient une rente annuelle de 15 sous à prendre dans la paroisse de Montpinçon. Il dit tenir cette rente de sa tante paternelle de qui il est le plus proche héritier. Il ajoute que le mari de sa tante a quitté la Normandie pour l'Angleterre, mais que sa tante, elle, mourut en Normandie et que, de ce fait, Bernard revendique le droit de posséder tous les biens qui appartenaient à sa tante. Nous pouvons déduire de ce texte que l'oncle de Bernard de Montpinçon était Raoul de Mandeville et que ce dernier tenait la baronnie de son mariage avec l'héritière des Montpinçon. (3)

Les mentions concernant la famille de Montpinçon deviennent de plus en plus rares. Au cours du XIII<sup>e</sup> siècle, Hugues de Montpinçon devait au roi un service de 3 chevaliers pour l'honneur de Montpinçon que tenait autrefois Garin de Glapion (*de honore de Montepincon Garinus de Glapio habet*).

En 1274, Guillaume de Montpinçon devient un temps abbé de Saint-Evroult montrant ainsi les liens qui unissaient encore, deux siècles après, les Montpinçon à ce monastère.

Enfin en 1318, Raoul de Montpinçon fait des donations au prieuré de Sainte-Barbe en Auge.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, le fief de Montpinçon était possédé par la famille de Marguerie. Il semble donc que la famille de Montpinçon se soit éteinte à une date impossible à préciser. Remarquons toutefois que les armes des Marguerie étaient 3 ou 5 fleurs de marguerite et il est curieux de constater qu'au début du XIII<sup>e</sup> siècle, les armes de Pierre de Montpinçon, connues par un sceau, étaient déjà faites de 5 marguerites...



## 2 - Les possessions des Montpinçon (4)

On peut essayer d'avoir une idée de l'étendue de la baronnie de Montpinçon en retrouvant les donations faites aux diverses abbayes par cette famille ainsi que les possessions des familles vassales des Montpinçon:

- à Jort, 3 moulins donnés à la fin du XI<sup>e</sup> siècle à l'abbaye de Saint-Evrault;
- à Heurtevent, 1 moulin donné à l'abbaye de Saint-Evrault et le fief de Pertheville-Heurtevent qui s'étendait sur une grande partie de la paroisse;
- à Morteaux, les revenus de la dîme donnés en 1185 au prieuré de Saint-Ymer-en-Auge et les biens de Bloqueville donnés en 1219 à l'abbaye de Saint-André-de-Gouffern.

Ils possédaient également selon J. A. Cairon des biens à Epaney et à Louvigny.

On connaît par contre assez bien les fiefs mouvant de cette baronnie grâce au registre des fiefs de 1210. Nous avons ainsi un état de la baronnie telle qu'elle fut donnée par Philippe-Auguste à Guérin de Glapion. Cette description comprend une liste de 19 personnes, vassales de Guérin de Glapion pour ce fief. L'ensemble correspond à dix ou douze fiefs de haubert.

- *Guillemus de Corlibof tenet unum feodum militis*. Il s'agit, sans aucun doute, de l'ancienne commune de Couliboeuf rattachée aujourd'hui à Morteaux.

- *Fromont de Ponz unum feodum*. Fief situé dans l'ancienne commune de Pont, près de Jort, réunie à la commune de Vendevre.

- *Radulphus de Novilette dimidium feodum*. Ce Raoul de Neuville pourrait avoir été possessionné à Neuville, hameau de l'ancienne commune de Réveillon (aujourd'hui réunie à Vaudeloges) dont l'essentiel de la paroisse dépendait de cette baronnie.

- *Guernon de Albevilla*. Nous pensons que le quart de fief tenu par ce personnage pourrait avoir été situé à Abbeville, commune réunie pour partie à Vaudeloges et pour partie à Ammeville.

- *Petrus de Mondeville, tria quarteria*. Ne connaissant aucun toponyme Mandeville, Magneville ou Mondeville, nous pensons avoir ici un parent de ce Raoul de Mandeville qui fut un temps baron de Montpinçon.

- *Gillelmus Pipart terciam partem feodi*. Il se pourrait que ce personnage ait été un descendant de Gilbert Pipart seigneur de La Pipardière, dapifer de Milon Crespin, baron de Livarot, qui vivait au début du XII<sup>e</sup> siècle.

- *Guillelmus de Valle Legarum*. Deux personnages portent le même patronyme. Nous pensons que ce nom pourrait avoir pour origine celui de la paroisse de Vaudeloges. La forme ancienne de ce toponyme est, en effet, Vallis de Logiis. "*Valle Legarum*" en serait la forme latinisée. En outre, un certain nombre de pièces de terre de cette paroisse relevait de la baronnie de Montpinçon.

- *Ricardus Rossel, dimidium feodum*. Nous pensons que le fief tenu par ce personnage était situé à Notre-Dame-de-Fresnay. On sait, en effet, qu'en 1223, Guillaume Canu donne à l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives toutes les possessions qu'il tenait de Richard Roussel de Fresnay. (voir le texte de cette donation dans "Histoire et Traditions Populaires" n°5, mars 1984). Nous pouvons même préciser que Richard Roussel devait être possessionné aux environs du Billot puisque ses terres jouxtaient le champ de foire.

Nous connaissons par d'autres documents d'autres dépendances de cette baronnie:

- A Tortisambert, Adam Gautier tenait au XVI<sup>e</sup> siècle, un herbage "*franchement et noblement*" de la baronnie de Montpinçon ainsi qu'un ensemble de terres non localisées "*des pays du roy notre sire mouvant de la baronnie de Montpinçon*". En 1782, M. Gautier de Saint-Basile acquiert "la terre de la Varignère située à Tortisambert sous la baronnie de Montpinçon".

- Les fiefs de Mesnilval et de Launay-Bernard, soustraits de Montpinçon pour être rattachés aux Autels Saint-Bazile, relevaient de cette baronnie.

- A Mesnil-Bacley, l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives possédait la terre du Val-Boutry "de la main de Raoul de Mandeville, seigneur de Montpinçon près le Val-Boutry"

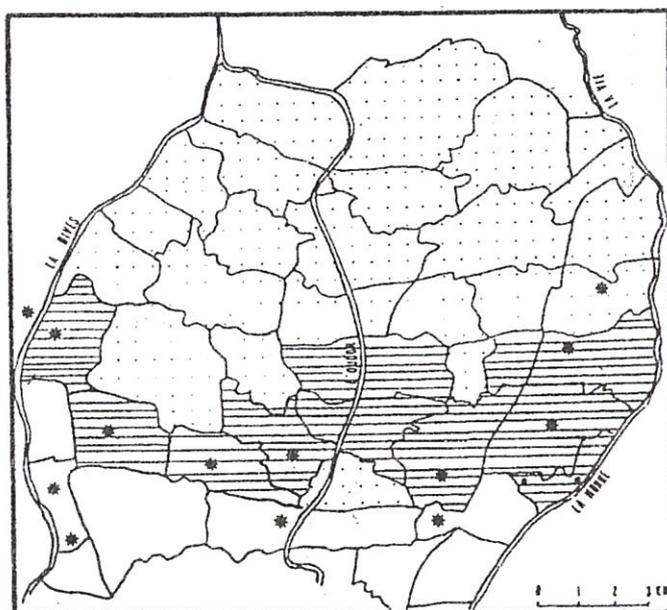
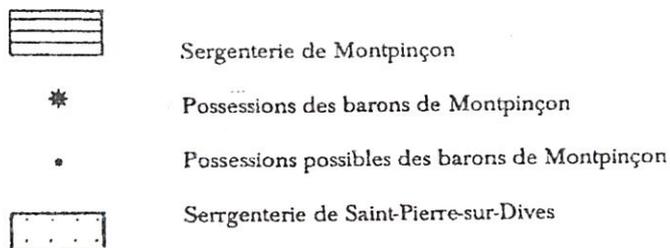
### 3 - La sergenterie

A partir du XIII<sup>e</sup> siècle, Montpinçon fut le siège d'une sergenterie. Le sergent était un officier subalterne généralement chargé d'exécuter les décisions d'un seigneur ou d'un juge, de surveiller un territoire (domaine, forêt, marché). En 1720, la sergenterie de Montpinçon comprenait:

Heurtevent	104 feux
Jort	80 feux
Louvagny	29 feux
La Gravelle	51 feux
Montpinçon	70 feux
Notre-Dame-de-Fresnay	79 feux
Réveillon	42 feux
Saint-Basile	35 feux
Saint-Martin-de-Fresnay	98 feux
Tortisambert	110 feux
Vaudeloges	50 feux

Le feu est un terme utilisé dans les documents fiscaux. Il regroupe tous ceux qui vivent dans un même foyer: père, mère, enfants, ascendants, collatéraux, domestiques. L'évaluation du nombre d'habitants par feu varie de 4,5 à 5,5 personnes.

LA SERGENTERIE DE MONTPINÇON



dessin Ch. Maneuvrier

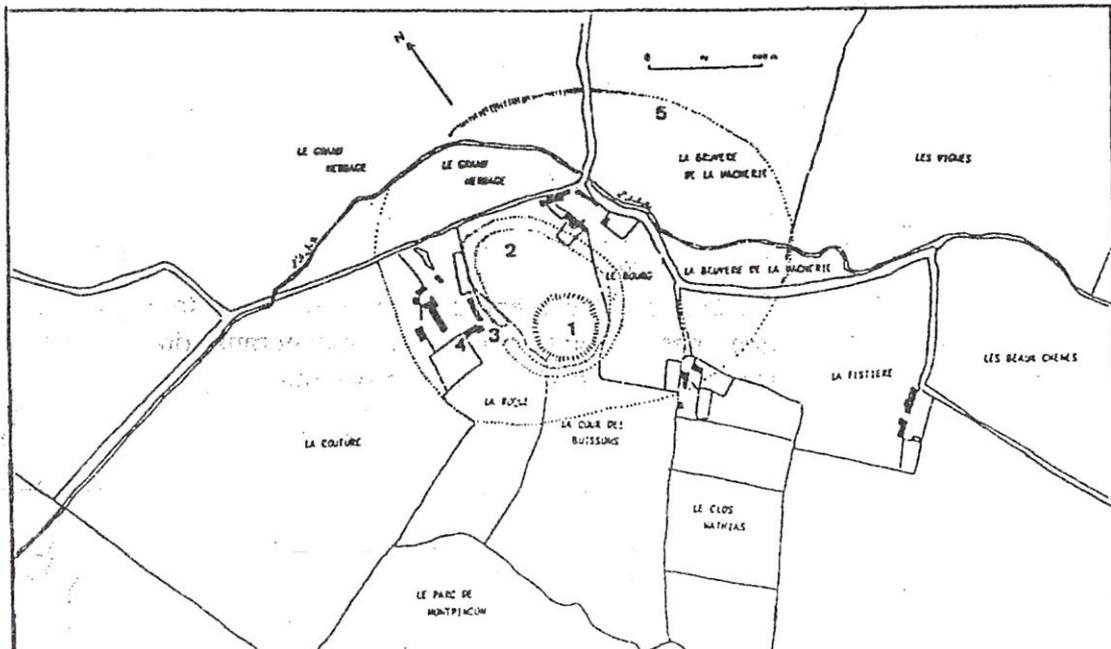
## 4 - Le château

L'ancien château médiéval est aujourd'hui complètement détruit. Il n'en subsiste que la motte et les fossés qui entouraient autrefois la basse-cour. Il est situé à Montpinçon, au lieu-dit "La Roque", à proximité du ruisseau L'Aubette dont les eaux alimentaient autrefois les fossés.

Les fossés de l'ancienne basse-cour sont encore bien visibles (voir plan de Ch. Maneuvrier). L'ensemble couvre une superficie d'environ 1,25 ha. L'entrée devait se faire par le sud-ouest: une brèche dans le talus semble indiquer l'endroit où se trouvaient la porte et le pont-levis.

Cette forteresse a vraisemblablement été construite au milieu du XI<sup>e</sup> siècle par Raoul de Montpinçon. Ses vestiges étaient encore bien visibles au XVI<sup>e</sup> siècle: l'héritier de Jean Fortin qui tenait un quart de fief relevant de cette baronnie devait au baron "en temps d'hostilité 10 journées de garde à ses dépens au château de Montpinçon". (5)

Chateau et bourg de Montpinçon



(Plan réalisé d'après le cadastre de 1835, d'après les photographies aériennes de l'I.G.N -campagne de 1955- ainsi que d'après des relevés de terrain.)

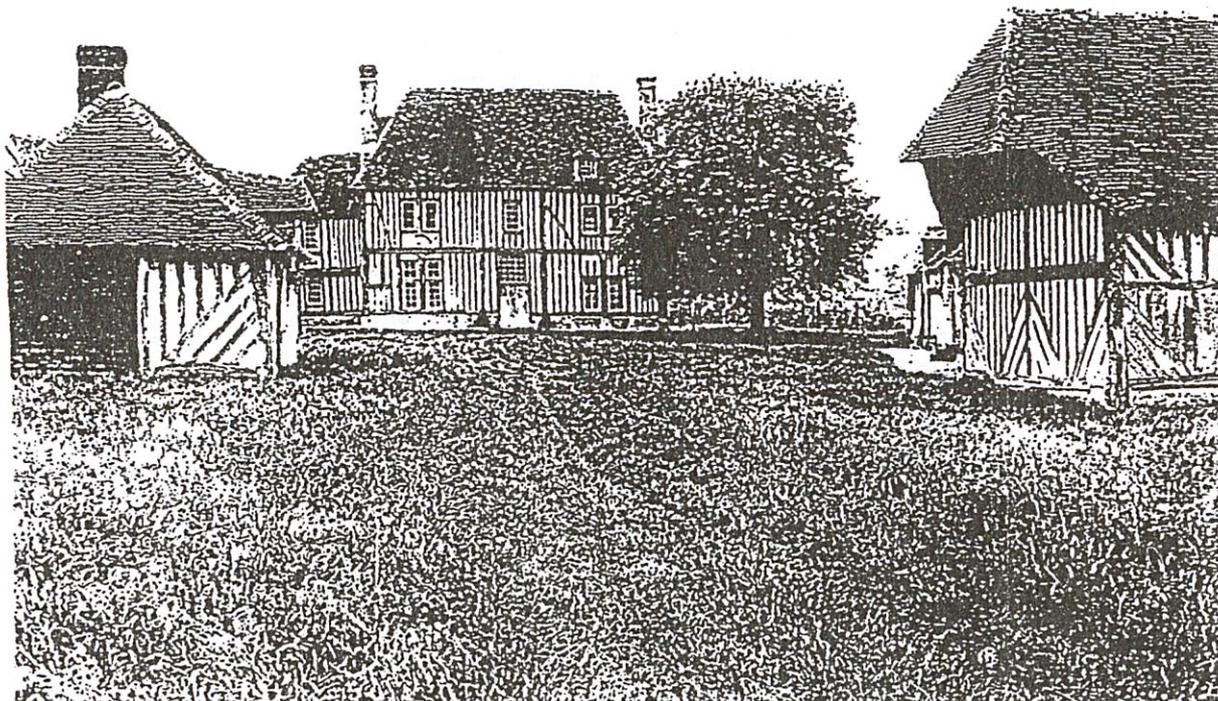
- 1 Motte
- 2 Basse-cour limitée par un talus et un fossé
- 3 Entrée
- 4 Manoir de la Roque
- 5 Enceinte du bourg castral

A côté de la motte, se dresse le manoir de La Roque, inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques en 1992. Il est fréquent de trouver le manoir seigneurial à proximité de l'ancien château, preuve tangible des redevances dues au seigneur.

Dans son état actuel, selon Michel Cottin (Histoire et Traditions Populaires n°35, septembre 1991), le logis d'habitation qui s'élève au fond d'une longue cour en U, est encadré par deux importantes lignes de bâtiments agricoles. Il se présente en plan sous la forme de deux constructions rectangulaires accolées, facilement différenciées par leurs volumes et les détails de leur ornementation. La plus petite, celle de gauche, est à trois travées avec cheminée sur le pignon est, tandis que la seconde comprend cinq travées cantonnées à chaque extrémité d'un puissant massif de cheminée.

La partie basse de la petite demeure remonte aux dernières années du XV<sup>e</sup> siècle. Le grand logis présente la particularité de posséder un pan de bois à faux-encorbellement, caractéristique de cette zone géographique, datable du premier quart du XVI<sup>e</sup> siècle.

Les bâtiments agricoles: étable, écurie, grange, pressoir, cave, four... s'étagent du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle.



Manoir de La Roque - Montpinçon

## 5 - Les anciennes activités économiques

Comme toutes les communes du Pays d'Auge, l'activité économique est essentiellement due aux productions cidricoles et fromagères. Au XVII<sup>e</sup> siècle, la moitié de la superficie de la paroisse est cultivée en céréales mais les labours vont être progressivement abandonnés et remplacés par la mise en herbe qui permettra "l'embouche": des boeufs maigres sont achetés sur des marchés, parfois très éloignés, engraisés pendant quelques mois puis revendus à Rouen et à Poissy.

Jusqu'en 1956, de nombreuses fermes fabriqueront des fromages vendus "blancs" à des affineurs au marché de Livarot. Au début de ce siècle, Alfred Marie, Maire de la commune pendant plus de 40 ans, installe une fromagerie à la "Cour Marguerie" et produit un excellent camembert commercialisé essentiellement à Paris.

La production de cidre et d'eau de vie occupe également une place importante. Chaque semaine, des cultivateurs portent à Falaise, à Caen des tonneaux de cidre vendus à des débitants.

En 1660, la famille de Brossard crée à Montpinçon une verrerie où sept verriers, tous nobles, fabriquent gobelets, verres à boire, flacons divers. Cette verrerie aura une existence éphémère dans la commune mais poursuivra son activité quelque temps dans la paroisse voisine d'Heurtevent.

A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ou au début du XIX<sup>e</sup>, une briqueterie s'installe dans la forêt de Montpinçon où l'on peut encore observer les anciennes carrières d'argile qui forment, aujourd'hui, de vastes mares où peuvent s'abreuver sangliers et chevreuils élevés dans la partie close de la forêt ainsi que les fours. Cette briqueterie cessera son activité quelques années avant la seconde guerre mondiale.



## 6 - Un village particulier: LE BILLOT

Selon Dauzat, le toponyme "Le Billot" signifie en ancien français "Pancarte de péage". Xavier Rousseau précise que ce péage était perçu à l'entrée d'une seigneurie, où se trouvaient des lieux de commerce, foire ou marché, d'où le dicton:

Ce billot qui dans l'air se consume

Avertit le marchand d'acquitter sa coutume.

Ce hameau assis sur les communes de Montpinçon, Notre-Dame-de-Fresnay et Saint-Martin-de-Fresnay a eu, depuis l'époque médiévale, une vocation commerciale et artisanale. Situé aux confins des baronnies de Montpinçon, d'Ecots et Courcy, Le Billot fut le siège d'un marché dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle. En 1223, Guillaume Canu donne à l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives, une maison située à Notre-Dame-de-Fresnay "près du champ de foire". Le marché et le champ de foire sont en effet installés sur cette commune, et, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, le seigneur de cette commune en percevait les droits.

Si le marché existait à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, la formation du village est sans doute postérieure. En effet, il semble que l'on ait choisi pour sa création un endroit inhabité facilement accessible. Le marché fut donc établi dans une clairière récemment défrichée de la forêt de Montpinçon, à la limite des bois seigneuriaux du Tilleul et de Malicorne. C'est l'importance prise par le marché qui provoqua le développement d'une nouvelle agglomération. (6)

Avant la Révolution, outre le marché hebdomadaire du samedi, 4 foires annuelles se tenaient dans l'enclos du champ de foire, le 12 mars à la Saint Grégoire, le 3 juin puis, après 1805, le 12 mai, le 14 juillet à la Saint-Bonaventure et, enfin, le 25 septembre à la Saint-Firmin. Ces différentes foires disparurent peu à peu au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, seule celle du 12 mars perdurera jusqu'en 1978. Depuis quatre ans, le Comité des Fêtes et la commune de L'Oudon font revivre cette antique tradition en organisant une nouvelle foire qui se tient sur le site du Billot, à proximité de l'ancien champ de foire.

### Notes bibliographiques

(1) - M. CHIBNALL, The ecclesiastical History of Orderic Vital, Oxford, 6 volumes, 1969-1980

(2) - (3) - (4) - (5) - (6) - Christophe MANEUVRIER, "Origines des communes de Montpinçon, Notre-Dame-de-Fresnay, Saint-Martin-de-Fresnay", "Histoire et Traditions Populaires", n°23, septembre 1988

On peut également consulter les numéros suivants d' "Histoire et Traditions Populaires":

Assassinat d'un milicien à Montpinçon en 1763, HTP n° 2, juin 1983

L'école de Montpinçon, HTP n° 17, mars 1988

La baronnie de Montpinçon, HTP n° 1, mars 1983

La forêt de Montpinçon, HTP n° 3, septembre 1983

La seconde guerre mondiale à Montpinçon, HTP n° 6, juin 1984

Le manoir de La Roque à Montpinçon, HTP n°35, septembre 1991

Montpinçon, son orgue, HTP n° 43 septembre 1993

Origine de Montpinçon, HTP n° 23, septembre 1988

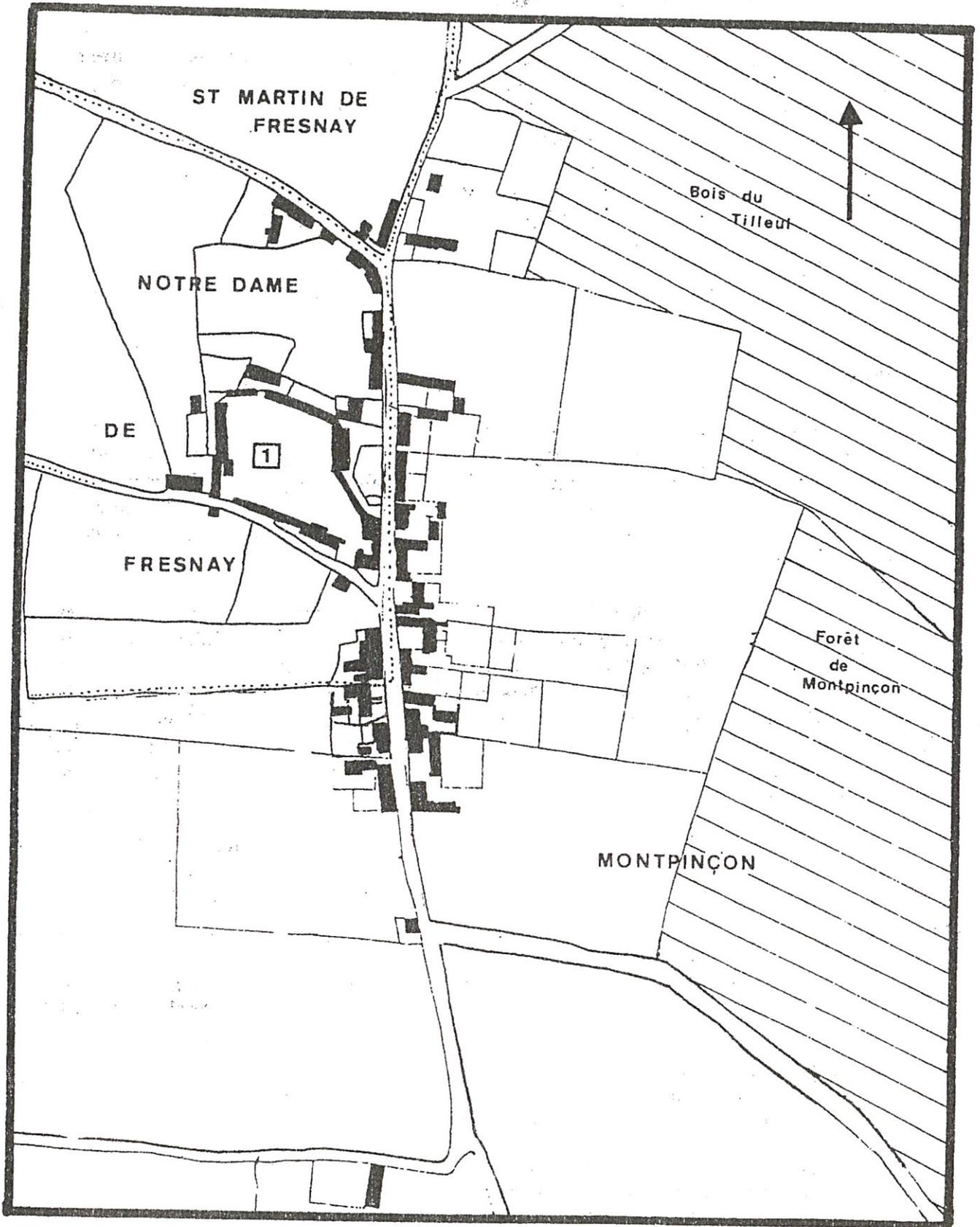
Souvenirs de l'école de Montpinçon, HTP n° 7, septembre 1984

Une exemption d'impôts à Montpinçon en 1701, HTP n° 4, décembre 1993

Une extraordinaire évasion dans les bois du Billot, HTP n° 6, juin 1984

# LE BILLOT

1/2500



**1** CHAMP DE FOIRE

Plan du Billot établi à partir du plan cadastral de 1834 par Ch. Maneuvrier

## **GASTRONOMIE**

### **Une spécialité du Billot: la poule au cidre**

Traditionnellement, le jour de la foire du Billot, le premier dimanche de mars, le café-restaurant du "Soleil Levant" servait à ses nombreux clients un copieux repas ainsi composé:

Sauté de poule au cidre  
Paupiettes de veau  
Gigot

Ces dernières années, alors que les foires d'antan n'étaient plus qu'un nostalgique souvenir perpétré par la présence d'une douzaine de bêtes à cornes, ce même restaurant, tenu par Madame DESVOIS, proposait toujours à quelques fidèles le sauté de poule qui avait davantage motivé leur déplacement au champ de foire que des transactions commerciales très aléatoires.

Cette spécialité était cuisinée par Madame Thérèse CORSET qui en tenait la recette, depuis 1930, d'une ancienne cuisinière de VAUDELOGES.

Nous vous la livrons telle qu'elle a bien voulu nous la confier:

"Découper la poule en ne gardant que les bons morceaux.  
(la "cofraille" sera utilisée en pot-au-feu)

Faire revenir tous les morceaux dans un beurre bien chaud et les retirer quand ils sont bien colorés.

Faire chauffer du beurre avec de la farine jusqu'à ce qu'il brunisse, pas trop.

Eteindre.

Remettre les morceaux avec du cidre et cinq cuillerées d'eau de vie. Ajouter un bon bouquet garni, de l'ail, des tomates et laisser cuire tout doucement.

En fin de cuisson, ajouter des chipolatas, des champignons et des oignons."

(extrait de: "Histoire et Traditions Populaires" n°3, septembre 1983)

Note: une autre spécialité du Billot a longtemps été les sablés fabriqués par la Boulangerie CORSET.

## MONTPINÇON AUJOURD'HUI

Le début de notre siècle voit s'écouler des années paisibles. Tout se passe à vitesse et à portée de cheval. La commune, qui compte 214 habitants en 1900, est surtout composée, comme beaucoup de communes rurales, par les paysans, leurs servantes et leurs ouvriers. On décompte 104 personnes travaillant dans les fermes, plus tous les enfants de moins de 14 ans. Le BILLOT, le hameau principal, en plus du bureau de poste, comprend de nombreux commerçants et artisans divers: cafetiers, épicier, charcutier, boulanger, tonnelier, blanchisseur, bourrelier, maçon, jardinier, menuisier, couturières, cordonnier, charpentier, maréchal-ferrant. Curieusement il n'y a pas de boucherie. Dans la forêt vivent quatre familles de briquetiers dont la plus célèbre fût les LANTEIGNE de LONGIVIERE au Château de Beauvoir.

Un premier choc fut ressenti avec la guerre de 14-18 où 18 hommes, presque tous paysans, furent tués. Les veuves vendirent leurs propriétés à un seul et même acquéreur: l'une des plus grandes fermes de la région naissait, qui fit la renommée de la commune par ses camemberts.

Alfred MARIE, puisque c'est de lui qu'il s'agit, était une remarquable figure augeronne, un véritable fabricant fermier de camemberts qui faisait face aux industriels. Il exploitait sa grande ferme au lieu-dit "La Cour Marguerie". Il était connu pour faire, avec le lait de sa ferme, le meilleur camembert fermier du Pays d'Auge. Une petite production (400 à 600 fromages par jour) que s'arrachaient les meilleurs affineurs de Saint-Ouen pour les revendre aux Halles de Paris. Ce fromage, toujours régulier, prenait la teinte orange dorée particulière due aux divers ferments spécifiques au terroir. Les camemberts d'Alfred Marie étaient toujours prévendus à des tarifs inouïs, hors cotation. Il fournissait la Cour d'Angleterre, et, pendant vingt ans, le dessus du panier du marché parisien.

Pendant l'entre-deux-guerres, les quelques propriétaires terriens qui habitaient dans les belles demeures à pans de bois ou les maisons de maîtres en briques, vivaient dans la simplicité en pratiquant un certain art de vivre. Les gardiens qui trayaient les vaches étaient de pauvres gens au bas de l'échelle sociale. Ils vivaient dans des maisons sans confort, au milieu des herbages. Ils étaient payés principalement en nature (bois, lait, beurre, cidre...). Ils avaient un petit jardin. L'alcoolisme régnait.

Ces fermes fabriquaient le livarot blanc, vendu sur les marchés de Livarot, Saint-Pierre-sur-Dives, Vimoutiers, à des affineurs professionnels qui vendaient le produit fini et empochaient le plus gros des bénéfices. La dernière fabricante de livarot blanc connue habitait Montpinçon. La production s'arrêta en 1966 avec la disparition des affineurs.

### La fabrication du livarot blanc

*La plupart des fermes fabriquant ce fromage étaient situées près des cours d'eau favorisant ainsi le nettoyage, la propreté et l'hygiène étant les bases principales de la qualité. Deux fermes de la commune avaient des laiteries modèles, construites il y a une centaine d'années. L'installation et l'agencement étaient remarquables et d'un modernisme avancé, un caniveau faisant circuler de l'eau toujours fraîche à l'intérieur des différentes pièces.*

*Plusieurs étapes sont nécessaires pour réaliser le livarot blanc.*

*Les traites de la veille, midi et soir, réalisées au champ, sont déposées dans des cuves en fer blanc ou en bois fabriquées par les tonneliers de la commune. Certains préfèrent des récipients en grès, de forme caractéristique: les "poêles à lait".*